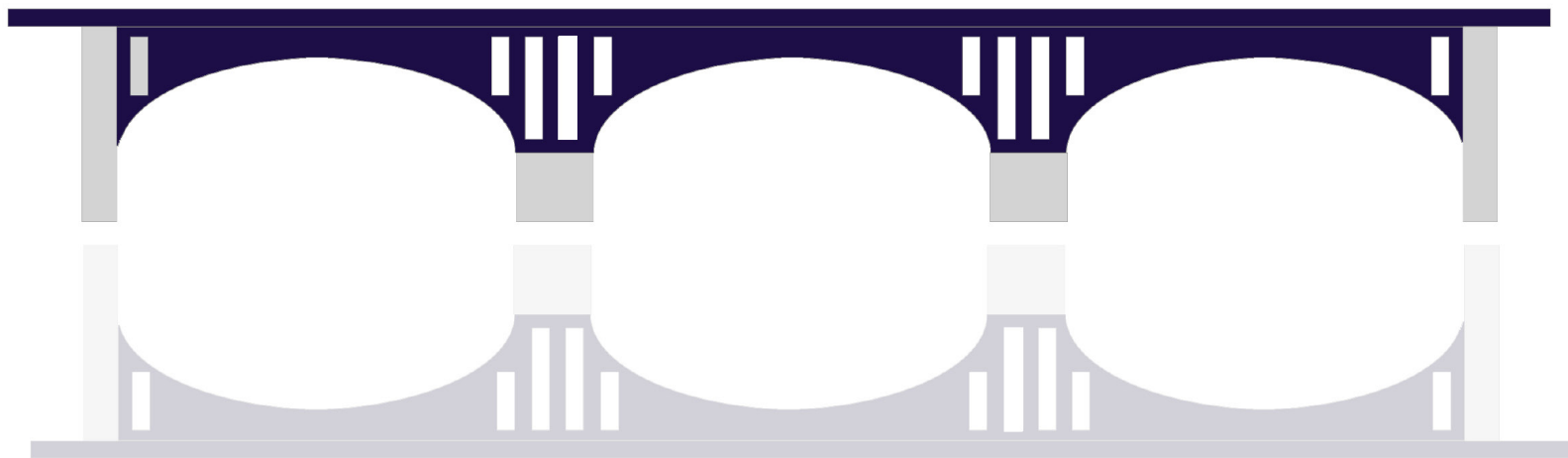


REVITALISATION INCLUSIVE CASTILLON-LA-BATAILLE



DUPOUY Sonia || HARTIE Corrina || OBLET Lise || VEILLARD Claire || VOGTENBERGER Julie

COMMANDITAIRE

InCité

ÉTUDIANTES DE L'ENSAPBX

Sonia Dupouy, Corrina Hartie

ÉTUDIANTES DE SCIENCES PO BORDEAUX

Lise Oblet, Claire Veillard, Julie Vogtenberger

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Gilles Pinson (Sciences Po Bordeaux),
Stéphane Hirschberger (ensapBx)

TUTRICE

Julie Clerc, chargée de mission au Forum urbain



**Forum
urbain**

Centre d'innovation
sociétale sur la ville



**Sciences Po
Bordeaux**



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	P.06	2. TIRER PROFIT DE LA DÉCROISSANCE POUR UNE NOUVELLE MANIÈRE DE CONCEVOIR ET VIVRE LA VILLE	P.19
INTRODUCTION	P.08	3. VERS UNE VILLE PLUS RÉSILIANTE	P.21
01 II CASTILLON-LA-BATAILLE : ENTRE DIFFICULTÉS ET POTENTIELS	P.10	4. LE RÔLE CLEF DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIAUX	P.22
A. CASTILLON-LA-BATAILLE : UN CENTRE-BOURG EN DÉCLIN	P.10	02 II VERS UN DÉPASSEMENT DES TENSIONS PAR UN FIL ROUGE MULTIDIMENSIONNEL	P.25
1. LES EFFETS DE LA DÉCROISSANCE : PAUPÉRISATION ET VACANCE	P.10	A. LA DUALITE DU FIL ROUGE : MATÉRIALITÉ ET IMMATÉRIALITÉ	P.25
2. LA DÉPRISE ÉCONOMIQUE, UN CERCLE VICIEUX	P.12	1. LE FIL ROUGE: OBJECTIFS	P.25
3. LES INITIATIVES LOCALES POUR METTRE À L'AGENDA NATIONAL LA QUESTION DES CENTRES-BOURGS EN DÉCLIN	P.13	2. FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS POUR UNE VISION COMMUNE DU TERRITOIRE: <i>LA TOILE</i>	P.26
B. CASTILLON : UNE FRAGMENTATION DU TERRITOIRE IMPLIQUANT DIFFÉRENTS GROUPES	P.14	3. UNE CONCRÉTISATION PHYSIQUE DU FIL ROUGE : <i>LES NOUAGES URBAINS ET LES BORDS D'EAU</i>	P.27
1. TROIS GROUPES DIVISÉS CARACTÉRISANT LA POPULATION CASTILLONNAISE	P.14	4. LE FIL ROUGE, UN DISPOSITIF COMPLÉMENTAIRE D'UNE STRATÉGIE GLOBALE	P.30
2. L'ESPACE PUBLIC, LIEU DE CRISTALLISATION DES TENSIONS SOCIALES	P.15	B. UN FIL ROUGE ANCRÉ DANS DES POLITIQUES PUBLIQUES FAVORISANT UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET DURABLE	P.30
3. DES PRATIQUES SPÉCIFIQUES DE L'ESPACE PUBLIC FAVORISANT LES LIENS SOCIAUX	P.17	1. DONNER LA PRIORITÉ AUX MOBILITÉS DOUCES, UN PRÉALABLE	P.30
C. DES POTENTIELS À DÉVOILER DANS LE CENTRE-BOURG	P.18	2. S'APPUYER SUR L'EXISTANT POUR UNE ÉCONOMIE DE MOYENS	P.34
1. LA QUALITÉ DE VIE, ATOUT DES CENTRES RURAUX À DÉVELOPPER	P.18	3. REPENSER LA VILLE POUR LES JEUNES GÉNÉRATIONS	P.35
		4. CONCERTER ET TISSER DU LIEN SOCIAL : LA VILLE FESTIVE ET LUDIQUE	P.36

03 II LE FIL ROUGE : DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR UNE VILLE À VIVRE ET À PARCOURIR

P.39

A. LA TOILE D'ACTEURS

P.40

1. DES ACTIONS À FORTE RÉSONNANCE TERRITORIALE

P.41

2. DES PROJETS VALORISANT LA CULTURE LOCALE, LES CASTILLONNAIS
ET LEURS TRAJECTOIRES DE VIE

P.45

B. LES NOUAGES URBAINS

P.48

1. DES ESPACES CENTRAUX DE REVITALISATION INCLUSIVE : LES TIERS LIEUX

P.50

2. DES ESPACES PUBLICS À RÉINVESTIR ET À METTRE EN VALEUR

P.64

C. LES BORDS D'EAU

P.71

1. DÉCOUVRIR LES QUAIS DEPUIS LA VILLE

P.72

2. LES QUAIS ET SES DIFFÉRENTS USAGES

P.73

CONCLUSION

P.80

BIBLIOGRAPHIE

P.81

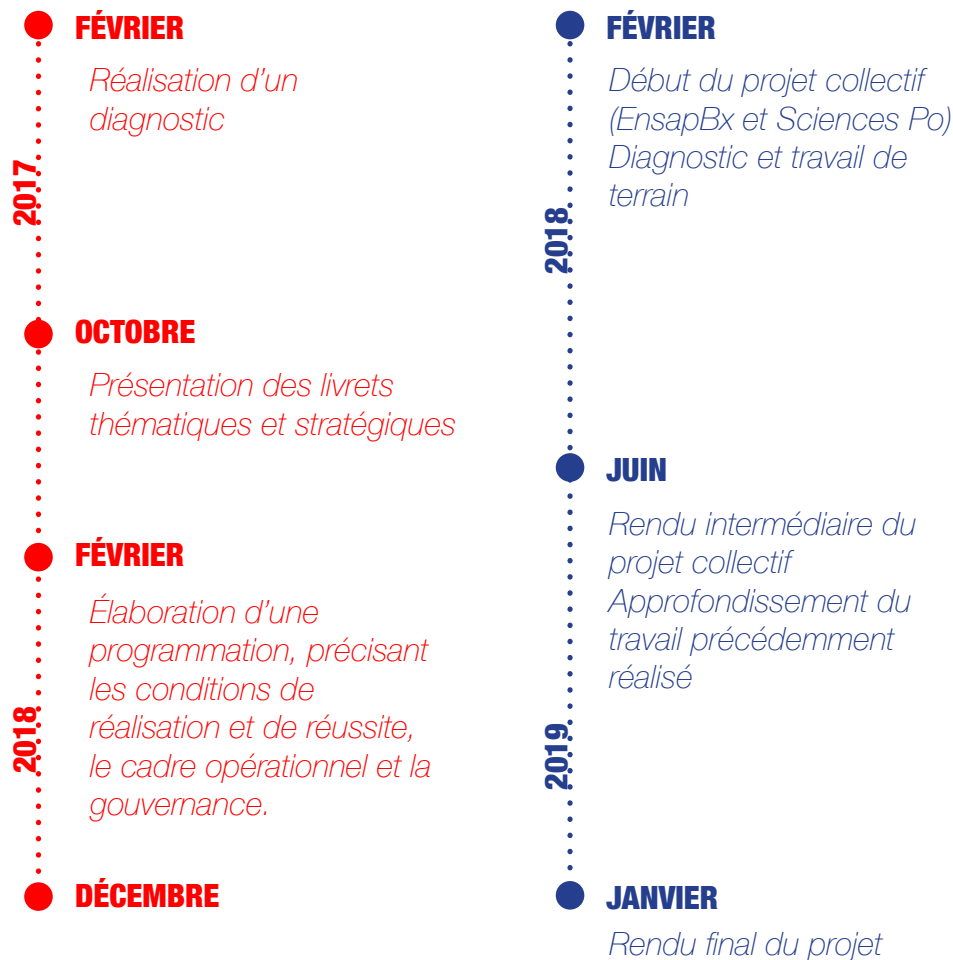
ANNEXES

P.86

AVANT-PROPOS

Depuis 2015, le parcours du master « **Intelligence et Architecture des Territoires** » de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ensapBx) et le master « **Stratégies et Gouvernances Métropolitaines** » de Sciences Po Bordeaux collaborent par la mise en œuvre de projets collectifs répondant à des commandes réelles. Ce partenariat permet aux étudiants d'exercer concrètement les compétences acquises au cours de leurs formations respectives, en répondant à une problématique posée par des professionnels de l'urbain, tout au long d'une année civile, à cheval entre leurs 1^{ère} et 2^{ème} année de master. Les étudiants de Sciences Po, sont ainsi particulièrement mobilisés sur leurs compétences d'analyse, de synthèse et de rédaction, tandis que les étudiants de l'école d'Architecture mettent en œuvre leur expertise architecturale, d'analyse du tissu bâti et de conception d'espaces urbains et bâtiments associés.

Le présent rapport constitue la restitution finale écrite des travaux réalisés par un groupe de 5-6 étudiants en master 2 de l'ensapBx et de Sciences Po Bordeaux. Il répond à la commande d'**InCité**, Société d'Economie Mixte (SEM), bailleur-aménageur spécialisé dans la requalification des centres anciens. Cette étude s'inscrit en parallèle du travail mené par InCité en collaboration avec la société de conseil O+ urbanistes sur la revitalisation du centre-bourg de Castillon-la-Bataille à la demande de la commune. Cette étude s'est déroulée en 2 phases. Le travail des **étudiants** intervient au début de la deuxième phase.



Frise chronologique de l'intervention d'**InCité**, d'O+ et des **étudiants** de Sciences Po et de l'ensapBx sur Castillon-la-Bataille

Dans le cadre de sa mission, InCité a réalisé une étude de terrain permettant d'identifier les enjeux principaux du territoire : vacance commerciale et locative, habitat indigne, conflits sociaux et culturels. Afin de mener au mieux la revitalisation du centre-ville de Castillon, l'objectif a été alors d'améliorer le vivre-ensemble et de renforcer la participation citoyenne. C'est ainsi que la commande d'InCité s'est centrée autour de la concrétisation d'un « fil rouge » inclusif dans l'espace public. Il est ainsi attendu des étudiants qu'ils réalisent une revue de littérature sur la problématique du déclin et des enjeux de revitalisation des centres anciens, qu'ils identifient des lieux forts et faibles de la ville permettant d'établir un fil rouge, parcours dans la ville à partir duquel serait élaboré un guide de la ville par ses habitants. Ce parcours, fil rouge, fait l'objet de propositions sur les aménagements à réaliser à court terme au regard des pratiques, expériences et demandes d'usage habitantes identifiées.

Afin d'amorcer la première phase de l'étude, une première rencontre avec les équipes d'InCité, d'O+, le Maire et les étudiants, le 15 février 2018, a permis de reformuler la commande et ses attendus. Puis, de février à juin 2018, le travail était axé sur la collecte de données auprès d'acteurs clefs, de revue de littérature et de benchmark. Ce travail a donné lieu à une restitution intermédiaire livrant les principaux éléments de diagnostic, les interprétations du sujet et les premières esquisses d'intervention. Un rapport intermédiaire a ainsi été produit.

En septembre 2018, l'évolution du groupe de travail, avec un changement dans la composition des étudiants, a permis d'apporter un regard neuf sur le projet. Il a été demandé aux étudiants un approfondissement des enjeux identifiés durant la première phase, ainsi qu'en complément du travail engagé sur le fil rouge, une réflexion plus approfondie sur le projet de rénovation de la médiathèque du centre-bourg. Le travail s'est

alors axé sur un approfondissement du travail de terrain, d'entretiens et d'analyse des espaces publics, ainsi que sur des propositions concrètes d'interventions en se basant sur le diagnostic réalisé préalablement. L'objectif était d'identifier et de mettre en place des éléments permettant la participation des habitants et des acteurs locaux de la commune, afin d'intégrer la population au projet de revitalisation porté par le Maire.

Le présent rapport ne se définit pas comme un « tome 2 » de l'étude, mais plutôt comme un rapport final reprenant l'ensemble des éléments pertinents dans le cadre d'une réflexion sur la revitalisation inclusive du centre-bourg et la mise en place d'un fil rouge à Castillon.

Le travail présenté ci-après propose ainsi un diagnostic social, économique et territorial de Castillon-la-Bataille, puis des propositions déclinées en deux parties : dans un premier temps, la vision du fil rouge que nous avons développée, et, ensuite, des propositions concrètes d'intervention. L'ensemble du projet vise à contribuer à l'atténuation des tensions sociales et à revitaliser Castillon-la-Bataille.

INTRODUCTION

Castillon-la-Bataille est une commune du département de la Gironde, située entre Libourne et Sainte-Foy-la-Grande, comptant environ 3 000 habitants et faisant partie de la communauté de communes de Castillon-Pujols (composée de 31 communes, représentant 19 112 habitants). Aujourd'hui, comme une majorité de bourgs, Castillon fait face à une décroissance économique et une stagnation démographique (Insee, 2015). La vacance commerciale et locative atteint des taux bien supérieurs à la moyenne du territoire, tout comme le pourcentage de chômeurs jeunes et de longue durée. L'état du centre ancien illustre particulièrement les défis auxquels la commune et ses habitants doivent faire face. Une partie importante des immeubles du centre est en effet inoccupée ou dans un état de délabrement avancé.

Le contexte de déprise est aggravé par des tensions sociales, qui apparaissent comme un problème majeur. Dans ce contexte, InCité s'interroge sur la dimension inclusive et participative du projet de revitalisation du centre-bourg, notamment par le biais de la mise en place d'un fil rouge dans l'espace public.

Nous avons abordé cette commande en reprenant le diagnostic réalisé afin de poser les enjeux majeurs auxquels Castillon fait face. La commande s'articule autour de la réalisation d'un "fil rouge" inclusif dans l'espace public visant à redécouvrir et à mettre en lumière les lieux forts et faibles de la ville afin d'élaborer un guide de la ville par ses habitants. Puis à partir des enjeux identifiés, nous nous sommes interrogées : comment recréer du lien social dans un contexte de décroissance aggravé par des tensions sociales et culturelles ? Un fil rouge pourrait-il être une réponse à ces enjeux, et si oui, sous quelle forme ?

Le travail présenté ici vise à une pacification de l'espace public. L'étude se concentre alors sur l'identification des usages de l'espace public par les Castillonnais, tout en repérant les espaces potentiels à améliorer afin de revitaliser le centre-bourg. La co-production de l'espace permettrait de créer plus de cohésion sociale entre les groupes d'habitants de Castillon qui peuvent être en conflit, et à terme, arriver à une véritable communauté à l'identité partagée. L'interprétation du fil rouge a donc été non pas celle d'un fil rouge uniquement comme un parcours dans l'espace public, mais plutôt d'imaginer un fil rouge multidimensionnel, liant des aspects matériels et immatériels. Le concept de fil rouge que nous avons choisi d'aborder est ainsi tant un lien entre des lieux, qu'entre des acteurs et des événements. InCité fournit une approche stratégique qui sera complétée par cette étude et qui s'inscrit dans un projet global de revitalisation.

La résolution des tensions sociales ne peut, en effet, uniquement être abordée par un travail sur l'espace public. En ce sens, la programmation de la médiathèque-ludothèque, également élément de la commande, a été intégrée au fil rouge, dans une vision participative et d'appropriation de l'espace urbain. Cet espace est en effet perçu comme central pour les habitants et enfants castillonnais, tout en structurant le territoire et la vie culturelle. La mise en valeur de lieux et d'acteurs proactifs du territoire semble nécessaire pour aider à recréer du lien social à Castillon.

Après avoir pris connaissance des études réalisées par O+ et InCité, nous avons élaboré notre propre méthodologie. Nous avons réalisé des entretiens avec les acteurs locaux et la population castillonnaise afin de pouvoir nous approprier le territoire et compléter notre compréhension du contexte. Nous avons également analysé les espaces publics afin de repérer lesquels seraient pertinents à inclure au fil rouge. Nous nous

sommes pour cela rendues plusieurs fois sur le terrain, à différentes temporalités. Sur le plan théorique, nous avons produit entre février et juin une revue de littérature axée sur les thèmes saillants de la commande : le phénomène de dévitalisation des centres-bourgs, la décroissance urbaine, la participation des habitants dans les projets d'aménagement urbain, l'inclusion et la cohésion sociale dans un contexte de tensions sociales et inter-ethniques. Un travail de benchmark, portant en priorité sur des communes similaires à Castillon, a alimenté nos réflexions théoriques. Cette étude a été complétée et approfondie dans la seconde phase de travail notamment par des apports sur les thèmes de la ville ludique, de la place des enfants dans l'espace public et de comment tirer profit de la décroissance.

Ce présent rapport contient en premier lieu une analyse des enjeux de Castillon-la-Bataille, en tant que centre-bourg en déclin présentant de nombreux atouts et potentiels. Ensuite, nous expliquerons notre vision d'un fil rouge pluridimensionnel, matériel et immatériel, contribuant à atténuer les tensions entre les différents groupes de Castillonnais. Enfin, nous proposerons des projets concrets à mettre en place pour une concrétisation du fil rouge.

01 CASTILLON-LA-BATAILLE : ENTRE DIFFICULTÉS ET POTENTIELS

Le diagnostic mené entre février et juin 2018 mettait en évidence les caractéristiques générales des centres-bourgs ainsi que les dynamiques associées, abordant ensuite les atouts et faiblesses du centre-bourg de Castillon-la-Bataille. Nous reviendrons ici sur les caractéristiques des centres-bourgs en déclin et les mécanismes induits avant de nous concentrer sur la fragmentation du territoire et les différents publics associés. Nous analyserons ensuite les atouts à disposition de Castillon-la-Bataille, tant géographiques que morphologiques et sociaux, pour mener une politique de revitalisation inclusive.

A. CASTILLON-LA-BATAILLE : UN CENTRE-BOURG EN DÉCLIN

Les limites de la croissance urbaine apparaissent particulièrement depuis la crise de 2008, qui a mis en lumière la fragilité des villes, avec des exemples spectaculaires de déclin. En effet, les petites et moyennes villes françaises sont touchées durablement par le phénomène d'« *urban shrinkage* ».

Ce phénomène, analysé dans les pays anglo-saxons pour désigner le processus conjoint de décroissance économique et démographique, correspond à la réalité urbaine contemporaine depuis les années 1970 suite à la désindustrialisation. Cela touche particulièrement trois types de villes en France. Il s'agit des anciennes villes industrielles comme Saint-Etienne et plus généralement au Nord et à l'Est de la France, des villes-centres et des premières couronnes dans les agglomérations en croissance, et enfin des petites villes et villages dans lesquels Castillon-la-Bataille s'inscrit (Sowa, 2017).

Aujourd'hui, le nombre de villes en décroissance augmente plus rapidement que celui des villes en croissance. Pour Philipp Oswalt, la

croissance urbaine n'est pas un processus allant de soi : la tendance est plus à la généralisation du phénomène des *shrinking cities*. Les termes « déprise », « décroissance », « dévitalisation », « désertification » tentent de dépeindre cette même réalité.

Les causes de la décroissance sont multiples, entraînant un cercle vicieux de perte d'attractivité grandissante. Cependant, le traitement par l'action politique semble souvent déficitaire.

1. LES EFFETS DE LA DÉCROISSANCE : PAUPÉRISATION ET VACANCE

Les causes de la décroissance urbaine sont plurielles. Neil Brenner analyse qu'en réaction à la globalisation et à la crise du modèle fordiste-keynésien, l'État s'est restructuré afin de devenir multiscalair (Brenner, 2004). Dès lors, le développement spatial devient inégal : les moyens financiers et humains sont concentrés dans les sites les plus compétitifs à l'instar des métropoles. Les petites et moyennes villes sont alors fragilisées par le haut puisqu'elles subissent les effets de la métropolisation. En effet, les grandes agglomérations semblent plus attractives dans leur offre de services et de commerces mais aussi sur des enjeux plus récents comme le numérique. Dès lors, les petites et moyennes villes françaises perdent de leur intérêt et sont abandonnées des politiques nationales. Ainsi, la fermeture des services publics dans ces villes devient monnaie courante.

La décroissance démographique aggrave ce contexte : ce sont les centres-villes qui sont principalement désertés. Le solde migratoire y devient négatif. La population diminue, et celle qui reste se paupérise. Les centres-villes concentrent alors une population peu solvable et vieillissante, entraînant une baisse des ressources fiscales.

En effet, les foyers plus aisés quittent les centres-villes pour un entre-soi périurbain. Cette stratégie résidentielle a été rendue possible par la généralisation de la voiture individuelle et par les stratégies politiques favorisant l'étalement urbain. La politique du « tout voiture » a permis la périurbanisation, mais aussi un contournement des centres-villes via la construction d'axes routiers extérieurs aux villes.

C'est un phénomène visible à Castillon-la-Bataille puisque la départementale longe la ville sans entrer dans le centre ancien : les automobilistes ont alors une vision partielle de la ville et ne s'arrêtent pas dans le centre-bourg. A Castillon, comme dans de nombreux centre-bourgs, la multiplication des parkings dans le centre nuit à la qualité de vie puisque cet espace devient encombré et bruyant. Cette politique du « tout voiture » entraîne également une périurbanisation commerciale, dont l'emblème, à Castillon, est le déménagement du Castiprix de la rue commerçante Victor Hugo, en plein centre, à la périphérie, à Saint-Magne-de Castillon.

Les problématiques d'habitat sont également affectées par cette politique du « tout voiture ». En effet, il devient pour les promoteurs moins cher de construire en périphérie que de réhabiliter et rénover des logements dans les centres anciens. Les lotissements périphériques semblent également plus attractifs notamment pour l'accession à la maison individuelle avec un jardin privé. L'habitat pavillonnaire devient un modèle qui accentue cette désertification et paupérisation des centres. La différenciation sociale s'accroît puisque les populations les plus intégrées socialement et professionnellement ont une mobilité résidentielle supérieure aux populations les plus fragiles et donc captives. Pour le géographe et sociologue Jacques Donzelot, la ville a ainsi trois vitesses : la périurbanisation, la gentrification et la relégation (Donzelot, 2004). La relégation impose aux populations les plus fragiles (défavorisées et immigrées) une captivité résidentielle, qui les force à se concentrer dans les quartiers les plus pauvres des villes. Parallèlement, la périurbanisation permet aux classes moyennes de s'isoler dans des zones résidentielles, telles que les lotissements, adaptés à leur goût pour un entre-soi et des relations plus sélectives.

C'est ainsi qu'à l'échelle de la communauté de communes de Castillon-Pujols, ce même constat de disparité sociale entre les communes peut être établi : le centre-bourg de Castillon regroupe les populations les plus fragiles : 20% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (InCité, 2017) alors que les classes moyennes ont une stratégie d'évitement. Parallèlement, la commune voisine de Saint-Magne et ses lotissements attirent ces classes moyennes. À Castillon-la-Bataille, la vacance atteint 20% des logements, une part largement supérieure à la moyenne nationale s'établissant autour de 6% (InCité, 2017).

Le phénomène de vacance locative s'accompagne aussi de problématiques liées aux logements insalubres. À Castillon, le taux d'indignité est parmi les plus forts de la Gironde. En 2015, le Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) était estimé à 293 logements, représentant 21,53 % des ménages du parc privé (InCité, 2017). Ces habitats indignes sont à mettre en perspective avec une forte vacance de logement (20,4%) sur la commune, qui a doublé en 5 ans. Un tiers des logements vacants le sont depuis plus de 4 ans. Ce parc de logements vacants entre dans un processus de dégradation croissante, n'étant ni habité, ni entretenu. L'acceptation de logements vétustes par des nouveaux arrivants cherchant à se loger à bas prix alimente les revenus des marchands de sommeil qui ne sont pas encouragés à améliorer les conditions de vie dans leurs logements.

L'habitat indigne est ainsi également lié au travail agricole : en effet, de nombreux travailleurs précaires migrent afin de trouver un emploi dans les vignes, notamment au moment du palissage et des vendanges. Les salaires de ce type d'emploi saisonnier n'étant pas très élevés, ces travailleurs cherchent à se loger à très bas prix, acceptant souvent des conditions de logement très difficiles voire indignes. La journaliste Ixchel Delaporte, auteure de l'ouvrage « Les raisins de la misère », a travaillé sur le phénomène du « couloir de la pauvreté » défini par l'INSEE (2011, INSEE) pour décrire l'arc de 240 kilomètres de long et 40 kilomètres de large, s'étendant entre le Médoc et Agen, où cohabitent les châteaux de renom et les travailleurs précarisés des vignes.

Le territoire de Castillon en fait partie et regroupe cette population précaire qui habite dans des logements dégradés, vivant sous le seuil de pauvreté et constituée d'une diversité de profils et trajectoires : travailleurs saisonniers, mères célibataires, tziganes, etc. (Delaporte, 2018).

Le centre-bourg fait office de refuge pour ces individus : ils s'y regroupent par des liens d'interconnaissance ou y sont systématiquement envoyés par les institutions puisque les logements pouvant les accueillir se situent dans le centre-bourg. En effet, ce dernier regroupe à la fois des logements sociaux auxquels ces populations peuvent prétendre, mais également des logements privés inférieurs au prix du marché et souvent insalubres.

Les travailleurs saisonniers sont les premières cibles des marchands de sommeil car ils sont présents sur des périodes courtes et ont peu de moyens pour se loger. D'autres optent pour la solution mobile, mais précaire, du van et s'installent dans des lieux publics. A Castillon, les bords de Dordogne sont ainsi régulièrement envahis par les véhicules des saisonniers précaires, créant de fortes tensions avec le voisinage et ternissant l'image de la ville, faute de dispositifs assurant les conditions de leur installation.

2. LA DÉPRISE ÉCONOMIQUE, UN CERCLE VICIEUX

Au contexte de décroissance démographique et de vacance locative, s'ajoute une vacance commerciale problématique pour la vitalité des centres. En effet, les grandes surfaces en périphérie concurrencent directement les commerces de centre-ville qui ferment tour à tour. La vacance commerciale atteint alors des records, tout comme le taux de chômage en corrélation. En moyenne, 12% des commerces des petites et moyennes villes sont vacants en 2016. À Castillon-la-Bataille, ce taux atteint 26% (InCité, 2017). Les communes les plus touchées par ce phénomène restent les petites villes. En refusant les moratoires sur les zones commerciales, les pouvoirs publics continuent « *d'accepter l'étalement urbain et de le subir, sans prendre conscience du danger* » (Razemon, 2017).

Les investisseurs sont alors frileux pour porter de nouveaux projets commerciaux. Dès lors, ce taux de vacance est devenu l'indicateur collectif du degré de mortalité des villes moyennes. Cette vacance de longue durée génère un fort sentiment d'abandon des centres-villes et délite les liens sociaux qui existaient jusqu'alors.

La problématique des mobilités est également forte dans les centres-bourgs en décroissance, ayant un impact non seulement sur l'habitat mais également sur les dynamiques commerciales. Une des solutions à la déprise commerciale généralement prônée est celle de faciliter l'accès à la voiture dans le centre (Razemon, 2017). En effet, selon ce raisonnement, aménager la ville en mettant la priorité sur l'automobile permettrait aux commerces d'être plus attractifs. Les ménages les plus riches résidant en dehors des centres-bourgs, leur faciliter l'accès au cœur urbain permettrait de garantir la vitalité urbaine. Les mesures régulièrement prônées sont par conséquent la gratuité du stationnement ainsi que l'augmentation du nombre de places dédiées à la voiture.

Cependant, la voiture est un mode de transport qui incite particulièrement à se déplacer en périphérie, vers les centres-commerciaux et grandes chaînes installés à l'extérieur du centre, accentuant la vacance commerciale du bourg, tout en renforçant l'impression de délaissement de l'espace urbain (Razemon, 2017).

La vacance commerciale contribue à alimenter le processus de dégradation d'image du centre-bourg, tant aux yeux de la population locale qui souffre des tensions sociales et de leur amplification, que pour le tourisme qui devient inexistant ou très spécifique. Les touristes ne passent généralement pas la nuit à Castillon, mais y viennent pour une raison précise durant la journée, par exemple pour visiter les chais et découvrir la production viticole locale. Ainsi, peu arrivent par hasard à Castillon. Au vu de la structure de la voirie contournant Castillon, on peut « passer par », mais on ne « vient pas pour » Castillon. Ce schéma de contournement s'applique tant aux potentiels touristes qu'aux habitants de l'intercommunalité qui ont désormais peu de raisons de venir à Castillon.

3. LES INITIATIVES LOCALES POUR METTRE À L'AGENDA NATIONAL LA QUESTION DES CENTRES-BOURGS EN DÉCLIN

Le processus de déprise entraîne une situation de malaise social dans les villes touchées par le phénomène. Celles-ci se questionnent sur leur identité et leur vocation en tant que centres urbains.

Cette déprise peut également s'accompagner d'un délaissement politique national. Pourtant, au niveau local, des acteurs se mobilisent. Ainsi, à Castillon, le Maire Jacques Breillat a tenté à plusieurs reprises d'alerter les pouvoirs centraux sur l'urgence du déclin du centre-bourg, faisant écho à une problématique qui se trouve sur de très nombreuses petites et moyennes villes.

Cependant, ses appels n'ont pas été entendus puisque Castillon n'a pas été retenu, à cause de sa trop petite taille, par le comité de pilotage présidé par le Ministre de la Cohésion des Territoires pour le programme national « Action Coeur de Ville » en partenariat avec la Caisse des dépôts, Action Logement et l'Anah. Ce programme, à destination des villes moyennes, ne suffit pas pour prendre en compte les problématiques de décroissance dans leur globalité et dans la diversité des territoires. Ainsi, des villes ne répondant pas aux critères de sélection se retrouvent sans ressources et sans politique dédiée.

En effet, pour l'Etat, la décroissance est souvent considérée comme un problème local, sans envergure nationale, à l'opposé des propos de Philipp Oswalt qui affirme que la décroissance est un phénomène de portée nationale se généralisant de plus en plus (Oswalt, 2005). La majorité des politiques d'aménagement profitant aux métropoles dans une logique d'augmentation de la compétitivité des territoires, il est difficile pour les villes en décroissance d'assumer une volonté d'exploiter et de développer les bénéfices de cette décroissance.

À la décroissance en tant que telle s'ajoute le problème de l'ingénierie dont les petites villes sont souvent dépourvues, les laissant démunies pour trouver des solutions adaptées. Ainsi, le Maire de Castillon a dû faire appel à Incité et O+, basés à Bordeaux et qui ont développé une expertise dans la revitalisation des petites villes en déclin.

En France, l'absence de mise à l'agenda politique des problématiques liées à la décroissance est révélatrice des rapports entre autorités centrales et locales (Javary, 2018).

Au niveau national, l'absence de mise à l'agenda politique des problématiques de la décroissance peut également s'expliquer par le manque d'expérience des cabinets ministériels dans les territoires ruraux, leur expertise étant plutôt fondée sur la région Ile-de-France, soumise à des problématiques d'autres natures. Cette absence de mise à l'agenda de politiques spécifiques à la décroissance n'empêche cependant pas la mobilisation de dispositifs opérationnels existants au niveau national pour traiter des enjeux liés à la décroissance. Cela induit cependant un risque de limitation du champ d'action des acteurs locaux, du fait d'un déficit d'ingénierie au niveau local (Javary, 2018).

Le processus de dévitalisation des centres-villes a démontré le caractère aléatoire du phénomène supposé de ruissellement des métropoles sur les villes moyennes et des villes moyennes sur les plus petites villes, à l'image de la relation entre Saint-Emilion et Castillon-la-Bataille. Dans une allocution de mars 2018, Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires, affirmait que la commune de Castillon-la-Bataille, parce que proche de Saint-Emilion, ne devait pas être en si grande difficulté. Cependant, Saint-Emilion est bien plus riche et ne fait pas face à une vacance commerciale et locative inquiétante.

La richesse de Bordeaux ne ruisselle pas non plus sur ce territoire. Les effets positifs de la métropolisation ne se ressentent pas au delà d'un rayon de 20 kilomètres, n'atteignant donc pas les territoires ruraux au delà de Libourne. Ainsi, afin de provoquer un développement homogène du territoire et afin d'éviter un "ghetto rural", certains acteurs locaux à l'instar de Marc Sahraoui, administrateur de l'association Coeur de Bastide animant le Tiers-lieu de Sainte-Foy-La-Grande, considèrent que la Métropole, au même titre que l'Etat, a une responsabilité et doit donc élaborer des politiques publiques capables de déclencher un développement rural prospère (Le Monde, 2018).

B. CASTILLON : UNE FRAGMENTATION DU TERRITOIRE IMPLIQUANT DIFFÉRENTS GROUPES

Castillon-la-Bataille souffre d'une image négative en raison de nombreuses représentations sur la ville : insécurité, délinquance, incivilités, deals, etc. À cela s'ajoute le vote nationaliste (Rassemblement National, ex-Front National) de plus en plus fort à chaque élection (Ministère de l'intérieur, 2017). Ainsi, en 2007, le vote FN à l'élection présidentielle atteignait les 19%. Dix ans plus tard, en 2017, ce taux a atteint presque 31%. Ce double mouvement révèle le clivage au sein de la population castillonnaise. Les liens sociaux entre les habitants sont conditionnés par les différentes appartenances culturelles et sociales : les échanges intercommunautaires et intergénérationnels sont peu nombreux, entraînant incompréhension et défiance. Dès lors, le seul espace de rencontre est l'espace public, qui cristallise en conséquence les tensions.

1. TROIS GROUPES DIVISÉS CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION CASTILLONNAISE

Suite aux observations de terrain et entretiens réalisés, différents groupes sociaux et culturels sont apparus parmi les habitants de Castillon. Ces derniers ont des trajectoires et des caractéristiques socio-économiques variées et entretiennent donc des relations et des rapports de force différents les uns avec les autres. Ces groupes deviennent des publics prioritaires à toucher afin de revitaliser la ville de façon inclusive, en répondant à leurs besoins et aspirations.

Le premier groupe identifié correspond aux Castillonnais qui se revendiquent comme les habitants historiques du territoire. Cette population vieillissante est nostalgique d'un faste passé économique de Castillon-la-Bataille. Elle n'entretient que très peu de relations avec le reste des groupes identifiés. D'après les travaux de Chantal Crenn, dans l'imaginaire des résidents de longue date des régions de Castillon et de Sainte-Foy, le Maroc est encore un territoire dominé par la France, d'où découle la domination sur les ouvriers agricoles « Marocains ». Crenn distingue alors deux groupes : les « majoritaires » et les « Marocains ». Les « majoritaires » verraient les immigrés comme des arriérés pratiquant une « religion dangereuse ». Ils

soupçonnent les « Marocains » de ne pas vouloir travailler ou contribuer à la société. Pour eux, ces derniers occupent uniquement l'espace public sans rien faire. Dans les centres de Castillon et de Sainte-Foy, la proximité entre les groupes crée une forte distinction entre le « eux » et le « nous » et une défiance, surtout dans un contexte de déclin social et économique. Cela conduit à une racisation et à une « criminalisation de l'immigration » (Crenn, 2018).

Le second groupe, correspondant aux immigrés, est le plus hétérogène. Ils entretiennent des rapports différents avec les autres groupes en fonction de la vague d'immigration auxquels ils appartiennent, de leur statut socio-économique et de leur âge. Deux grandes vagues d'immigration se distinguent. Dans les années 1960, une première vague d'immigrés est arrivée à Castillon pour travailler dans les vignes, amenée directement par les vignerons. La majorité d'entre eux provenait d'un même village marocain. Aujourd'hui, ces personnes sont relativement intégrées économiquement, alors que leurs enfants et petits-enfants, eux, sont peu intégrés socialement et économiquement.

Ces derniers sont conscients que leurs aînés n'ont pas reçu la considération sociale qu'ils méritent par rapport au travail fourni dans les vignes et ne veulent donc pas y travailler. D'après Chantal Crenn, la définition d'un groupe dit d'immigrés ou « Marocains » renvoie à une externalité nationale et culturelle : les ouvriers agricoles « Marocains » ne seraient pas réellement français. Les enfants des migrants semblent ainsi condamnés à rester perçus par les « majoritaires » comme des « Marocains » dont la présence n'est légitime que s'ils travaillent (Crenn, 2018). Pour ces jeunes, nés en France et n'allant au Maroc que pour les vacances, ne pas être considérés comme Français, mais comme des étrangers profitant du système, entraîne une défiance à l'égard des personnes âgées de la ville. Ne trouvant pas de travail autre et sans ressources, les jeunes issus de cette immigration sont alors ceux qui « squattent » dans la rue et sont donc les plus visibles et les plus stigmatisés.

Une seconde vague d'immigration est notable : beaucoup plus récente, elle concerne des immigrés, ressortissants européens, italiens ou espagnols

d'origine marocaine ou algérienne pour la plupart. Venus travailler dans les vignes suite à la crise économique de 2008, ils sont intégrés économiquement lors des palissages et vendanges, mais ne trouvent pas de travail le reste de l'année. Isolés socialement et culturellement, beaucoup sont également stigmatisés. Cette dernière vague d'immigration paupérisée correspond aux individus identifiés par Ixchel Delaporte dans le « couloir de la pauvreté ».

Le dernier groupe identifié correspond aux « néo-Castillonnais ». Arrivés récemment sur le territoire, ce groupe s'est installé soit par choix pour les aménités que proposent les petites villes (cadre de vie, proximité de la campagne, accession à la propriété, tranquillité, etc.), soit de façon plus contrainte en raison de la hausse du coût de la vie sur la métropole bordelaise. Dans le premier cas, il s'agit plutôt de personnes avec un capital socio-économique et culturel important, dont une partie vient d'Angleterre d'ailleurs comme le montre l'installation d'anglais. Dans le deuxième cas, ce sont plutôt des familles qui se déplacent sur Bordeaux pour le travail en semaine. Dans ces cas-là, l'école joue un rôle fort de mise en relation des familles néo-castillonnaises et immigrées notamment.

2. L'ESPACE PUBLIC, LIEU DE CRISTALLISATION DES TENSIONS SOCIALES

Les différents groupes de Castillonnais évoqués entretiennent peu de relations interpersonnelles, mais se côtoient dans l'espace public, lieu de rencontre pouvant cristalliser les tensions. Par nature, l'espace public est un territoire libre où peuvent se retrouver tous les membres de la société (Korosec-Serfaty, 1988). Les places publiques, en particulier, sont les lieux d'excellence de la sociabilité publique, c'est-à-dire la manière d'être ensemble pour des groupes sociaux différenciés dans un contexte culturel donné (Korosec-Serfaty, 1988).

S'il est ainsi communément admis que l'espace public est un lieu de rencontre car utilisé par tous sans distinction, la réalité est plus complexe. Inégalement approprié par les individus selon leurs caractéristiques économiques, sociales et culturelles (Unemoto, 2001), l'espace public est dans une ville, dominé et occupé différemment par les groupes et selon les temporalités. Ainsi, les pratiques de l'espace public de la part des

différents groupes de Castillonnais identifiés varient fortement. En donnant à voir les différentes relations de pouvoir et d'appropriation de l'espace qui structurent la vie urbaine, l'étude de l'espace public permet de comprendre les forces en présence à Castillon et comment se cristallisent les tensions entre elles.

Comme le théorise Henri Lefebvre, l'espace public est un fait social, qui produit des effets en même temps qu'il révèle des éléments sur les représentations symboliques de la ville des différents groupes qui s'y investissent. C'est un lieu primordial dans la ville car là se révèlent et s'observent les interactions et les relations entre les groupes qui forment la société urbaine. Selon Lefebvre, celles-ci sont beaucoup plus complexes et variées que par le passé, car les groupes se sont multipliés. Il perçoit, dès les années 1980, une cristallisation des enjeux de pouvoir et de domination dans l'espace urbain autour des minorités ethniques. Pour les groupes, l'existence dans l'espace public est ainsi une véritable question de légitimité : les rapports sociaux se concrétisent en tant que relations spatiales. L'espace public, comme le rappelle Henri Lefebvre, doit permettre le droit à la différence, notamment des personnes « *périphérisées ou marginalisées dans la ville* ». Pour lutter contre l'illégitimation de l'espace public, des espaces légitimes pour tous les groupes sociaux sont à construire.

Les différents groupes Castillonnais sont donc en concurrence les uns avec les autres pour l'appropriation de l'espace urbain. Le travail d'analyse des espaces publics (cf. annexes) révèle que plusieurs d'entre eux, à l'instar des berges de la Dordogne, des capillaires, du champ de foire, sont dégradés voire abandonnés. Ces lieux, de part leur état, revêtissent une image négative. Cette situation renforce le sentiment de relégation de la population. La paupérisation du centre, le processus de criminalisation de l'immigration, l'éloignement des territoires dynamiques ont créé, d'après Chantal Crenn, une « survisibilité » des « Marocains » perçue par les « majoritaires ». Dès lors, les différences de perception et de conception des espaces publics entre les différents groupes alimentent des tensions sociales et culturelles, divisant des communes comme Castillon déjà paupérisées (Crenn, 2018).

Les discours des Castillonnais historiques révèlent alors cette exagération de la présence de jeunes issus de l'immigration dans l'espace public qui sont particulièrement stigmatisés.

Le « squat » des jeunes, sur plusieurs sites identifiés, dérange de nombreux habitants. Devant le bar PMU Le Vincennes et la pharmacie qui se trouve en face, des jeunes entre 16 et 25 ans ou bien des individus plus âgés, des « papas » nous disent des habitants de Castillon, cristallisent les tensions.



PMU de Castillon la Bataille

Ces rassemblements sont perçus comme une occupation illégitime de l'espace, qui produit des effets négatifs dans la vie de la cité : du bruit, des incivilités, une dégradation de la rue et des nuisances importantes pour les riverains. Des bouteilles sont laissées sur la voirie, exaspérant les commerçants locaux comme le pharmacien qui en retrouve régulièrement devant son local. Les « squatteurs » jouent au football dans la rue, discutent et boivent.

Pourtant, cette pratique spécifique de l'espace public possède une dimension culturelle. Il nous a été dit plusieurs fois que l'investissement du PMU et ses environs s'explique par la ressemblance de ce lieu avec la place du village marocain, dont sont originaires une part importante des immigrés.

La rencontre au café est très importante dans la vie sociale marocaine et ne peut pas vraiment se reproduire dans un café de Castillon, ce qui explique que les personnes restent aux abords du PMU.

« Ils se mettent à l'extérieur pour pas consommer tout le temps, au Maroc avec un café tu peux rester toute la journée »

Une femme issue de l'immigration travaillant à Castillon

Or, ici, la présence dans la rue est associée négativement au chômage, à l'assistantat, et est rendue complètement illégitime. Ce groupe est, de plus, associé à une certaine violence et délinquance urbaine, faisant partie de réseaux de trafics de drogues selon des habitants. Cette réalité criminelle existe, mais est amplifiée par les dires des habitants. Les « squatteurs » sont alors décrits comme désœuvrés, sans emploi ou en décrochage scolaire, sans ambitions ni désir d'intégration. Leur occupation de l'espace est l'élément qui exacerbe le plus les tensions ethniques à Castillon, puisque sa portée est éminemment symbolique. L'idée qu'ils n'ont pas le « droit », qu'ils ne devraient pas être là, et que l'endroit n'est pas « fait pour ça » revient ainsi souvent dans les entretiens.

Cependant, au fil des échanges, il apparaît de façon évidente qu'aucun endroit de Castillon n'est considéré comme un lieu légitime de présence de ce groupe. Ainsi, du mobilier urbain a été retiré de plusieurs endroits car « squattés » par les jeunes Maghrébins. C'est le cas des bancs devant la médiathèque, ou d'un banc qui se situait près du collège en face du jardin partagé. Des enjeux d'appropriation de l'espace entrent donc en compte.

« Où peuvent-ils aller sans être considérés comme des nuisances ? Nulle part. »

Une responsable associative

Ces propos illustrent qu'aux yeux de certains habitants, leur présence doit simplement cesser. Le rassemblement devant le PMU, marquant fortement les représentations mentales de la ville par les Castillonnais, découle directement des processus d'exclusion de l'espace qui sont à l'œuvre. En effet, plusieurs personnes issues de l'immigration, enfants ou petits-enfants de Marocains Castillonnais revendiquent une certaine visibilité, à l'inverse des générations précédentes.

« Nos parents et grands-parents qui avaient un énorme souci d'être intégrés, de pas faire de vague, de répondre à tous les critères de la norme française, de rentrer dans le moule ».

Une femme issue de l'immigration travaillant à Castillon

Le rassemblement est donc réellement le fruit d'une forme de revendication, d'un refus d'être invisible et de se conformer alors que par ailleurs, l'intégration socio-économique est difficile. Le discours des immigrés marocains de la première vague que nous avons pu rencontrer recoupe bien cette idée. Ils considèrent en effet assez durement les jeunes qui « squattent » dans l'espace public, en disant qu'eux avaient fait plus d'efforts pour trouver un travail et s'intégrer, et que ce n'est que comme ça que les personnes qui leur sont hostiles changeront d'avis à leur propos. Ce postulat est vivement remis en cause par les générations plus jeunes et nées en France :

« Eux leur revendication c'est d'être reconnus comme français, pas d'être intégrés dans un système parce qu'ils sont déjà français, ils veulent la reconnaissance »

Un immigré marocain de deuxième génération

3. DES PRATIQUES SPÉCIFIQUES DE L'ESPACE PUBLIC VECTRICES DE LIENS SOCIAUX

Les pratiques de l'espace public varient selon les groupes socioéconomiques et culturels, mais peuvent être des lieux de sociabilité. Selon Nicolas Oppenchaim, qui étudie les rassemblements de jeunes issus de l'immigration maghrébine dans les quartiers populaires, les rassemblements sont des moments de véritable socialisation (Oppenchaim, 2010). Ceux-ci sont particulièrement nécessaires et recherchés pour des personnes qui peuvent être exclues d'autres agents de socialisation, comme le travail ou l'école. Les adolescents utilisent alors le rassemblement dans la rue comme une source d'animation potentielle qu'ils différencient de la « galère » dominant leur lieu de résidence. C'est un moment qui permet de nouer des contacts et de développer des relations sociales, dont ils manquent souvent en dehors des cellules familiales qui peuvent être très fragmentées. En dehors d'un espace de cristallisation des tensions, les abords du PMU sont aussi des lieux de sociabilité.

Nicolas Oppenchaim évoque aussi spécifiquement le foot de rue, pratiqué par les jeunes d'origine marocaine, comme un élément d'exhibition et de mise en présence du groupe dans la ville. Les réactions d'hostilité liées au bruit des jeux de balles qui dérangent les riverains renforcent d'autant plus ce sentiment de « lutte » pour avoir le droit d'exister dans l'espace urbain. La portée intégratrice de la pratique du foot, quand elle est permise et encouragée, semble avérée à Castillon. En effet, à une époque, le chef de la brigade de la gendarmerie organisait des tournois de foot qui étaient très populaires. De même, une membre d'association a pu approcher les jeunes qui « zonent » quand elle est arrivée en organisant des rendez-vous pour aller « taper un foot ». Un espace sportif était attendu depuis longtemps par les jeunes castillonnais, c'est pourquoi ils se sont mobilisés pour mettre en place un city stade. Ils ont désherbé, visité d'autres city stades, et aidé au montage du dossier. Le city stade a été inauguré le 17 octobre 2018.

Ce lieu créé dans le but d'offrir un espace de jeux dédié aux jeunes, permettra peut-être d'apaiser les tensions dans l'espace public et autour du PMU, où les jeunes jouaient jusqu'alors. Sa très récente mise en service ne permet pas encore d'évaluer la réussite ou non de ce projet, même s'il semble déjà être investis par les jeunes. L'installation semble donc avoir été appropriée par le public visé et correspondre aux usages attendus. Cependant, nous ignorons si cela a permis effectivement de pacifier les tensions dans l'espace public puisque des jeunes et des « papas » continuent de « squatter » l'espace public devant le PMU. Le city stade témoigne d'une légitimation du sport de rue dans un espace qui lui est dédié et permet par là de légitimer la présence de jeunes issus de l'immigration.

Outre le sport, les événements organisés dans l'espace public favorisent également la construction d'un lien social puisqu'ils permettent à tous les groupes identifiés de se côtoyer, voire d'échanger ensemble comme le témoigne le succès du marché du lundi. Lors de cet événement hebdomadaire, les différents groupes sociaux se retrouvent pour un but commun, faire ses courses, mais cela permet de créer des interactions, puisque les Castillonnais, issus de l'immigration ou non, se retrouvent tous, soit en tant que commerçant et revendeur, soit en tant qu'acheteur. Des personnes issues de l'immigration et précarisées profitent du marché pour obtenir des biens de consommation à un prix raisonnable auprès de commerçants également issus de l'immigration ou au contraire auprès de producteurs locaux qui sont des habitants historiques ou des néo Castillonnais.

De même, la population vieillissante apprécie ce moment de la semaine qui permet une profusion de liens sociaux, de croiser leurs voisins et amis. C'est également un moment d'échange avec les commerçants issus de l'immigration et les Castillonnais qu'ils ne côtoient pas dans d'autres circonstances, à l'instar des mères marocaines. Au-delà de la simple rencontre, des échanges se produisent, permettant de dépasser la crispation.

C. DES POTENTIELS À RÉVÉLER DANS LE CENTRE-BOURG

Castillon-la-Bataille dispose de nombreux atouts lui permettant d'espérer une revitalisation dynamique et inclusive réussie, sortant ainsi du cercle vicieux de la décroissance, associé à des tensions sociales. En effet, la ville dispose d'atouts indéniables, en particulier la qualité de vie de son centre-bourg et la présence et le dynamisme des acteurs sociaux, lui permettant de tirer profit de l'actuelle situation économique et démographique. Cette décroissance doit être une occasion pour les pouvoirs publics de redynamiser la ville autour d'un projet social, culturel, ludique, et alternatif.

1.LA QUALITÉ DE VIE, ATOUT DES CENTRES-BOURGS RURAUX À DÉVELOPPER

Castillon-la-Bataille, en tant que petite ville organisée autour de son centre-bourg, peut être considérée comme une « ville durable », non négligeable dans le contexte actuel de changement climatique. Si ce concept évoque en premier lieu la production récente d'écoquartiers, il renvoie surtout à la conception des centres anciens, qui sont appelés à être réinvestis, dans une perspective de développement raisonné des villes. Denses et compacts, ils offrent une mixité fonctionnelle qui permet de réduire les déplacements motorisés puisque tous les services se trouvent à proximité.

Par ailleurs, la construction des bâtiments est remarquablement qualitative et perdure dans le temps. Leur conception à partir de matériaux naturels locaux et adaptés au climat permettent de limiter la consommation énergétique. Le patrimoine bâti contribue non seulement, à construire l'identité locale de la ville et de ses habitants mais également, à produire des bâtiments cohérents avec l'environnement. Ainsi, les corniches des immeubles anciens, au-delà de leur style architectural spécifique, permettent de conduire le ruissellement de l'eau sur les façades. De la même façon, les enduits à la chaux, permettent à la pierre de respirer, ce qui contribue au bon fonctionnement de l'isolation (Sites Cités, 2017). À Castillon-la-Bataille, la pierre utilisée pour construire le centre ancien, le calcaire à Astéries, matériau local extrait dans les carrières de l'Entre-deux-Mers, participe de la robustesse de ces bâtiments.

Certes, des économies d'énergie peuvent sans doute être réalisées grâce à une meilleure rénovation et isolation des logements du centre-bourg, mais de par la forte densité urbaine, les pertes d'énergie sont déjà en partie évitées.

Outre sa qualité environnementale, le calcaire à Astérie permet de créer un patrimoine bâti unifié et ainsi de forger une identité spécifique à la ville, caractéristique du Sud-Ouest. L'ambiance qui se dégage de la ville révèle l'identité du territoire. Les touristes mettent en avant la qualité patrimoniale du centre-bourg, qui invite à parcourir la ville en flânant dans ses vieilles rues. L'unicité architecturale remarquable de la vieille ville se combine avec un patrimoine naturel à haut potentiel. La Dordogne offre, non seulement un cadre de vie exceptionnel, mais également une vue imprenable et saisissante qui mérite d'être connue et mise en valeur. Au niveau touristique, Castillon-la-Bataille pourrait être une porte d'entrée de la Vallée de la Dordogne, site à fort potentiel touristique. A proximité directe de Saint-Emilion, disposant de patrimoines bâtis et naturels exceptionnels, la ville peut espérer attirer des visiteurs de passage et, par-là, modifier son image négative.

Porter à nouveau son attention sur les centres anciens des petites et moyennes villes est un moyen de prévenir l'étalement urbain et la destruction de nouveaux espaces naturels, agricoles et viticoles. Développer l'habitat en centre-bourg permet une mobilité de proximité et des déplacements doux. Rénover le patrimoine bâti encouragerait le tourisme. Dans une logique de développement durable, réinvestir la petite ville ancienne, à taille « humaine », permet de faire le lien entre l'environnement, le social et l'économie.

2. TIRER PROFIT DE LA DÉCROISSANCE POUR UNE NOUVELLE MANIÈRE DE CONCEVOIR ET VIVRE LA VILLE

Dans les villes en décroissance, la prolifération des espaces vacants est souvent perçue comme un fléau participant au cercle vicieux du déclin démographique et économique. Pourtant, ces friches sont l'occasion de tester un urbanisme transitoire et expérimental, basé sur les nouveaux

usages et les besoins de la population. Ainsi, elles sont l'occasion d'expérimenter une revitalisation par l'art, le jeu, l'agriculture ou la nature (cf. II.B.3). Il s'agit de développer des stratégies de « décroissance planifiée » comme c'est le cas aux Etats-Unis ou en Allemagne. D'après Philipp Oswald, la ville en décroissance est ainsi le nouveau terrain de jeu pour expérimenter de nouvelles pratiques architecturales et urbanistiques.

Dans son livre *Shrinking Cities*, il développe l'hypothèse que les villes en décroissance doivent servir d'impulsion pour développer de nouveaux concepts et modèles de société et d'aménagement urbain. Ces stratégies urbaines alternatives sont hétérogènes dans leur réalisation (gestion communautaire du foncier, agriculture urbaine, destruction stratégique de logements, etc.) et dans leur mode d'action (initiatives municipales aux Etats-Unis, du gouvernement fédéral en Allemagne, citoyennes en France, etc.). Ainsi, la décroissance ne doit plus être perçue comme un problème, mais comme une opportunité de redéveloppement sur des bases différentes des canons de l'entrepreneuralisme urbain. Il faut assumer un remodelage urbain qui corresponde à la décroissance dans un tissu urbain dense, entamer un processus de dédensification et de valorisation du « vide ».

Cette stratégie fait appel à une plus grande réappropriation du « droit à la ville » d'Henri Lefebvre (Lefebvre, 1974). Ce droit à la ville englobe un droit à l'œuvre (à l'activité participative) et un droit à l'appropriation de l'espace. Henri Lefebvre a alors développé l'idée d'une « utopie expérimentale » s'appuyant sur les « besoins sociaux » des urbains. Ces derniers doivent participer à la production de la ville, y compris lors des décisions. Cependant, face à un urbanisme fonctionnel ou vertical, la concertation publique est très limitée. La décroissance urbaine offre alors une formidable opportunité de repenser le lien entre citoyens et aménagement urbain, de réappropriation de l'urbain. C'est l'occasion de changer le modèle de l'aménagement urbain afin qu'il soit plus inclusif et participatif. L'expérimentation est alors la clef pour ce changement de paradigme.

Les acteurs de l'expérimentation urbaine peuvent réellement tirer profit de la décroissance et des espaces vacants afin de proposer des transformations éphémères pouvant être pérennisées par la suite dans l'espace public et dans des locaux inoccupés. La décroissance favorise ce type d'expérimentation grâce à de nombreux espaces disponibles à bas coût et à un brassage social et culturel.

L'urbanisme temporaire apparaît comme une nouvelle manière de requalifier les villes et ses usages. Favoriser des projets artistiques est alors un moyen de changer l'image d'un lieu et de participer à sa redynamisation. De nombreuses collectivités font désormais appel à des cabinets d'étude et ateliers ou coopératives d'urbanisme qui parient sur un urbanisme temporaire créatif afin d'occuper les locaux en attendant la mise en place d'un projet de plus long terme (Bruit du Frigo à Bordeaux, Plateau urbain à Paris, etc.). C'est une stratégie gagnant-gagnant : les artistes peuvent profiter de locaux à bas loyer pendant une durée déterminée, aidant le développement de leurs activités, et parallèlement le site est occupé, ce qui limite les charges (surveillance, dégradation prématurée dues à l'inoccupation) et participe à redynamiser la rue ou le quartier. Ainsi, à Castillon, des acteurs locaux sont intéressés par ce genre de démarche.

Bon Pour 1 Tour, des artistes plasticiens s'intéressant à l'espace public et qui travaillent notamment avec Bruit du Frigo, souhaite installer durablement leurs activités dans la ville de Castillon. La décroissance est donc l'occasion d'expérimenter, de développer des projets créatifs et solidaires innovants. Castillon a donc tous les atouts pour mettre en place un urbanisme temporaire et alternatif.

VU AILLEURS

QUARTIER DE CRÊT DE ROCH SAINT-ETIENNE (42)



(Rues du développement durable, 2018)

Dans ce quartier d'habitat ancien dégradé stéphanois, les rez-de-chaussée commerciaux vacants, les « fissures de l'ordre urbain planifié et programmé » (Lefebvre, 2009), ont été occupés par des activités « alternatives », en lien avec l'économie sociale et solidaire, favorisant un nouveau dynamisme et l'émergence d'un nouveau paradigme social. Les acteurs impliqués dans ce processus d'expérimentation sont divers : habitants, militants, professionnels de l'urbain, artistes, etc., et se sont regroupés au sein de l'association Rues du Développement Durable (RDD). Celle-ci participe à la mise en œuvre de ces activités « alternatives » grâce à des loyers raisonnables, à la mutualisation des moyens et à une solidarité entre acteurs. Grâce aux fonds propres de RDD et à des subventions publiques, une dizaine de locaux ont été réinvestis pour divers usages : local à vélos, atelier de designers, artisanat, AMAP, épicerie, salle de danse, etc.

Le contexte de petite ville en dévitalisation à Castillon peut inviter à penser le futur de la ville dans une démarche originale, distincte de ce qui pourrait être envisagé dans une métropole (Morel Journal, Sala Pala, 2018). Il apparaît important de considérer la possibilité de ne pas faire primer la valeur marchande sur la valeur d'usage, puisque le contexte appelle justement à repenser les façons d'habiter et de vivre la ville. Les conditions de pauvreté dans lesquelles se trouve une partie de la population castillonnaise invitent à imaginer des actions, pouvant paraître utopiques, mais qui considèrent la valeur d'usage comme primordiale, où les « acteurs habitants (...) construisent une force sociale collective qui transforme l'un des problèmes – l'existence de locaux vacants – en une opportunité pour le droit à la ville » (Morel Journal, Sala Pala, 2018). Il apparaît alors pertinent de concevoir à Castillon des espaces de vie alternatifs. Cette démarche a déjà été entamée par la mairie avec le projet d'habitat partagé pour les personnes âgées.

Il s'agit de renouer avec le développement économique local mesuré via l'amélioration du cadre et de la qualité de vie, assumant une décroissance et un ralentissement de la vie urbaine. Il existe ainsi désormais des labels valorisant les petites villes en décroissance. C'est le cas par exemple du label « Cittaslow », un réseau international de villes visant l'amélioration du bien-vivre local par le ralentissement du rythme de vie des habitants. Le label s'adresse à des villes moyennes de moins de 50 000 habitants qui s'engage à adopter des mesures coercitives qui vont dans le sens d'un urbanisme « à visage humain ».

Il existe ainsi des recommandations à l'instar de la multiplication des zones piétonnes, la mise en valeur du patrimoine, l'empêchement de nouvelles constructions, le développement de la solidarité, la création de places publiques conviviales, le développement des commerces de proximité, le développement des coutumes et produits locaux. La décroissance peut donc être l'occasion de renouer avec une réelle qualité de vie.

3. VERS UNE VILLE PLUS RÉSILIANTE

Ces efforts de décroissance peuvent plus globalement s'inscrire dans une nouvelle vision de ce que doit être une ville et de comment la rendre plus « humaine ». Ainsi, il s'agit de développer un modèle de ville plus résilient, tant pour ses habitants que face aux chocs économiques et environnementaux. Castillon-la-Bataille peut alors s'appuyer sur des initiatives locales visant à accroître la résilience du bourg.

Cette logique provient du mouvement des Villes en Transition. Il s'agit d'une initiative lancée à Totnes, en Angleterre, en 2006, par Rob Hopkins afin d'améliorer la résilience des villes. Ainsi, l'habitat participatif et les dispositifs de démocratie participative prennent part au mouvement des Villes en Transition. L'initiative de la municipalité pour mettre en place un habitat partagé pour les retraités va dans le sens d'accroître la résilience du territoire communal. Le mouvement des Villes en Transition s'est, depuis, diffusé. Castillon-la-Bataille est ainsi sur le territoire de « Transition au fil de l'eau » : un collectif mettant en place la transition sur un territoire s'étendant le long de la Dordogne.

Ce collectif porte le projet d'un tiers-lieu visant à relocaliser la distribution agricole et à tisser du lien social. En ce sens, le concept de tiers-lieu est particulièrement pertinent. En effet, il s'agit d'un espace qui propose de faire cohabiter différents usages, permettant ainsi la rencontre entre des personnes aux compétences variées, qui n'auraient pas forcément eu l'opportunité d'échanger autrement (Movilab, 2018). Le concept de tiers-lieu a été développé par le sociologue urbain Ray Oldenburg, au cours des années 1980. Cela fait référence aux environnements sociaux autres que la maison et le travail. Ray Oldenburg établit une distinction entre le « *premier lieu* », correspondant au foyer, le « *second lieu* », correspondant au lieu de travail, et le « *troisième lieu* », correspondant à un espace dans lequel la vie communautaire informelle peut prendre place. Ray Oldenburg déplorait le manque de lieux dans lesquelles toutes les classes sociales peuvent interagir (Oldenburg, 1998).

Le tiers-lieu permettait de répondre à ces enjeux en encourageant les rencontres fortuites. Il n'existe pas de modèle type, mais plutôt une multitude d'expériences qui peuvent enrichir les réflexions des acteurs souhaitant mettre en place un tiers-lieu. Pour une expérience réussie, il est nécessaire d'intégrer tous les acteurs du territoire au projet. Il faut alors établir un partenariat efficace avec les collectivités locales. La société civile est aussi concernée : une appropriation collective du projet en amont de la création favorise la réussite d'un projet de tiers-lieu.

Afin d'améliorer la résilience des territoires, l'agriculture urbaine semble être nécessaire. Par exemple, après la crise de 2008, Détroit s'est effondrée mais propose aujourd'hui un modèle d'agriculture urbaine innovante et pionnière. Détroit est une des villes les plus étudiées sur les thèmes de la décroissance et de l'agriculture urbaine. En effet, la ville est une des plus pauvres des Etats-Unis et un tiers de son territoire est abandonné.

Cependant, en devenant un désert alimentaire et sanitaire, Détroit a su se réinventer pour développer de nouvelles pratiques agricoles et urbaines innovantes. La transition écologique passe par des initiatives notamment en termes de permaculture et d'agriculture urbaine. Des initiatives citoyennes sont menées pour reconstruire l'économie et réduire l'empreinte carbone des villes. Ainsi, l'habitat participatif et les dispositifs de démocratie participative prennent part au mouvement des villes en transition. Les friches urbaines peuvent, dans cette logique, être valorisées. L'agriculture urbaine semble être également un bon outil de création et de renforcement du lien social. Outre le jardinage, ces espaces favorisent les échanges entre voisins par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives. En s'appuyant sur des compétences manuelles, différentes populations peuvent s'emparer du projet et voir leur travail valorisé. Les jardins partagés ou collectifs sont des outils de lutte contre les discriminations et l'exclusion. Dès lors, cela permet la création d'échanges multiculturels et intergénérationnels.

La pratique de l'agriculture urbaine a des objectifs sociaux puisqu'elle contribue à la sécurité alimentaire et aide à développer le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens à leur ville. L'insertion sociale

peut même être une part principale du projet d'agriculture urbaine, comme le fait par exemple le réseau de Cocagne. Certains auteurs intéressés par la transition écologique (Mogk, Kwiatkowski et Weindorf 2008 ; Millington 2013), considèrent que les friches permettent la réintroduction de pratiques qui avaient disparu des villes : cultiver les parcelles vacantes, reboiser les terrains vagues, établir des corridors biologiques. En assumant la décroissance, les villes peuvent donc valoriser leurs espaces vacants afin de reconnecter avec la nature et l'agriculture, améliorant ainsi leur résilience.

4. LE RÔLE CLEF DES ACTEURS SOCIAUX

Le centre-bourg de Castillon-la-Bataille exerce une fonction de centralité au sein de la communauté de communes. Il permet de structurer le territoire autour d'une offre de services publics, d'équipements sportifs et culturels, et de commerces variés. C'est cette proximité et le lien social qu'elle génère qu'il est nécessaire de préserver pour éviter le délitement de la société rurale. Pour la cohésion sociale, le sociologue Robert Putnam rappelle la nécessité des liens sociaux créés par contacts et donc par extension favorisés par les commerces et services de proximité (Putnam, 2000). Une sociabilité dense, le contact avec des individus différents de soi-même d'un point de vue culturel, social et économique, permet ainsi une meilleure santé physique et mentale, une baisse de la criminalité, un meilleur bien-être collectif. Il est donc nécessaire de favoriser les échanges entre les différentes populations identifiées à Castillon.

Ainsi, l'abandon des centres des petites villes entraîne une perte de lien social, nécessaire à la cohésion sociale. C'est en ce sens qu'Olivier Razemon rappelle que la dévitalisation de ces villes a un effet sur la sociabilité. C'est par leur taille « humaine » que ces centres-bourgs permettent la coexistence de diverses populations qu'il faut absolument préserver (Razemon, 2017). C'est également dans le centre-bourg de Castillon que se concentrent les acteurs sociaux. Par acteurs sociaux, on entend tous les acteurs institutionnels ayant une vocation sociale (écoles et collège, médiathèque, services municipaux et intercommunaux dédiés, Gironde Habitat et les autres bailleurs sociaux, associations) et les

acteurs qui, par leurs actions, peuvent avoir un impact social (les artistes notamment). Le tissu associatif est particulièrement vaste et dynamique pour une ville de cette envergure.

Suite aux échanges avec les acteurs sociaux locaux, il apparaît que la plupart d'entre eux travaillent ensemble sur des projets communs. Un des projets les plus emblématiques de ce constat est le jardin partagé de l'école primaire. Lancé par Emmanuelle Dat, directrice de l'école, en cogestion avec la municipalité, l'EHPAD, le centre médico-psychologique, l'amical laïque et l'association ARRPEJ (Action de Recherche Réalisation Prévention Education Jeunesse), il a rapidement été approprié par les enfants. Aujourd'hui, les objectifs pédagogiques et sociaux sont remplis et le projet est devenu pérenne puisqu'ARRPEJ anime désormais le jardin. Ce succès a renforcé les liens entre l'école et l'association qui organise à présent des goûters avec les parents.

Le travail des associations et des acteurs sociaux de la ville est pour l'heure le seul qui réussisse à créer des liens sociaux entre les différentes populations, et notamment grâce à l'organisation d'évènements. La journée du jeu, organisée en mai 2018 par la municipalité dans le centre culturel, a rassemblé les familles issues de diverses origines, y compris les pères des familles marocaines qui participent rarement à ce genre de manifestation. De la même façon, la fête d'Halloween, organisée en novembre 2018 par la médiathèque, a réuni près de 300 Castillonnais. L'intermédiation des enfants y est pour quelque chose : la médiathèque et l'école sont deux institutions qui favorisent également au jour le jour les échanges entre parents à travers la prise en charge de leurs enfants.

Pourtant, les acteurs sociaux font état d'un manque de moyens humains, financiers et matériels, auquel la mairie a en partie répondu avec le projet de maison des associations, en préemptant un ancien bâtiment appartenant à EDF, qui est en train d'être réhabilité pour en faire un lieu rassemblant des acteurs associatifs du territoire.

MAISON DES ASSOCIATIONS

BON POUR 1 TOUR
Artistes graphistes

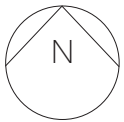
MOSAÏSTE ET SCULPTEUR

CASTILLON EN TRANSITION
Acteurs du Tiers-lieu

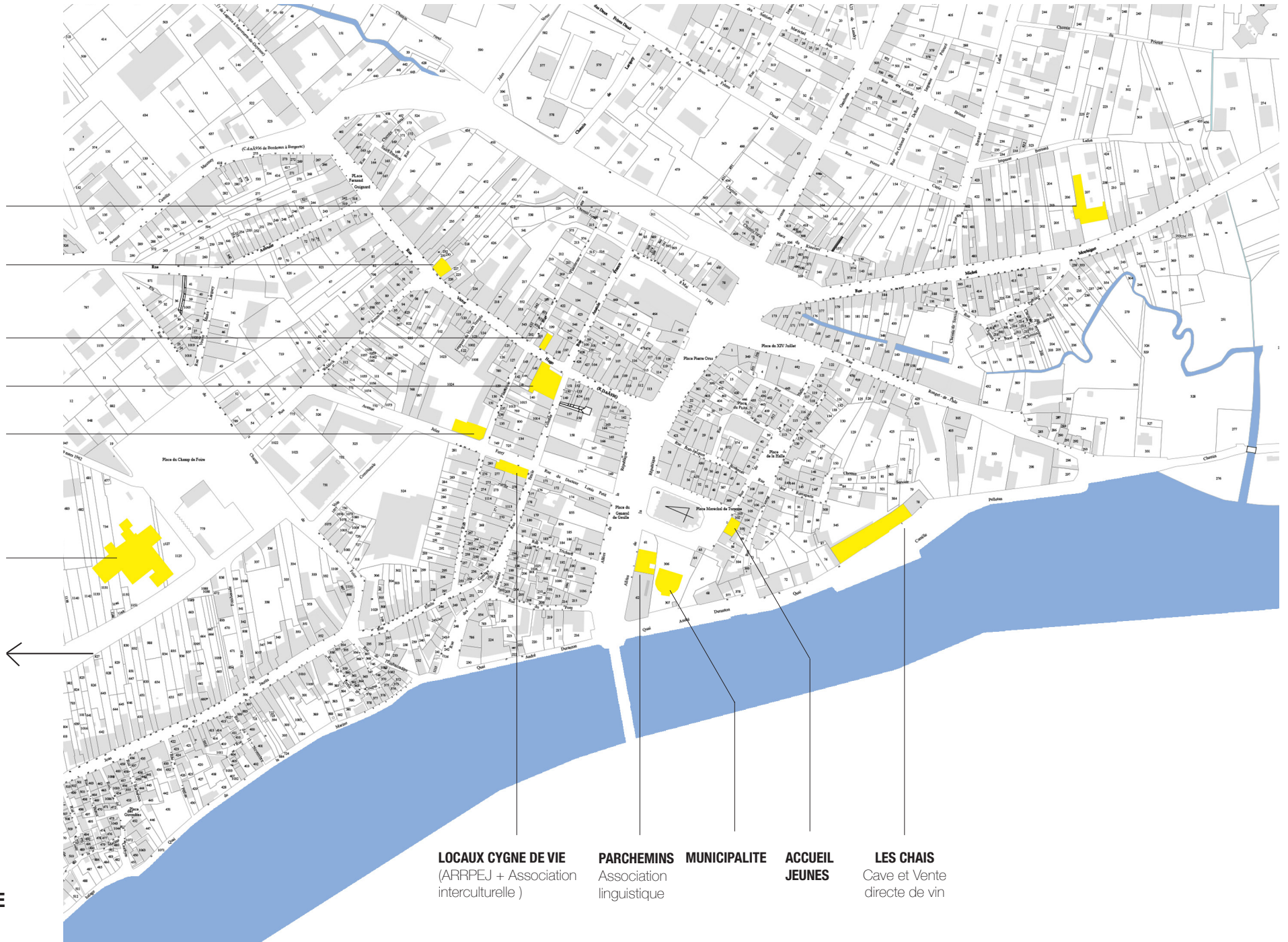
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

ÉCOLE PUBLIQUE ÉLÉMENTAIRE HENRI BARDON

COLLEGE ALIÉNOR D'AQUITAINE (EXT. CARTE)



CARTOGRAPHIE DES ACTEURS
Sans échelle



LOCAUX CYGNE DE VIE
(ARRPEJ + Association interculturelle)

PARCHEMINS
Association linguistique

MUNICIPALITE

ACCUEIL JEUNES

LES CHAIS
Cave et Vente directe de vin

02 VERS UN DÉPASSEMENT DES TENSIONS PAR UN FIL ROUGE MULTIDIMENSIONNEL

À partir de ce constat, le fil rouge est conçu comme un moyen d'action sur l'espace et de mise en réseau des acteurs de la ville. Cela s'accompagne d'une gouvernance inclusive et participative de soutien aux acteurs et initiatives locales afin de dépasser les tensions sociales. Cette redécouverte des acteurs ira de pair d'une redécouverte du territoire qui se veut plus inclusif et ludique. Face au constat de la paupérisation de la population castillonnaise, il apparaît donc primordial que le fil rouge ne se centre pas uniquement sur l'espace public, mais propose des dispositifs répondant aux besoins sociaux et visant à atténuer les tensions. Le fil rouge doit donc obligatoirement inclure ces dimensions afin d'espérer avoir un impact bénéfique.

A. LA DUALITÉ DU FIL ROUGE : MATÉRIALITÉ ET IMMATÉRIALITÉ

Le projet que nous proposons s'incarne dans un fil rouge multidimensionnel. Ce dernier comportera :

- Une partie immatérielle : « **LATOILE** », concrétisée par la mise en réseau d'acteurs et d'évènements, au service du fil rouge matériel. Celle-ci vise à diminuer les tensions sociales par une meilleure coordination des acteurs et des évènements, favorisant le développement d'une synergie de travail et de mutualisation des moyens.
- Une partie matérialisée constituée de :
 - 1) « **NOUAGES URBAINS** », soit un réseau de lieux dispersés dans la ville. Le nouage est une opération de tissage qui consiste à nouer les fils d'une chaîne terminée à ceux de la chaîne nouvelle qui lui succède. Ces lieux ne suivent pas un parcours fixe mais sont pertinents de par

leurs caractéristiques inclusives, sociales ou patrimoniales. Certains lieux existent déjà et seront uniquement recensés tandis que d'autres lieux sont en projet.

2) « **BORDS D'EAU** » c'est-à-dire, un parcours le long de la Dordogne accessible grâce à des petites rues, les capillaires.

1. LE FIL ROUGE : OBJECTIFS

Modifier les rapports entre groupes sociaux ne pourra pas se faire exclusivement par une intervention dans l'espace public. Ce dernier peut être considéré comme un espace potentiel de rencontre entre les groupes, mais il est légitime de se demander si cette rencontre produit de la mixité sociale : les trois groupes peuvent être présents mais se parlent-ils ? Une approche par les différents groupes sociaux est donc indispensable pour arriver à un véritable partage de l'espace public et à une résolution des conflits. Il est dès lors, nécessaire de rétablir le dialogue inter-groupe dans l'espace public, qui pourra alors devenir un lieu convivial d'échange et légitime pour tous. Puisque l'espace public est un lieu de rencontre, mais pas nécessairement d'échange, il cristallise les crispations sociale et culturelle. Agir dans l'espace public, sans accompagner l'intervention d'une politique d'éducation, pourrait donc aggraver ces dernières.

La mise en place d'un fil rouge agissant sur l'espace public doit donc être prise avec précaution dans la perspective d'une approche de la ville permettant plus de lien social et un dépassement des discours fermés. Des aménagements semblent nécessaires dans des lieux clés du centre-bourg. Cependant, le fil rouge dans ses dimensions multiples doit avant tout se concentrer sur *l'empowerment* des acteurs en mettant en valeur leurs initiatives, qui sont de véritables relais d'intégration et de cohésion

sociale. C'est par un travail de dépassement des clivages en profondeur qu'une identité de ville et un meilleur « vivre ensemble » pourront se construire, ce qui pourra se faire dans une certaine mesure par ce que nous avons appelé la toile, qui elle-même comporte des limites. Afin de dépasser ces limites et incertitudes, il semble primordial d'user d'une approche incrémentale, modifiant et adaptant le projet en fonction des aspirations des acteurs associatifs et institutionnels ainsi qu'en fonction de l'évolution des tensions entre les différents groupes sociaux.

2.FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS POUR UNE VISION COMMUNE DU TERRITOIRE : LA TOILE

Si des synergies entre les acteurs sociaux se créent de manière ponctuelle (cf. I.B.4), le manque d'infrastructures adaptées et de cadre de travail limitent l'action commune. Le manque d'espaces de travail, dû à des locaux associatifs trop petits, comme ceux de Cygnes de Vie, entraîne des problèmes logistiques ne favorisant pas les échanges entre les associations n'ayant pas leur local dans cet espace. La mise en réseau des acteurs permettrait d'encourager les collaborations, en facilitant les échanges. De plus, il est important pour la commune, tant pour son image que pour son dynamisme, de visibiliser le travail des associations auprès des populations communale et intercommunale.

Avant la mise en place de *la toile*, une concertation sera nécessaire auprès des acteurs impliqués sur le territoire afin de co-construire le projet de façon participative. Les propositions de ce rapport ont donc vocation à être discutées entre les acteurs et les habitants, pour être modifiées, améliorées et adaptées en fonction de leur expertise du territoire.

Cela pourra se concrétiser par un réseau immatériel d'acteurs, *la toile*, au service du fil rouge matériel, qui lui-même ne pourra pas fonctionner sans ce soutien des acteurs castillonnais. Cette *toile*, existante mais à renforcer, sera constituée du tissu associatif, des habitants portant des projets citoyens, et des acteurs institutionnels dans leur vocation sociale et participative. *La toile* désigne ce tissu d'acteurs sociaux et associatifs, ainsi que les projets événementiels fédérateurs qu'ils porteront.

UN POSTE DE COORDINATION

Un poste de « chargé de mission fil rouge » pourrait être créé à l'échelle communale, afin d'accompagner la mise en œuvre de cette *toile*. La création d'un poste dédié permettra une approche favorisant des rencontres informelles et le renforcement de liens inter-associatifs. Un travail plus régulier auprès des associations sera alors engagé, tout en réduisant les risques d'immobilisme et de stagnation des projets. L'objectif de ce poste est avant tout de coordonner les projets des différentes associations et de fédérer les acteurs.

Pour cela, le chargé de mission pourra mettre en place des formations adaptées au contexte castillonnais, favorisant la montée en compétences. Il pourrait coordonner l'organisation de festivals ou d'événements impliquant un grand nombre d'acteurs sociaux, dans le but de redynamiser la vie communale. Ces projets permettront de faire travailler ensemble des associations autour de ces projets communs significatifs qui pourrait accueillir le grand public. Afin de favoriser le montage de projet, le chargé de mission participerait à la recherche de financements. Il pourrait également aider à la co-construction d'un outil cartographique, détaillé plus bas. Un local pourrait être réservé pour ce chargé de mission au coeur de l'action associative : soit au sein du Tiers-lieu proposé par Transition au fil de l'eau, soit au sein de la future Maison des Associations.

Concernant les financements et le portage du poste, plusieurs possibilités peuvent être envisagées et parmi lesquelles :

- 1)** Le chargé de mission est employé par une association volontaire pour porter le projet et expérimenter ce poste. Au vu des contacts que nous avons eus en entretiens, ARRPEJ pourrait être l'association la plus cohérente et volontaire pour porter ce projet. Les financements pourraient donc s'articuler autour des aides à la vie associative fournies par les collectivités locales et les subventions nationales tels que le FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) visant à financer les formations (activité du chargé de mission fil rouge) ou le FONJEP (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) subventionnant les postes de pilotage et d'animation des réseaux associatifs.

2) Le chargé de mission est employé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dans l'optique de la création de lien social à Castillon.

3) Le chargé de mission est employé par la commune. Ce poste renforcera le soutien communal aux associations tout en travaillant à la mise en place concrète du fil rouge. Il est aussi envisageable que ces missions ne constituent pas un poste en soi, mais s'ajoutent à une fiche de poste préexistante, que ce soit dans un cadre associatif ou communal voire intercommunal. Ainsi, le poste de Jean-Claude Ducouso, 1er adjoint aux relations avec les associations ou celui d'Emmanuelle Gonzalez, à l'accueil jeune, pourrait être complété par cette mission.

LA CO-CONSTRUCTION D'UN OUTIL (CARTOGRAPHIQUE) FAVORISANT LA CONNAISSANCE DES ACTEURS SOCIAUX

Afin d'amorcer un processus de rencontres, d'échanges entre les acteurs sur les besoins de chacun, il semble nécessaire d'inventer un outil visant à améliorer la connaissance des acteurs entre eux. Une des possibilités envisageables serait que la municipalité initie la conception d'un outil cartographique dynamique. Ce premier travail, permettrait de renforcer les liens et de clarifier les attentes de chacun avant d'avancer plus loin dans la mise en place de la toile. La visibilité des acteurs associatifs et de leurs actions serait alors améliorée. Cela pourrait se faire sous la forme d'une carte interactive et participative de type Openstreetmap ou Esri StoryMap, où chacun pourrait participer à la réalisation de cette carte en ajoutant ses projets. Cette cartographie permettrait de rendre visibles les projets et de clarifier la présence des acteurs sur la commune en inscrivant leurs actions dans des espaces clairs.

Ce document de travail serait réalisé par les acteurs et chapeauté par le chargé de mission fil rouge, ou, à défaut, ce concept pourrait être repris par un des acteurs castillonnais. Il pourrait être diffusé aux acteurs associatifs et citoyens impliqués, en comportant : les coordonnées de chacune des associations, leur localisation, les projets qu'ils mènent actuellement, avec leurs objectifs et temporalités. Ces critères seront modifiables selon les besoins, les usages et les envies des acteurs impliqués.

Au-delà de ces propositions, ce sont surtout les projets mis en place dans le cadre du fil rouge (cf. III.B) qui permettront, dans leur processus de réalisation, une fédération des acteurs. Ces projets, menés par la *toile*, et en lien avec les axes de ville ludique (cf II.B.3), participative et inclusive, encourageront le développement d'une culture du travail en commun et d'une vision partagée du territoire. Une des conséquences de cette dynamique de travail sera également le partage de connaissances, d'expériences et d'expertises du territoire. Cela permettra un enrichissement mutuel et, à terme, une action encore plus efficace pour répondre au mieux aux enjeux locaux. par la suite cela pourrait jouer un rôle d'effet levier par les échanges et l'organisation conjointe qui aura été nécessaire pour le bon déroulement de ces actions. Dans l'idéal, ces initiatives seront appelées à se multiplier sous l'impulsion citoyenne.

3. UNE CONCRÉTISATION PHYSIQUE DU FIL ROUGE : LES NOUAGES URBAINS ET LES BORDS D'EAU

En complémentarité de la *toile*, le fil rouge s'inscrit concrètement dans l'espace castillonnais, à la fois dans des lieux (extérieurs et intérieurs, publics et privés), ce qui correspond à des *nouages urbains*, mais aussi dans un parcours le long de la Dordogne, les *bords d'eau*, que comme un espace naturel qui doit pouvoir être réapproprié par les habitants.

En partant du constat que le centre-bourg est dévitalisé, et à fortiori désinvesti par les habitants, il nous est apparu capital de repenser la vie de ce centre, notamment à travers les aspects commerciaux et de vie économique, mais aussi dans des lieux et espaces publics névralgiques de la vie communale. Ces lieux publics, déjà connus par les acteurs qui font vivre Castillon, doivent être pour certains réinvestis, repensés, voire rénovés ou réhabilités, afin d'être réappropriés par la population de Castillon. Ce fil rouge matériel vise à vivre et parcourir la ville, ce qui permettra une meilleure inclusion et de révéler le patrimoine castillonnais. La diversité de la population castillonnaise doit être incluse toute entière dans ce projet de revitalisation inclusive.

ECOLE DES FILLES

MAISON DES ASSOCIATIONS

PRE DE LACH

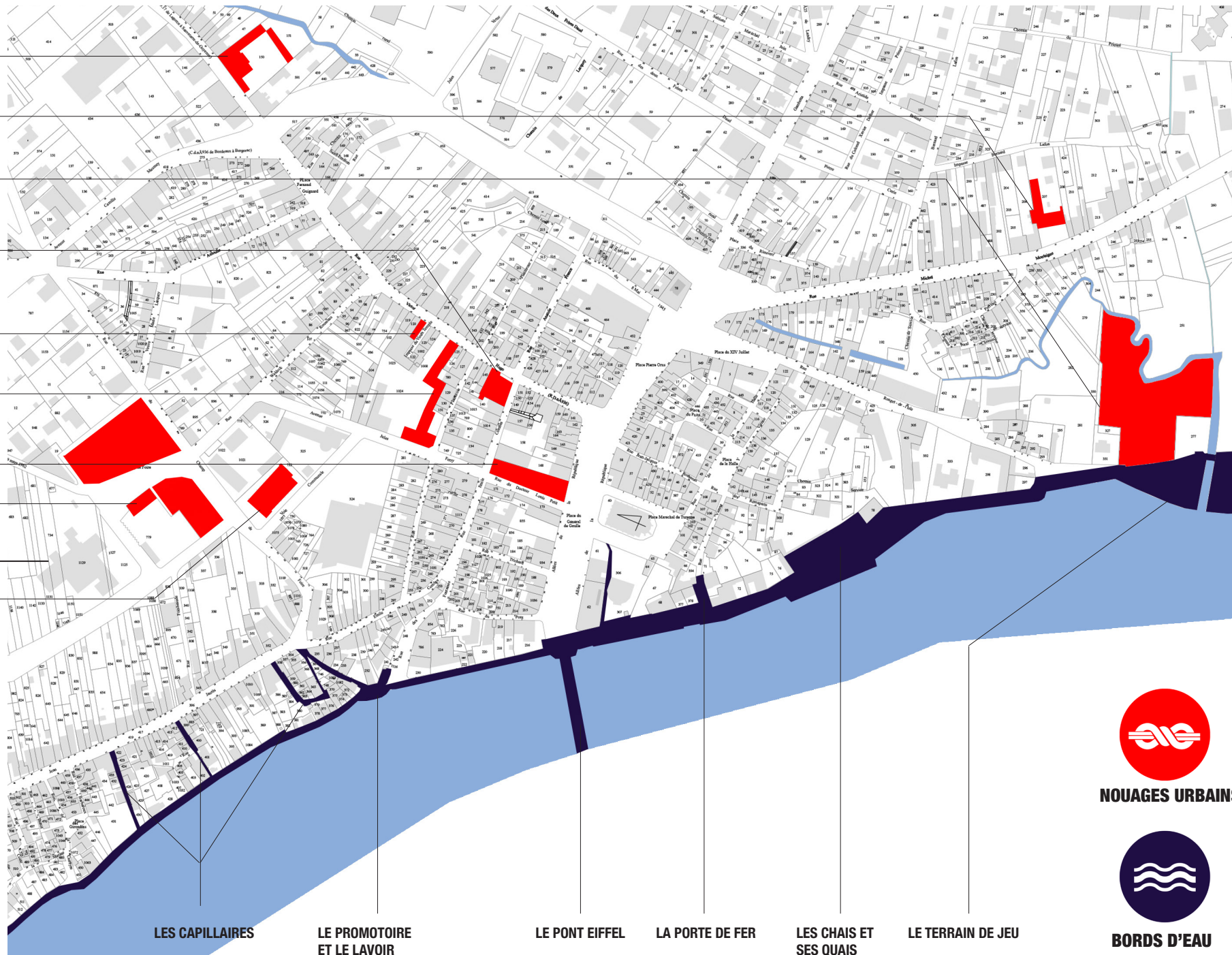
ANCIEN CASTIPRIX

COUVENT DES CARMES

MEDIATHEQUE
ECOLE DE DANSE / MU-
SIQUE, MAISON DES ARTS,
SYNDICAT D'INITIAITVE

PLACE BOYER
ANDRIVET
PISCINE

CITY STADE
(EXT. CARTE)
CENTRE CULTUREL



LES CAPILLAIRES

LE PROMOTEUR
ET LE LAVOIR

LE PONT EIFFEL

LA PORTE DE FER

LES CHAIS ET
SES QUAIS

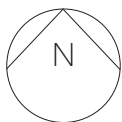
LE TERRAIN DE JEU



NOUAGES URBAINS



BORDS D'EAU



**CARTOGRAPHIE
DES PROJETS**
Sans échelle

dans ce projet de revitalisation inclusive. Les trois groupes précédemment identifiés (cf. I.B.1) sont appelés à se rencontrer dans les espaces du fil rouge matériel, qui peuvent être des lieux de passage mais aussi des lieux de création, de rencontres, de jeu, de restauration, etc. Les usages de ces lieux sont donc très divers et correspondent à différents besoins. Dans cette optique, faire des *nouages urbains* une dimension du fil rouge permet de rendre visibles et valoriser ces espaces du quotidien. Un nouage, en tant qu'opération de tissage, démontre toute sa pertinence dans l'analyse des lieux castillonnais. Il est nécessaire de travailler à leur interconnexion, tout en bâtissant un solide tissu social. Dans un nouage, la chaîne « ancienne » est rattachée à la chaîne « nouvelle » par une technique de noeud. De même à Castillon, il apparaît nécessaire de relier les lieux et actions existants et futurs par de solides liens afin de former un écosystème profitable au territoire.

Il apparaît aussi que la ville de Castillon regorge de lieux ayant une valeur patrimoniale importante. Cette valeur patrimoniale se présente sous différentes dimensions : une valeur architecturale, une valeur naturelle, et une valeur culturelle. La revalorisation des aspects patrimoniaux de la ville de Castillon devrait ramener une cohérence et une valeur visuelle et d'usage pour les habitants, mais présente aussi le potentiel d'accueillir d'autres publics sur la commune, à la fois des résidents voisins de l'intercommunalité, mais aussi des touristes de passage dans la région.

La plupart de ces lieux correspondent à des espaces majoritairement connus des Castillonnais, qui ont vocation à être rénovés (par exemple, le Castiprix, la maison des associations), réhabilités (la médiathèque), réaménagés (la place Boyer Andrivet, les rives de la Dordogne), ou simplement mis en avant (les capillaires, le pré de Lach, le centre culturel). D'autres sont en revanche assez méconnus, comme le couvent des Carmes. Au-delà de l'aspect architectural, la ville est traversée par des espaces naturels de grande qualité, qu'il est nécessaire de mettre en lumière à travers un réaménagement, afin d'être réinvestis par les habitants. Le but de ces revalorisations est d'apporter un regard différent sur ces lieux, et surtout de nouvelles façons de les pratiquer. Les différents acteurs identifiés comme incontournables dans la ville sont appelés

à y travailler ensemble, dans le cadre d'événements ponctuels ou de projets continus. Le processus de revalorisation part du principe que ces lieux ont été délaissés, ou désinvestis, mais disposent d'un potentiel important et peuvent être utilisés pour améliorer la vie au quotidien dans la commune. Il peut suivre différentes formes, pour certaines d'ordre matériel assez conséquent (rénovations, etc.), mais aussi plus simplement un changement d'image du lieu, à travers une clarification des usages, éventuellement une diversification de ces usages, ou des propositions d'installations, permanentes ou éphémères, ou d'événements s'inscrivant dans ces espaces. Le changement de regard sur ces lieux, et l'apport de nouvelles pratiques pourraient permettre de revivifier Castillon en favorisant les rencontres et la vie de la commune. Des espaces stigmatisés tels que les rives de la Dordogne, perçues aujourd'hui comme des lieux de délinquance, ont le potentiel pour devenir des marqueurs importants de la vie communale, grâce à leur qualité naturelle et à différentes installations qu'il est possible d'apporter (cf. III.3).

VU AILLEURS

CHAMARANDE LES BAINS, LE DOMAINE DE CHAMARANDE (91)



(Chroniques du Chapeau noir, 2013)

Dans une petite commune située en Essonne, le collectif *Bruit du Frigo* a réalisé dans un parc municipal, une installation qui permet la baignade. Cet aménagement décalé et original a permis aux 1 100 habitants du village d'utiliser un parc qu'ils ne considéraient jusqu'ici pas comme un espace leur appartenant. Ce genre de dispositif aide à modifier l'image et les usages de certains lieux.

4. LE FIL ROUGE, UN DISPOSITIF COMPLÉMENTAIRE D'UNE STRATÉGIE GLOBALE

Le travail de concrétisation d'un fil rouge multidimensionnel, comprenant tant un soutien aux acteurs travaillant déjà sur le territoire Castillonnais que des lieux identifiés et un parcours dans l'espace public sont une première réponse aux tensions repérées à Castillon. Il faut cependant être conscient que tout dispositif a des limites et qu'un processus incrémental sera nécessaire pour travailler à un meilleur vivre-ensemble durable à Castillon.

Les problèmes de logement semblent être prioritaires face à la création d'un fil rouge. Pour certains habitants, le projet de revitalisation du bourg doit commencer par s'attaquer à la problématique des marchands de sommeil, et ce, avant même de travailler sur l'espace public. Un travail de la municipalité en étroite relation avec les vigneronns semble alors nécessaire afin de réellement avoir un impact sur les conditions de vie des immigrés et sur l'image du territoire.

Une des limites du fil rouge concerne également les modalités d'évaluation de son action. Evaluer l'impact qualitatif de ce que les actions du fil rouge auront produit sur le court-terme se révélera complexe. L'objectif ultime de diminution des tensions et d'amélioration des conditions de vie des habitants pourra à long terme se mesurer par l'observation de la mixité sociale et culturelle dans les différents lieux de rencontre de Castillon, mais une évaluation fine nécessiterait un dispositif d'étude dédié.

Ainsi, la mise en place des différentes facettes du fil rouge, permettra certes d'insuffler une dynamique associative et citoyenne mais les pouvoirs publics doivent également mener des politiques publiques sectorielles pour adresser les problèmes de logement, de mobilités et soutenir les initiatives émergentes. Le fil rouge ne pourra avoir un véritable impact que si ces problématiques sont conjointement adressées.

B. UN FIL ROUGE ANCRÉ DANS DES POLITIQUES PUBLIQUES FAVORISANT UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET DURABLE

Le fil rouge tend à développer un modèle de société plus agréable à vivre, prenant en compte toutes les populations quel que soit leur âge, leur statut socio-économique et leur culture. Le fil rouge s'inscrit dans une logique de développement durable : privilégier l'environnement et l'humain par une économie solidaire. Le développement d'une logique de parcours favorisant les mobilités douces, encourage les habitants à vivre et parcourir leur ville qui sera plus ludique. Dans une perspective de durabilité, l'économie de moyen sera privilégiée et donnera corps à des concepts de tiers-lieux.

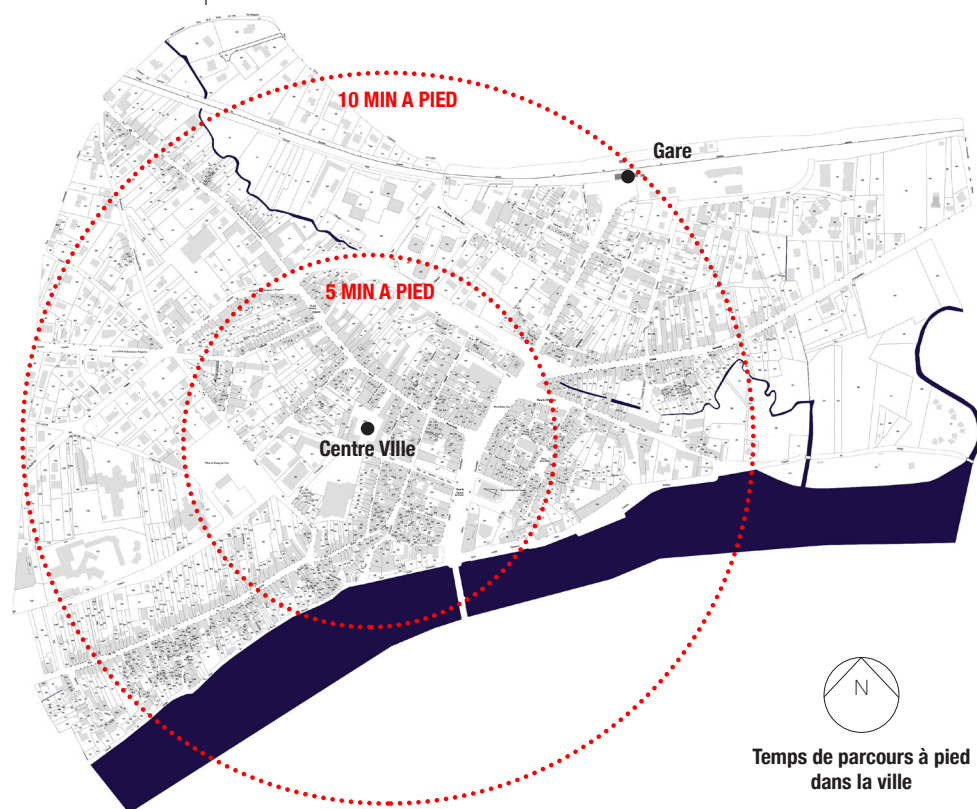
1. DONNER LA PRIORITÉ AUX MOBILITÉS DOUCES, UN PRÉALABLE

Le fil rouge doit amener à une prise en compte d'un projet de ville plus sociale et écologique. Cela va dans le sens de la décroissance assumée qui permettra au centre-bourg de redevenir un lieu de vie agréable. Puis, il vise avant tout à structurer l'espace urbain afin de faciliter l'appropriation, la connaissance, et les échanges au sein de lieux de rencontres castillonnais. Ces lieux, tant les bords d'eau que les nouages urbains se retrouvent re-connectés, ce qui facilite donc l'appréhension du territoire.

L'ancrage spatial du fil rouge permet d'inciter à la flânerie et à la rencontre. La promenade fait partie de l'identité de la ville en incitant les Castillonnais à redécouvrir leur ville et donc à la « revisiter ». Ainsi, la promenade le long de la Dordogne, avec son arrivée par les capillaires, incite à la balade. Par une amélioration de la voirie pour le piéton, en supprimant par exemple des parkings, en veillant à la limitation de la vitesse de circulation, l'objectif est de pousser les habitants Castillonnais et intercommunaux à redécouvrir cette centralité structurante du territoire. En se promenant, ils participeront à la redynamisation du centre-ville, à sa vitalité puisqu'il y aura naturellement plus de monde dans les rues mais également plus de magasins qui y verront une occasion de se réimplanter en centre-ville afin de satisfaire la demande de ces flâneurs, potentiels consommateurs. La redynamisation

peut passer par une politique forte de mobilité mais également artistique. En effet, la couleur en ville incite à se promener. L'ancrage spatial permet également de mettre en réseau les acteurs sociaux et associatifs de la ville. Au-delà d'une toile favorisant les échanges, le projet de nouages urbains vise à rendre visibles les sites à projet et les lieux d'aide afin de « vivre » au mieux dans la ville.

Le fil rouge peut s'inscrire dans une programmation à long terme du territoire. Afin de favoriser la promenade et la flânerie, il faut adopter une ligne politique ferme privilégiant le piéton aux dépens de l'automobile. La voiture est omniprésente à Castillon et nuit aux déplacements doux. L'analyse des espaces publics laisse à penser qu'il existe un conflit entre la place laissée aux piétons et la place laissée à la voiture. Les Castillonnais semblent particulièrement dépendants de leur voiture, même pour des distances très courtes, alors que les déplacements dans le centre peuvent être réalisés à pied.



Dans une logique de développement durable, adopter une politique de mobilité douce apparaît nécessaire. Ce sera une démarche transversale à toutes nos propositions. En limitant la place de la voiture au sein du centre-ville, les piétons seront plus à l'aise pour flâner, pour découvrir et parcourir la ville. Cela permettra également de renouer avec les avantages de centre-bourg précédemment développés (cf. I.C.1) en termes de qualité de vie.

La mobilité douce passe alors par le développement de la piétonnisation. Dans un premier temps, une réduction du nombre de places de parking est envisageable, couplée à une communication pédagogique sur « comment sortir de la dépendance à la voiture ». Ensuite les premières rues pourront être fermées à la circulation et piétonnisées, à commencer par la rue Victor Hugo. Enfin, à long terme, une piétonnisation de l'ensemble du centre-ville serait l'idéal avec la création d'un grand parking en extérieur. Les villes ayant réduit la place de la voiture, comme Pontevedra en Espagne, ont vu immédiatement des effets positifs : une réduction des émissions de CO2, l'augmentation de la marche chez les habitants d'une ville où désormais 80% des enfants vont à l'école seuls le matin. À cela se sont ajoutés des effets plus inattendus, notamment la réduction du taux de criminalité, mais aussi une hausse des ventes chez les commerçants (Grenier, Velazquez, 2018).

Cela doit s'accompagner du développement d'une politique cyclable. Il s'agit de créer des pistes dédiées, de jouer sur la signalétique et d'accroître le nombre de mobilier urbain spécifique au vélo. Le déploiement des pistes cyclables pourra s'effectuer à partir des quais de la Dordogne pour rentrer dans l'intérieur du centre-ville. La signalétique des pistes est alors très importante afin de faire comprendre aux usagers, tant les cyclistes que les automobilistes, que la voie est réservée aux vélos ou partagée entre différents modes de transport. Cette signalétique pourra faire elle-même l'objet d'un projet urbain innovant afin de moderniser l'image de la voirie et du vélo.

Un travail sur les couleurs est alors envisageable, à mettre en parallèle avec l'effort mené pour créer une ville plus artistique et ludique (cf. II.B.3). Les pistes cyclables en elles-mêmes pourront participer à la redynamisation du centre bourg. Outre la signalétique, le mobilier urbain dédié aux vélos pourra également faire l'objet de projets artistiques et ludiques. Des arceaux à vélo peuvent être positionnés devant les commerces et les lieux de vie principaux de la ville (médiathèque, Intermarché, municipalité, église, collège, école, etc.). Le développement de ce mode de transport peut également être l'occasion de développer une nouvelle économie.

Toujours dans un objectif de profiter de la décroissance, des projets de villes durables et écologiques émergent. Ainsi, à Saint-Etienne, parmi les projets innovants proposés dans les espaces vacants de rez-de-chaussée du quartier du Crêt de Roch (cf. I.C.2), un atelier à vélo solidaire s'est mis en place. Ce type d'espace renforce les liens sociaux en proposant de travailler en commun, de partager ses connaissances sur la réparation des vélos. Cela favorise des liens interculturels et intergénérationnels. Ce genre d'initiative est en général particulièrement bien approprié par les habitants, comme c'est le cas du Garage Moderne à Bordeaux. La mobilité douce est généralement peu envisagée dans les territoires ruraux mais, en réalité, elle peut être adaptée au territoire puisqu'elle favorise une réelle qualité de vie.

Des initiatives en milieu rural afin de développer l'usage du vélo existent et peuvent inspirer la politique castillonnaise. A Château-Thierry, dans l'Aisne, en milieu rural paupérisé, la Fondation de France finance un projet original : utiliser les vélos électriques afin de favoriser le retour à l'emploi. Ce type de système pallie le manque de transports en commun en milieu rural. Alors que l'usage de la voiture coûte cher à des familles précarisées, la solution pourrait être de prêter des vélos électriques, ou d'adapter la tarification de ce service aux ressources, afin d'accompagner des habitants au retour à l'emploi en limitant leur captivité au territoire. Cette initiative fut un succès à Château-Thierry.

VU AILLEURS

LES VÉLOS ÉLECTRIQUES, CHÂTEAU-THIERRY (02)

Nouveauté

P.A.T.S. Mobilité
Projet et Actions pour des Territoires Solidaires

LOCATION
des nouveaux vélos
à assistance électrique

Bougez mieux... et moins cher

Un vélo haut de gamme ainsi qu'un antivol sont à votre disposition !

Pour louer : 06 11 75 28 08

D'avril à octobre :
7 €/jour - 36 €/7 jrs - 56 €/mois - 25 €/week-end

De novembre à mars :
7 €/jour - 25 €/7 jrs - 36 €/mois - 21 €/week-end

Abonnement annuel : 500 €

patricia.jannef@asso-pats.fr / www.asso-pats.fr

Château-Thierry

(Association PATS)

La fondation de France a financé à Château-Thierry le projet de l'association PATS Mobilité. Il s'agit d'une idée innovante pour favoriser le retour à l'emploi : le prêt de vélos à assistance électrique. Le parc de 37 vélos permet à des demandeurs d'emploi et des individus ayant retrouvé un emploi récemment de se déplacer librement et ainsi de sortir de la captivité inhérente aux territoires

Si des vélos en libre-service sont difficilement envisageables à Castillon puisque le public ne serait pas assez conséquent pour soutenir le modèle économique d'un tel service, d'autres solutions sont possibles. Dans cette démarche, il semble intéressant de proposer des « vélos médiathèque ». Depuis la médiathèque, cœur névralgique du centre-ville, il sera possible aux habitants de disposer librement de vélos, à condition de les remettre ensuite à la médiathèque. Cela pourra s'inspirer de ce qu'il se fait à Bordeaux au sein de la Maison Métropolitaines des Mobilités qui met à disposition gratuitement pour plusieurs mois des vélos aux habitants. Certains vélos pourront ainsi être prêtés sur un temps long et d'autres sur un temps très court, à la journée, afin de favoriser les mobilités douces selon les besoins. Enfin, concernant le ramassage scolaire, des « bus-vélos » se développent. Ce moyen de transport écologique et innovant participe à l'éducation citoyenne des enfants et à leur inculquer une pratique du vélo régulière qui pourra rejaillir sur les modes de déplacement des parents.

Ainsi, la mobilité douce peut être un réel choix de politique innovante, inclusive et motrice pour le territoire, tout en s'inscrivant dans la logique du développement durable aujourd'hui nécessaire.

VU AILLEURS

« S'COOL BUS », ROUEN (76)



(Gollem13, 2015)

Le S'cool bus est un grand vélo avec de nombreuses pédales : un cycliste salarié est chargé d'aller chercher les enfants chez eux, les installe sur le bus vélo et les enfants pédalent avec lui afin de faire avancer rapidement le bus. Les objectifs sont doubles : environnementaux et éducatifs.

2. S'APPUYER SUR L'EXISTANT POUR UNE ÉCONOMIE DE MOYENS

Castillon possède les atouts indéniables d'une ville durable : la compacité, la qualité du bâti, la proximité des aménités, etc. (cf. I.C.1). Afin d'appuyer ces atouts morphologiques, il paraît important, dans un contexte de changement climatique et de recherche de durabilité, de développer une politique d'économie de moyens. Cette logique peut se décliner tant en termes de bâti que d'organisation des projets. En raison d'un contexte économique tendu, cette frugalité doit être la clef de lecture pour les projets menés. Bien que certains aménagements nécessitent des investissements majeurs, les projets menés sur le territoire au quotidien doivent s'appuyer sur l'existant, afin de limiter les dépenses inutiles. La mutualisation des lieux et des matériels utilisés par les acteurs sociaux doit inciter au partage et à la diversification des usages, et peut permettre un meilleur dialogue entre les acteurs. Par exemple, des prêts de matériels entre les acteurs peuvent être envisagés, plutôt que chacun ait à acquérir ses propres outils.

En ce sens, les propositions qui vont suivre ne seront pas systématiquement élaborées ex-nihilo mais, au contraire, s'inscriront dans les initiatives locales foisonnantes particulièrement adaptées aux dynamiques locales. Les entretiens et les visites de terrain ont révélé que les associations travaillent déjà ensemble et sont proactives, mais n'ont pas de lieux satisfaisants pour exercer leurs activités (cf. II.A.1). Le projet de maison des associations rue Michel Montaigne pourra constituer une réponse à cette problématique. Une autre possibilité serait de questionner la mutualisation des espaces. Par exemple, le centre culturel, actuellement sous-utilisé pourrait dans un des scénarii proposé (cf. III.A), être davantage investi pour les activités de la médiathèque. Des associations pourraient également l'occuper pour leurs activités. La construction d'un auditorium au sein de la médiathèque, comme le souhaitent les documentalistes, ne semble pas pertinent dans cette démarche de mutualisation des espaces. Un réaménagement de l'espace intérieur pourrait être nécessaire, à moindre coût et toujours dans un esprit d'économie des moyens, afin de faciliter son appropriation par les acteurs castillonnais.

Le grand nombre de logements et cellules commerciales vacants pourraient être regroupé dans une structure de gestion telle une foncière commerce, permettant des loyers accessibles ou progressifs dans l'optique de stimuler l'activité économique, de réanimer les rez-de-chaussée vacants, et de soutenir les commerces de proximité. Une foncière est une structure permettant « d'acquérir, d'exploiter et de valoriser un patrimoine immobilier destiné au commerce ou au logement » (CNER fédération des agences de développement économique, 2018). La gestion dans la durée du foncier commercial peut s'avérer plus efficace si elle est assurée pour certains secteurs stratégiques d'un centre-ville par des foncières mises en place à l'initiative des pouvoirs publics. Plusieurs possibilités sont envisageables :

- Une foncière commerce gérée par l'intercommunalité sur l'ensemble du territoire de Castillon-Pujols. Cela permet à la puissance publique de définir une orientation du type de commerces qu'elle souhaite voir s'implanter sur le territoire. Des loyers progressifs à bas prix peuvent être proposés dans un premier temps pour stimuler l'activité commerciale, puis une progression en pourcentage du chiffre d'affaire du commerce. Cela incite à tester les propositions commerciales avant de les installer durablement.
- Une micro-foncière castillonnaise pour encourager la prospérité du centre-ville de Castillon. La micro-foncière pourrait racheter des baux commerciaux dans la rue Victor-Hugo afin d'assurer le portage entre deux activités, tout en mobilisant les locaux temporairement disponibles pour des activités éphémères ou solidaires. Les objectifs pourraient se rapprocher de ceux d'un maire et une fonction d'animation commerciale se substituant au rôle traditionnellement dévolu aux pouvoirs municipaux en matière d'aménagement commercial. En effet, le conseil municipal dispose d'outils de préemption sur le foncier ou les baux commerciaux jugés difficiles à exercer et peu utilisés dans les faits (Brault, 2018). Ce nouvel outil, proposé par la Caisse des Dépôts, pourrait être pertinent à expérimenter à Castillon.

VU AILLEURS

« MA BOUTIQUE À L'ESSAI », SAINT-SYMPHORIEN SUR COISE (69)



(Le journal de l'éco 2017)

Dans la commune de Saint-Symphorien sur Coise, de 3 500 habitants, le programme "Ma boutique à l'essai" permet à la communauté de commune de proposer des locaux commerciaux en centre ville à faible loyer pendant six mois. Ainsi, pendant ce court laps de temps, les professionnels de la création commerciale sont accompagnés afin de tester l'efficacité de leur nouvelle boutique auprès des habitants. Ce concept peut également être développé par des micro-foncières.

En parallèle d'une stimulation économique, le contrôle par la collectivité des surfaces et des loyers d'occupation est essentiel, que ce soit pour dynamiser le centre-ville ou pour maîtriser les implantations commerciales périphériques. Monter une foncière commerce serait l'occasion tant d'insuffler un dynamisme économique que d'orienter les activités. Pierre Narring, auteur de rapports sur la revitalisation commerciale, propose ainsi de mobiliser les documents de planification (Scot et PLUi) pour encadrer les implantations nouvelles, en désignant des zones prioritaires et réservées (Duhamel, Narring, 2016). Il est alors nécessaire d'entamer un dialogue au

sein de la communauté de commune de Castillon-Pujols afin d'encadrer conjointement les permis de construire des surfaces commerciales en périphérie.

Une autre piste à explorer concerne le remembrement des baux commerciaux. Cela nécessiterait de faire un bilan exhaustif des surfaces commerciales disponibles dans le centre avant de déterminer si un remembrement serait pertinent ou non, dans l'optique d'attirer de nouvelles activités. Répondre aux enjeux de dévitalisation commerciale nous paraît capital afin d'accompagner les actions liées au fil rouge et permettre un véritable changement dans la durée des conditions de vie à Castillon.

3. REPENSER LA VILLE POUR LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Les enfants représentent une part importante de la population castillonnaise : 17% de la population a moins de 15 ans (contre 15% en moyenne en France), et 23% de la population en a moins de 18 (INSEE, 2015). Il apparaît donc cohérent de leur accorder de grands espaces dans la ville et de développer une politique qui leur serait dédiée. La ville ludique permet de stimuler la créativité des habitants, tout en redonnant une place de choix aux plus jeunes, qui peuvent investir l'espace par le jeu.

Lors de l'organisation d'une manifestation autour du jeu à Castillon « À quoi tu joues ? », le 28 mai dernier, il a été remarqué que contrairement aux autres manifestations, les activités ludiques permettaient un dépassement des tensions et une mixité des trois groupes de Castillonnais identifiés. Dès lors, travailler sur la ville ludique nous a paru un angle d'attaque intéressant à explorer.

Il semble que pour l'instant, il soit difficile pour les enfants de Castillon de s'approprier des espaces dans la ville, or cette émancipation spatiale est un élément capital du développement de l'enfant : « *Se construire un environnement de jeu, c'est une façon de se situer et de s'insérer dans un environnement social préexistant en particulier avec les adultes, mais c'est surtout pour l'enfant l'occasion de se créer un réseau de relations sociales en particulier avec les pairs. L'appropriation par les enfants de lieux vacants ou peu occupés du milieu urbain apparaît comme une façon de transformer un espace qui par principe est public en un espace semi-*

privé » (Roucous, 2006). L'appropriation de l'espace public par le jeu permet aux enfants de construire un tissu social, d'établir des relations et de créer plusieurs niveaux de réalité dans la ville. qu'une dynamique d'octroi d'espaces aux jeunes a déjà été amorcée, notamment avec la construction du city stade, mais cette dynamique peut être poursuivie. Le Pré de Lach notamment pourrait devenir un endroit spécifiquement dédié aux enfants et devenir un terrain d'aventure, c'est-à-dire « un terrain vague, si possible boisé et mouvementé, clos et réservé à l'usage des enfants d'un quartier » (Roucous, 2006) où serait permise la fabrication de cabanes, avec l'encadrement d'un adulte. Ces espaces ont l'avantage de laisser une grande liberté aux enfants. Contrairement à des espaces de jeu aménagés, ceux-ci permettent une appropriation entière de l'espace, la création d'imaginaires, et l'apprentissage de savoir-faire. Le réinvestissement de cet espace par les enfants a aussi vocation à attirer la population, et notamment les familles, vers les berges de Dordogne, largement délaissées aujourd'hui.

En parallèle du réinvestissement de cet espace public, il est prévu dans la médiathèque d'aménager un véritable espace de ludothèque permettant de diversifier les activités déjà proposées par les documentalistes. La ludothèque est une « *structure qui a pour mission d'inviter à des rencontres interculturelles et interâges autour du plaisir du jeu, d'affirmer le caractère social, culturel et éducatif du jeu, de favoriser la mise en place de projets ludiques de proximité, et de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine ludique mondial* » (Duflo, 2001). Ces lieux ont un véritable rôle social dans les liens qu'ils permettent de tisser entre les habitants, à la fois entre parents et enfants, mais aussi entre inconnus. Les dynamiques de jeu et de construction du lien social déjà engagées au sein de la médiathèque doivent être encouragées par la formalisation d'un espace dédié de qualité.

La médiathèque est un espace privilégié afin de poursuivre les liens établis entre les enfants issus de groupes de Castillonnais différents à l'extérieur de l'école, au sein d'une structure institutionnelle et pédagogique. Investir cet espace est alors l'occasion de promouvoir la culture pour tous et de dépasser les clivages. Ce lieu est une institution importante pour la ville qu'il faut développer en soutenant la mise en place d'une réelle ludothèque.

4. CONCERTER ET TISSER DU LIEN SOCIAL : LA VILLE FESTIVE ET LUDIQUE

La ville ludique a plusieurs aspects développés ci-après : un moyen de favoriser la rencontre entre les groupes pour dépasser les tensions, de créer des moments festifs, de permettre à la population de s'exprimer et de développer sa créativité, notamment par des dispositifs participatifs, ainsi que de promouvoir la culture en dépassant les clivages.

A travers la ville ludique, l'idée est de permettre à l'ensemble de la population de se côtoyer et d'échanger. Lors des entretiens avec des habitants, un point récurrent était le manque d'aménagements à destination des enfants. La ville ludique peut être définie comme une ville transformée en grand terrain de jeu, tant pour les enfants que pour les adultes. Cela se concrétise par des aménagements et des agencements de l'espace, artificiels ou naturels, permettant l'évasion et procurant du plaisir (Caillois, 1967). Le jeu dans la ville constitue une activité à laquelle personne n'est obligé de participer mais libre d'exprimer sa créativité dans l'usage qui sera fait de l'espace. Une des difficultés pour programmer une ville ludique est la grande incertitude relevant du concept même du jeu : laisser la liberté aux habitants d'utiliser les aménagements comme bon il leur semble comporte un risque lié à l'expérimentation et à l'imprévisibilité d'usage de l'espace. Des détournements d'usage sont envisageables.

Roger Caillois souligne ainsi que c'est justement le besoin d'inventer, d'improviser et de créer, inhérent au caractère du jeu, qui rend complexe la conception d'une ville ludique. Les stratégies d'aménagement sont principalement le fait des adultes pensants. Cependant, il faut considérer que la ville ludique ne se met pas seulement en œuvre à travers des aménagements matériels, mais également à travers l'animation de ces espaces par les associations et les pouvoirs publics.

Le soutien au tissu associatif pourra ainsi s'ancrer dans un axe ludique: organisation de festivals liés au jeu, fermeture d'accès aux véhicules motorisés de certaines rues de manière ponctuelle pour permettre une réappropriation de l'espace par des activités créatives et de jeu, etc. Des associations telles qu'ARRPEJ, Bon pour 1 Tour, des institutions comme

la médiathèque ou l'école primaire, ainsi que des habitants pourraient ainsi investir l'espace en proposant des animations. Des espaces tels que les quais, le pré de Lach, la place du champ de Foire, et la place Boyer Andrivet pourraient être repensés pour donner une plus grande place au jeu et à l'expérimentation, dans l'optique de favoriser les échanges entre les groupes identifiés et ainsi de lutter contre les préjugés. Du mobilier simple, mais suscitant la créativité, pourrait jouer un rôle dans la réappropriation de l'espace par les habitants et le dépassement des tensions.

Une ville ludique et inclusive peut également comporter un aspect festif. Au cours des entretiens, les associations mettent en valeur l'importance majeure des événements festifs, comme la fête des voisins, la fête du partage, les journées citoyennes ou les chantiers participatifs, pour créer du lien entre les habitants et ainsi apaiser les tensions. Ces événements sont de vrais moments de mobilisation des différents groupes de Castillon, y compris ceux qui, par ailleurs, peuvent être en conflit les uns avec les autres. Ces fêtes semblent donc être le lieu d'un dynamisme citoyen et d'une rencontre qui peut être plus compliquée le reste du temps (cf. I.B.2). Le sociologue Benjamin Pradel théorise l'importance des fêtes dans la redéfinition de l'espace urbain et de son appropriation par les habitants, y compris des groupes exclus ou stigmatisés. C'est ce qu'il appelle un « urbanisme festif » : la fête a une portée hautement symbolique de rassemblement et influence les représentations mentales des habitants (Pradel, 2007). La participation du plus grand nombre à ces événements a donc un effet direct sur la construction d'une identité de ville et l'acceptation de la diversité.

Les événements festifs permettent également de recréer des centralités urbaines en dynamisant des centres villes mornes d'un point de vue commercial. De ce fait, les initiatives de mise en place de fêtes doivent être soutenues et valorisées au maximum par la commune. Les événements, du fait d'une temporalité limitée, sont également un moyen de toucher ceux qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se mobiliser régulièrement sur le long terme. C'est le cas de ces jeunes qui « zonent », mais qui sont en capacité de se mobiliser sur des projets concrets et relativement courts dans le temps selon les acteurs sociaux de la ville rencontrés.

Ainsi, les événements festifs peuvent être utilisés comme un levier d'inclusion sociale et de participation.

VU AILLEURS

« PLUS BELLE MA VILLE », LORIENT (56)



(CitadeaVision 2016)

L'agence d'urbanisme et de développement économique du pays de Lorient a conçu en 2011 un outil ludique : « Plus belle ma ville » afin de sensibiliser et éduquer les habitants aux enjeux de l'aménagement durable. Cet outil est composé de quatre plateaux de bois de grande échelle représentant quatre typologies de ville : ville centre, ville littorale, ville périurbaine et centre bourg. L'objectif est alors que les citoyens-joueurs utilisent des blocs de bois représentant tous les aménagements possibles d'une ville (routes, habitations, équipements publics...) et les disposent sur le plateau selon des consignes en termes de développement urbain s'inscrivant dans une logique de développement durable. A l'issue de la réflexion, la discussion est lancée afin de comprendre les choix et parfois les difficultés rencontrées.

Ce dispositif permet de consulter la population afin d'étudier ses choix en termes de développement durable tout en ayant un aspect ludique et pédagogique, ce qui assure une réelle participation citoyenne.

La ville ludique et festive est aussi un moyen innovant de concertation citoyenne et d'outil favorisant le changement d'image de certains lieux. En effet, en passant par les enfants ou même en utilisant des outils ludiques avec les adultes, le sujet de l'aménagement urbain devient plus attractif. L'objectif est de faire de la concertation citoyenne un moment de jeu, qui libère la créativité des habitants et non un moment d'ennui comme les réunions publiques où seuls les personnes disponibles à ces horaires et celles à l'aise avec la prise de parole en public se rendent. Les formes de cette concertation ludique sont variables selon les objectifs et les publics visés. Du mur à idées au plateau d'aménagement en passant par des activités sportives, des acteurs de l'urbanisme se spécialisent dans cette forme de concertation.

VU AILLEURS

« LES JEUX MUROLYMPIQUES », LES MUREAUX (78)



(Bruit du Frigo 2016)

Le cabinet Le Bruit du Frigo propose des structures ludiques temporaires en vue de comprendre les envies des habitants par la redécouverte des espaces urbains. Ainsi, il a été organisé sur une journée « les jeux Murolympiques », dans un espace vert récemment réaménagé des Mureaux. Les jeux invitaient des équipes à concourir dans différentes épreuves ludiques et sportives pour remporter un trophée. Ce fut surtout l'occasion pour les familles de découvrir ce nouvel espace public et d'apporter leur contribution pour imaginer les prochains aménagements d'espaces ludiques et sportifs de la ville.

03 LE FIL ROUGE : DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR UNE VILLE À VIVRE ET À PARCOURIR

Nos propositions suivantes seront évolutives dans le temps et l'espace. Ainsi, la *toile* s'inscrit dans plusieurs temporalités, à court, moyen, et long termes. Elle prend en compte le caractère évolutif de la ville, et les possibilités de réalisation de projet en termes de délais. Des éléments ne s'intégreront dans cette *toile* que dans plusieurs années, par exemple, la future maison des associations, dont l'acquisition par la mairie est très récente. Les travaux qui vont y avoir lieu, pour rendre le bâtiment conforme à l'accueil du public et aux usages, devraient durer plusieurs années. Quant au jardin du pré de Lach, celui-ci a pour l'instant vocation à accueillir des installations et expérimentations temporaires. Son occupation devrait donc être évolutive. Au contraire, des propositions peuvent s'inscrire dans une temporalité très proche puisqu'elles ne nécessitent pas de longues concertations ou constructions durables. Les projets réalisables à court terme se doivent d'être précurseurs d'une dynamique dans la ville, chaque projet entraînant un autre à la suite.

Certains des projets que nous proposons présentent d'ores et déjà un niveau de détail important, avec par exemple différentes propositions de plans architecturaux pour la médiathèque et l'ancien Castiprix, comprenant pour chacun, plusieurs scénarii, tenant compte des contraintes budgétaires et des différentes possibilités de financements envisageables (cf. fiches actions). Cette dernière partie s'emploiera à présenter des propositions sur les différents aspects du fil rouge en termes architecturaux et programmatiques. Afin de faciliter la compréhension, des « **FICHES ACTIONS** » ont été élaborées, reprenant les points principaux des projets à travers plusieurs rubriques.

- **LOCALISATION** au sein de la ville
- **TYPE D'INTERVENTION**, correspondant à une des dimensions du fil rouge, signalé par un des logos suivants;



- **INTENTIONS**, soit les objectifs majeurs poursuivis par le projet;
- **ACTEURS**, c'est-à-dire les organismes pouvant potentiellement assurer le pilotage du projet et/ou y participer activement;
- **TEMPORALITÉ**, soit la fréquence du projet (éphémère, journalière, annuelle, permanente, etc);
- **MISE EN OEUVRE**, soit les étapes clefs de construction et réalisation du projet;
- **PISTES DE FINANCEMENTS**, c'est-à-dire les éventuelles sources de financement à creuser pour la mise en oeuvre du projet;
- « **VU AILLEURS** », pour s'inspirer des bonnes pratiques mises en place sur d'autres territoires

A. LA TOILE D'ACTEURS



LA TOILE

La mise en place d'événements festifs dans l'espace public peut constituer un véritable levier d'inclusion et de cohésion sociale. Ces moments permettent de mobiliser les différents groupes castillonnais, y compris ceux qui sont en conflit. Les festivals participent alors à l'appropriation de l'espace public par les différents groupes afin de légitimer la présence de tous (cf II.B.3). Dans cette perspective, nous proposons plusieurs projets regroupés dans les fiches action suivantes.

« FICHES ACTION »

1. DES ACTIONS À FORTE RÉSONANCE TERRITORIALE

- 01 II JEU(NES) DANS LA VILLE
- 02 II JOUR SANS VOITURE
- 03 II MURS EN FOLIE
- 04 II ENCOURAGER LE COLLECTIF D'ARTISTES

2. DES PROJETS VALORISANT LA CULTURE LOCALE, LES CASTILLONNAIS ET LEURS TRAJECTOIRES DE VIE

- 05 II FESTIVAL FRANCO-MAROCAIN
- 06 II A LA RECHERCHE DU CASTILLONNAIS
- 07 II PARCOURS DU VIN

1. DES ACTIONS À FORTE RÉSONANCE TERRITORIALE

01 II JEU(NES) DANS LA VILLE

LOCALISATION

Rue Planterose, place Boyer Andrivet, parvis de la médiathèque, pré de Lach

INTENTION

Permettre aux enfants de réinvestir la ville et ses espaces, et de renverser l'image du jeu dans la ville, jugée parfois négative quand il s'agit du foot de rue. Renouveler l'expérience du festival du jeu organisé par la commune en mai 2018, et banaliser une rue et/ou une place à la circulation afin de permettre l'organisation de jeux en extérieur pour et par les enfants.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: Municipalité ou Intercommunalité

PARTENAIRES: Ecole, médiathèque, ARRPEJ, Bon Pour 1 Tour, Association interculturelle, participation citoyenne

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Une fois par an au départ, puis à envisager plus régulièrement (une fois par semestre).

MISE EN OEUVRE

Poursuivre et amplifier sur une journée voire un week-end l'organisation de l'évènement « A quoi tu joues ? ». L'idée est de continuer d'inclure les associations et les habitants qui le souhaitent mais également de travailler à l'intégration des adolescents à cet évènement.

PISTES DE FINANCEMENT

Subventions municipales et intercommunales, autofinancement par de la vente solidaire de boisson et restauration rapide.



LA TOILE

VU AILLEURS



(Sources: Codigo, 2015)

PARKING DAY À MEXICO

Lors du Parking Day à Mexico (Parque Ando), ce ne sont plus uniquement les places de parking qui sont investies pour des usages nouveaux, mais, dans certains quartiers, ce sont des rues entières. Ainsi, des rues sont coupées à la circulation pour que les enfants puissent se réapproprier l'espace public par le jeu et questionner la place de la voiture. Des habitants et des associations proposent des jeux. Des espaces sont également libres pour laisser cours à la créativité de chacun.

1. DES ACTIONS À FORTE RÉSONANCE TERRITORIALE

02 II JOUR SANS VOITURE

LOCALISATION

Des places de parking ciblées, particulièrement dans la rue Victor Hugo, artère principale et commerçante structurante du centre-bourg afin d'avoir le plus grand impact possible.

INTENTION

Travailler sur la place de la voiture à Castillon. Proposer une autre manière d'investir l'espace public. Susciter les mobilisations associatives et citoyennes. Encourager l'appropriation de l'espace public par tous les publics. Les commerçants peuvent par exemple mettre des étals et des terrasses sur la voirie, les habitants et associations des jeux ou autres activités, des espaces de détente. Peindre les places de parking pour visualiser la différence d'usage. Cette action permettra de montrer que la voiture n'est pas si indispensable que ça dans une perspective de réduction du nombre de places de parking et de développement de la mobilité douce.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: Bon pour 1 tour, la municipalité, médiathèque, l'union des commerçants de Castillon (Plein-Centre)

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Une fois par an

MISE EN OEUVRE

Commencer par la rue Victor Hugo, étendre par la suite au reste de la ville

PISTES DE FINANCEMENT

Municipalité



LA TOILE



(Dédale, 2018)



(Afazia, 2018)

PARKING DAY EN FRANCE

Dédale, un bureau d'étude en urbanisme parisien, coordonne le Parking Day en France. Des artistes et des citoyens sont invités, le temps d'une journée, à réinvestir les places de parking pour les transformer en espaces artistiques, végétalisés, conviviaux.

EVELINA OZOLA MIERA STREET RIGA

Cette urbaniste interroge l'espace public par la peinture. Elle redéfinit l'espace des rues en peignant le sol pour redéfinir les usages : loisirs, piétons, voies douces et ainsi favorise le changement d'image de certains sites.

1. DES ACTIONS À FORTE RÉSONANCE TERRITORIALE

03 II MURS EN FOLIE

LOCALISATION

Partout où cela est possible dans le centre-bourg. Les murs doivent comporter les caractéristiques suivantes sans fenêtres (« aveugles »), en bon état, gris et « déprimants », idéalement placé à proximité d'un lieu de passage.

INTENTION

Réinvestir des murs délaissés ou simplement ayant un bon potentiel de visibilité dans l'espace public, en invitant un artiste à y partager sa vision de Castillon par la création d'une fresque urbaine.

Soutenir l'association Bon Pour 1 Tour qui met en valeur des espaces publics par l'art. Encourager la réalisation d'autres murs fous dans la ville, en concertation avec les habitants. Le réinvestissement de murs par des artistes picturaux suscite des débats et invite donc aux échanges entre les habitants. Les murs fous étant repeints tous les ans, ce festival pourra donner lieu à des déambulations entre les différents murs.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: Bon pour 1 Tour

PARTENAIRES: Robert Keramsi et Emma Simon, la municipalité, ARRPEJ, établissements scolaires

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Une fois par an

MISE EN OEUVRE

Lors de l'inauguration, prévoir un moment convivial, qui à mesure que le nombre de murs fous croît dans la ville, pourra prendre de l'importance. Selon le travail des artistes, le festival pourra prendre de plus en plus



LA TOILE

d'importance et incorporer divers aspects des festivals (musique, cuisine, animations...). Les jeunes de Castillon pourraient être intégrés dans ce festival en réalisant eux-mêmes des fresques.

PISTES DE FINANCEMENT

Fonds propres des artistes, subventions municipales et intercommunales, subventions "actions en faveur de la cohésion sociale, de l'éducation artistique et culturelle" du Ministère de la Culture, subventions "Manifestations d'Arts Visuels" de la Région Nouvelle-Aquitaine.



MUR FOU DE CASTILLON

VU AILLEURS



(Hyperville, 2016)

LES FRESQUES URBAINES DE TIRANA

En 2000, Edi Rama, maire de Tirana en Albanie, entreprend une expérience de rénovation des façades par la couleur. Les façades repeintes permettant aux habitants de renouer avec l'espace public tout en leur redonnant la parole. La peinture devient un sujet de débats intenses et crée un lien avec la municipalité qui reçoit de nombreuses remarques et suggestions.

1. DES ACTIONS À FORTE RÉSONANCE TERRITORIALE

04 II ENCOURAGER LE COLLECTIF D'ARTISTES

LOCALISATION

Au sein du tiers-lieu porté par Transition au fil de l'eau pour les espaces de création et dans un espace vacant de la rue Victor Hugo pour une boutique avec pignon sur rue.

INTENTION

Participer à la redynamisation de la ville par l'art. La mise en place d'ateliers artistiques ouverts à tous vise à renforcer les liens sociaux et à contribuer au changement d'image de la ville avec de la vente d'objets artistiques. Il s'agit de tirer profit de la décroissance et des espaces vacants. Afin de développer ce projet, le collectif d'art doit disposer d'un espace de travail en commun qui peut se situer au sein du Tiers-lieu porté par Transition au fil de l'eau et TECAP. Aider à la création de ce collectif correspond à une réelle demande des artistes.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: Bon pour 1 Tour, le collectif d'artistes (Robert Keramsi, sculpteur et Emma Simon, mosaïste)

PARTENAIRES: Transition au fil de l'eau, Médiathèque, Municipalité

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Permanente

MISE EN OEUVRE

Démarrer par la création d'un espace de travail en commun entre les artistes qui pourra être mis en place au sein du tiers-lieu de Transition au fil de l'eau et TECAP. Cela facilitera la création d'objets d'art, mais également d'événements artistiques fédérateurs (comme le festival du mur fou), et des ateliers ouverts à tous. Ensuite, en accord avec



LA TOILE

les envies et les besoins du collectif, la municipalité ou une potentielle foncière commerces (cf. II.B.2.) pourra leur proposer un local vacant de la rue Victor Hugo à un loyer aménagé ou progressif afin d'avoir une visibilité et un local de vente.

Développer l'art peut être une politique centrale pour Castillon. Un marketing territorial pourra même être basé sur cette action artistique avec comme slogan « Castillon, une ville d'art, ça vous étonne ? ». Ce marketing territorial sera directement inspiré de l'action menée à Saint-Etienne avec le slogan « Saint-Etienne est la capitale du design, ça vous étonne ? » afin de retourner les stigmates de la ville industrielle en dévitalisation.

PISTES DE FINANCEMENT

Fonds propres des artistes du collectif, subventions de la municipalité, subventions sous la forme d'un loyer aménagé par la municipalité

VU AILLEURS



(Rues du développement durable, 2018)

SAINT-ETIENNE, QUARTIER DE CRÊT DE ROCH

Le quartier Crêt de Roch à Saint-Etienne a valorisé ses rez-de-chaussées vacants en y favorisant le développement d'activités alternatives, innovantes et inclusives. Parmi celles-ci, de nombreuses activités artistiques ont été mises en place afin de revitaliser le quartier.

2. DES PROJETS VALORISANT LA CULTURE LOCALE, LES CASTILLONNAIS ET LEURS TRAJECTOIRES DE VIE

05 II FESTIVAL FRANCO-MAROCAIN

LOCALISATION

Salle des fêtes, médiathèque et rues attenantes

INTENTION

Mettre en place un festival faisant connaître les différentes cultures des habitants de Castillon, favorisant l'occupation de l'espace public de façon légitime par tous et invitant au dialogue dans un cadre convivial. L'idée est de donner l'occasion aux habitants de se rassembler et d'échanger autour de la cuisine, du cinéma, de la musique. Le comité organisateur de cet événement devra être représentatif des diversités castillonnaises.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: Association interculturelle, ARRPEJ, Bon pour 1 Tour

PARTENAIRES: Médiathèque (atelier de cuisine, histoires et contes des deux pays, folklores, projections de films), habitants volontaires, établissements scolaires, accueil jeunes (communauté de communes), Parchemin (ateliers d'écriture et de calligraphie, panneaux de traductions, mise en lumière de l'écriture arabe)

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Une fois par an

MISE EN OEUVRE

Commencer par une édition sur une ou plusieurs demi-journées avec des thématiques particulières, puis une journée et un week-end. Durant la semaine précédant le festival, l'école et la médiathèque peuvent être impliquées en organisant des activités dédiées aux enfants, ce qui peut permettre de faire levier sur la participation des parents aux activités du weekend.

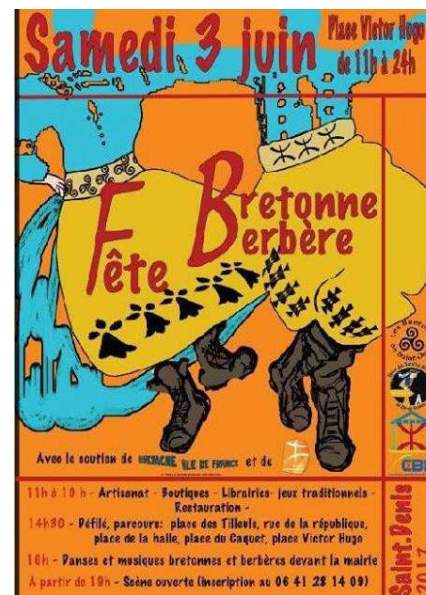


LA TOILE

PISTES DE FINANCEMENT

Subventions Ministère de la cohésion des territoires (CGET), Ministère de la Culture (actions en faveur de la cohésion sociale, pour les transmissions des savoirs et la démocratisation de la culture), municipalité et l'intercommunalité, notamment dans le cadre des actions de la médiathèque.

VU AILLEURS



(Affiche pour l'édition 2017)

FÊTE BRETONNE-BERBÈRE

Depuis 2015, un festival mêlant traditions bretonnes et berbères est organisé à Saint-Denis. Porté conjointement par deux associations « Les Bretons de Saint-Denis » et « La maison Amazigh-Berbère de Saint-Denis », le festival comporte un défilé de costumes traditionnels, des spécialités culinaires et des concerts. Le but est de fédérer les deux populations autour d'une fête commune.

2. DES PROJETS VALORISANT LA CULTURE LOCALE, LES CASTILLONNAIS ET LEURS TRAJECTOIRES DE VIE

06 II A LA RECHERCHE DU CASTILLONNAIS

LOCALISATION

Exposition itinérante dans l'espace public pour inciter à la flânerie, puis à retrouver dans le centre culturel François Mitterrand afin d'inciter les habitants à redécouvrir cet espace et son usage culturel

INTENTION

Valoriser la population castillonnaise dans sa diversité. Expliquer le parcours de différents Castillonnais issus des différents groupes identifiés. Représenter tous les profils envisageables en termes d'âge, de statut socio-économique, d'origine. Cette idée a été évoquée par ARRPEJ, sans qu'il n'y ait jamais eu les moyens financiers et humains de le réaliser. Il s'agit alors de soutenir cette action.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: ARRPEJ

PARTENAIRES: Collectif d'artistes, Municipalité, établissements scolaires

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Temporaire

MISE EN OEUVRE

Commencer par des portraits de Castillonnais (photographie et courte biographie), disposés dans l'espace public. Cette exposition trouvera ensuite sa place au sein du centre culturel afin d'inciter les habitants à redécouvrir cet espace qu'ils jugent froid. Une seconde exposition pourra avoir lieu sur la thématique du vin afin de valoriser le travail des immigrés.



LA TOILE

PISTES DE FINANCEMENT

Subventions Ministère de la cohésion des territoires (CGET), Ministère de la Culture (actions en faveur de la cohésion sociale, pour les transmissions des savoirs et la démocratisation de la culture), municipalité et l'intercommunalité

VU AILLEURS



(Clichés Urbains, 2018)

CLICHÉS URBAINS

Dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris, l'association Clichés urbains propose des ateliers photographiques à des enfants de ce quartier politique de la ville. Cette pédagogie ludique vise à inclure toutes les communautés dans un travail artistique commun créateur de lien social. Ainsi, les lieux et habitants sont photographiés et mis en valeur selon la sensibilité des jeunes.

2. DES PROJETS VALORISANT LA CULTURE LOCALE, LES CASTILLONNAIS ET LEURS TRAJECTOIRES DE VIE

07 II PARCOURS AUTOUR DU VIN

LOCALISATION

Centre culturel François Mitterrand

INTENTION

Valoriser le travail réalisé par les travailleurs viticoles, notamment d'origine immigrée, qui ont contribué au développement du territoire depuis cinquante ans, en retraçant l'histoire des migrations à Castillon et en recueillant des témoignages de travailleurs viticoles, immigrés ou non et d'exploitants vigneron. Travailler sur la mémoire, réaffirmant une volonté politique d'inclusion et de légitimation des divers groupes à habiter la ville.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: ARRPEJ, Association interculturelle, habitants, vigneron, ouvriers viticoles, chais, GREHSAC

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Temporaire

MISE EN OEUVRE

Commencer par des ateliers participatifs organisés par une des associations impliquées et recueillir la parole des ouvriers viticoles. Puis, amorcer un travail d'écriture et de création de visuels afin de réaliser des panneaux d'exposition. Cette exposition pourra faire suite à « À la recherche du Castillonnais ».



LA TOILE

PISTES DE FINANCEMENT

Subventions Ministère de la cohésion des territoires (CGET), Ministère de la Culture (actions en faveur de la cohésion sociale, pour les transmissions des savoirs et la démocratisation de la culture), municipalité et l'intercommunalité



B. LES NOUAGES URBAINS



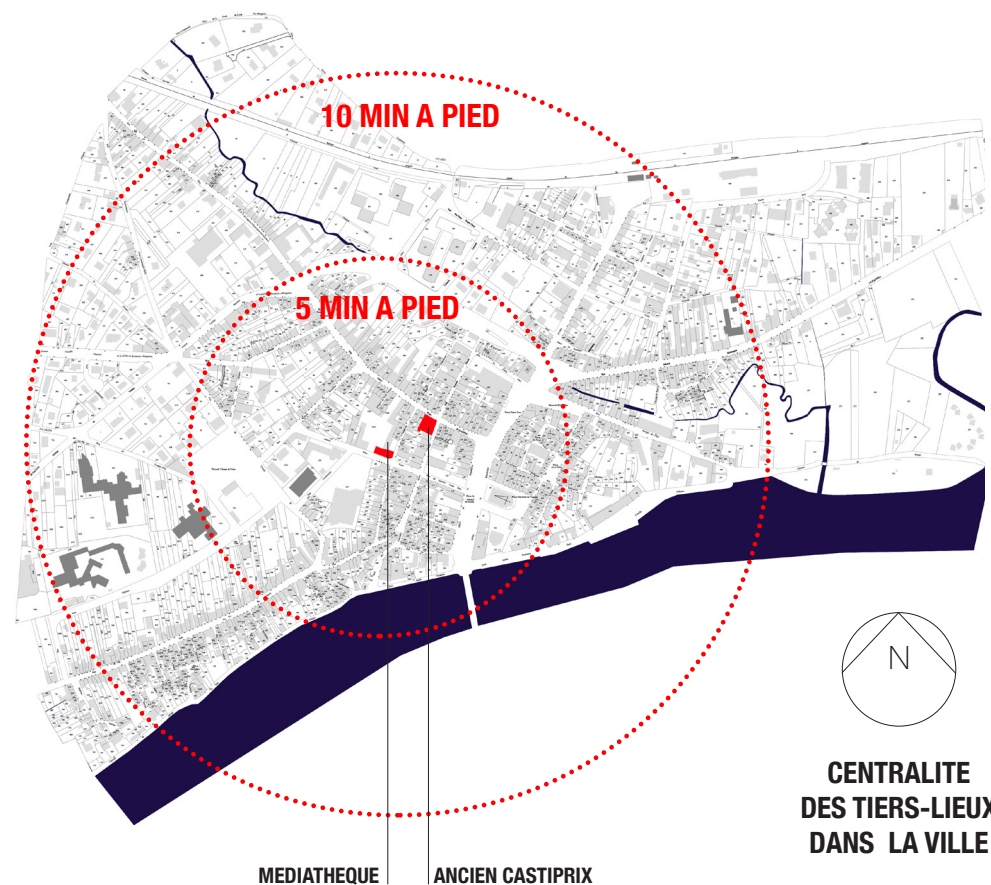
NOUAGES URBAINS

Le fil rouge matériel vise à révéler aux yeux des habitants et des acteurs sociaux des lieux et projets centraux pour la ville. Certains espaces, disséminés dans la ville, sont apparus clairement au fil de nos analyses de terrain et de nos entretiens. Ils ont alors été incorporés dans ce que nous avons dénommé nouages urbains. Deux espaces centraux, la médiathèque et l'ancien Castiprix, nous ont semblé idéaux pour développer différents scénarii. Les propositions se concentrent ensuite sur des espaces « à projet » de la ville. Enfin, les sites existants qui nous ont semblés centraux dans la structuration de l'espace et dans le dynamisme de la ville seront recensés.

Dans cette sous-partie, la présentation des tiers-lieux sera accompagné de propositions architecturales fortes, dès lors, le format de la fiche action proposé jusqu'alors évolue afin de mieux en prendre en compte les caractéristiques des sites.

A. DES ESPACES CENTRAUX DE REVITALISATION INCLUSIVE : LES TIERS-LIEUX

Il semble majeur de prendre en compte deux éléments centraux de Castillon, que sont la médiathèque et le bâtiment anciennement occupé par le magasin de bricolage Castiprix.



**CENTRALITE
DES TIERS-LIEUX
DANS LA VILLE**

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est aujourd'hui un véritable lieu de rencontre et de vie locale, elle est très utilisée par la population castillonnaise, notamment par les enfants à la sortie de l'école. « La bibliothèque devient un tiers-lieu au coeur de la ville et du territoire », affirme la sénatrice Sylvie Robert. Le concept de tiers-lieu, en tant que lieu neutre, accessible à tous et où l'égalité prévaut entre les individus, sans référence à leur place dans la société, s'applique parfaitement aux médiathèques, dont celle de Castillon (cf. I.C.3). Les enfants voient la médiathèque comme un espace de loisir et de socialisation. Néanmoins, les espaces actuels de la médiathèque sont trop restreints et peu qualitatifs. Les contraintes d'organisation de l'espace ne permettent actuellement pas de répondre aux besoins et d'utiliser ce lieu au mieux. Aujourd'hui, l'espace dédié à la ludothèque est insuffisant pour accueillir les enfants, très demandeurs de ce type d'espace.

L'ANCIEN CASTIPRIX

Malgré sa position stratégique au sein de l'artère principale, l'ancien Castiprix est aujourd'hui fermé et ne trouve pas de repreneur. Afin de redynamiser le centre-bourg, réinvestir cet espace central est essentiel pour marquer la politique de revitalisation de la ville.

Dans les deux cas, de véritables potentiels gagneraient à être exploités. Des projets architecturaux permettraient d'améliorer ces lieux tout en répondant aux besoins exprimés par les usagers et les professionnels. Dans le cadre des projets liés aux acteurs de la toile, réfléchir à une amélioration de ces espaces pourrait permettre d'aller vers plus de mixité et d'inclusion.

Dans une optique de complémentarité, ces deux lieux joueraient le rôle de tiers-lieux (cf. II.B.4) et proposeraient différentes activités et services en lien avec l'économie sociale et solidaire, favorisant la sociabilité.

Les propositions architecturales se basent sur des échanges avec les habitants du centre-bourg afin d'identifier leurs demandes et besoins ainsi que sur nos entretiens avec les porteurs de projets (les animatrices et directrice de la médiathèque, Pascal Bourgois porteur du projet de tiers-lieu).

La démarche de travail s'est centrée sur la recherche de lien entre les besoins des acteurs aux besoins du territoire identifiés lors du diagnostic de terrain. Particulièrement pour ces deux propositions architecturales, il sera nécessaire de sonder au mieux les besoins afin de développer une démarche participative.

« FICHES ACTION »

1. DES ESPACES CENTRAUX DE REVITALISATION INCLUSIVE : LES TIERS-LIEUX

● 08 II UN NOUAGE (ATTR)ACTIF

● 09 II LE COIN DE LA COOP'

2. DES ESPACES PUBLICS À REINVESTIR ET À METTRE EN VALEUR

● 10 II LA PLACE DE TOUS LES POSSIBLES

● 11 II UNE AIRE DE JEUX ET D'APPRENTISSAGE

● 12 II AGRICULTURE URBAINE AU COEUR DE CASTILLON

● 13 II DES PROJETS EXISTANTS À INTÉGRER DANS LE FIL ROUGE

1. DES ESPACES CENTRAUX DE REVITALISATION INCLUSIVE : LES TIERS-LIEUX

08 II NOUAGE (ATTR)ACTIF



NOUAGES URBAINS

LOCALISATION

Médiathèque, Maison des arts, Ecole de musique, Syndicat d'initiative

ANALYSE DE SITE

ACCESSIBILITÉ (VOIR CARTES P. 51)

La médiathèque actuelle manque de visibilité. Sa façade étouffe, du fait de l'encombrement provoqué à la fois par le stationnement des voitures et par la plantation d'arbres dont le feuillage cache le bâtiment. L'objectif serait de la rendre plus visible depuis l'espace public, en déplaçant le stationnement, ici gênant, ailleurs (à 4 minutes à pied) et en repensant l'espace public aux alentours de la médiathèque. Plusieurs solutions existent : une plantation d'arbres différente, un nouveau revêtement de sol, la présence d'un porche d'entrée plus accueillant, etc.

QUALITÉS ET DÉFAUTS DE L'EXISTANT (VOIR ANALYSE PP. 52-53)

Le bâtiment de l'ancienne école de danse et de musique comporte une architecture remarquable, ainsi que certaines façades en pierre bordelaise. Des questions économiques semblent avoir poussé les concepteurs il y a une vingtaine d'années à utiliser des matériaux peu onéreux. Aujourd'hui, ces choix se font ressentir sur la qualité du bâti : des défaillances énergétiques, caractérisées par la présence de ponts thermiques, l'absence de ventilation naturelle ou encore l'intrusion de nuisibles dans les combles sont les principaux problèmes identifiés

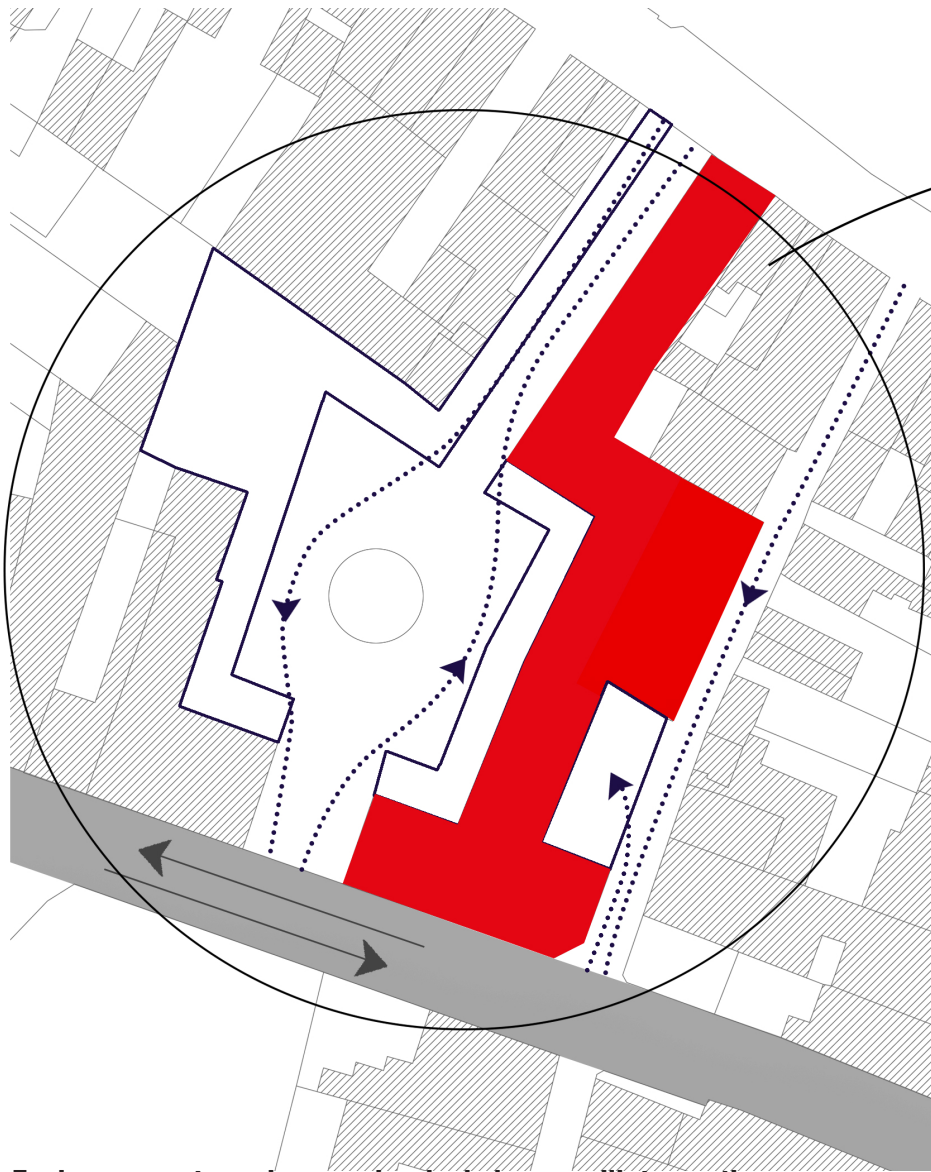
DISTRIBUTION SPATIALE ET CONFLITS D'USAGES (VOIR PLAN P. 54)

Si l'on s'intéresse à l'ensemble des usages prévus dans ce bâtiment, à savoir la médiathèque, mais également la maison des arts, l'école de musique et de danse, le local de l'association seniors Renouveau Castillonnais, l'espace d'exposition et le syndicat d'initiative, on note plusieurs « anomalies spatiales » qui empêchent une déambulation fluide d'un espace à un autre.

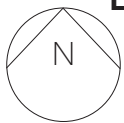
OBJECTIF DU PROJET

Il s'agit de traiter le projet en prenant en compte, non seulement la médiathèque mais également les éléments de programmes adjacents à cette dernière tels que: la salle de danse, la maison des arts et l'école de musique, la maison des associations, la salle d'expositions et le syndicat d'initiative.

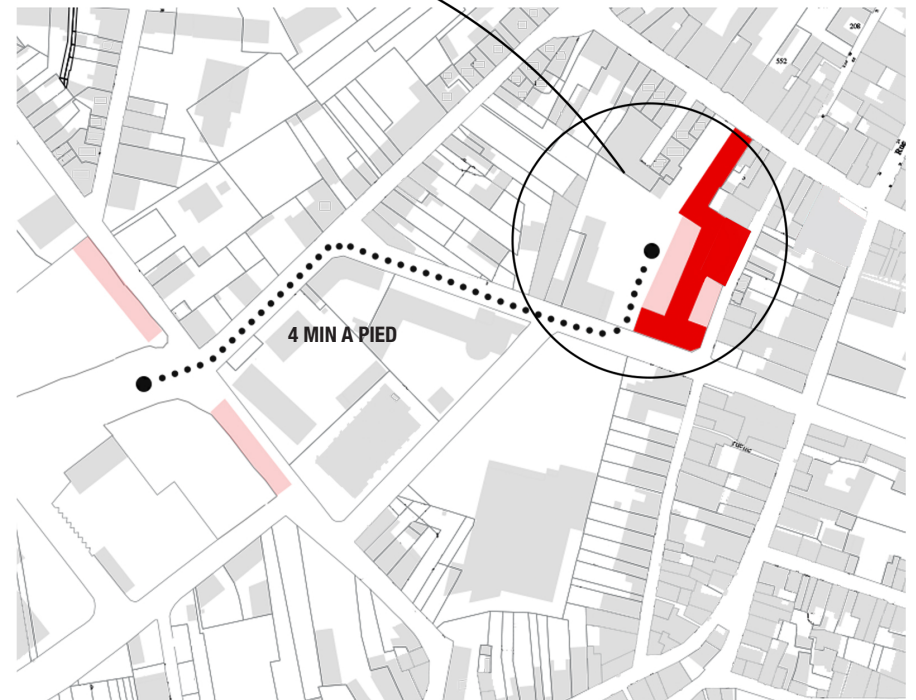
Autrement dit, le but est de repenser le lieu, non pas comme une juxtaposition de bâtiments sans aucune connexion entre eux, mais plutôt comme un ensemble bâti dans lequel les déplacements entre les éléments de programmes seraient fluides et libres.



Environnement proche aux abords de la zone d'intervention



ACCESSIBILITÉ
Pas d'échelle



Environnement large aux alentours de la zone d'intervention

Désencombrer les alentours de la médiathèque en déplaçant les stationnements dans un lieu à proximité

- Voitures/Piétons
- Voitures
- ▭ Parkings
- Zone d'intervention

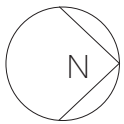


1) EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR DE LA SALLE DE DANSE

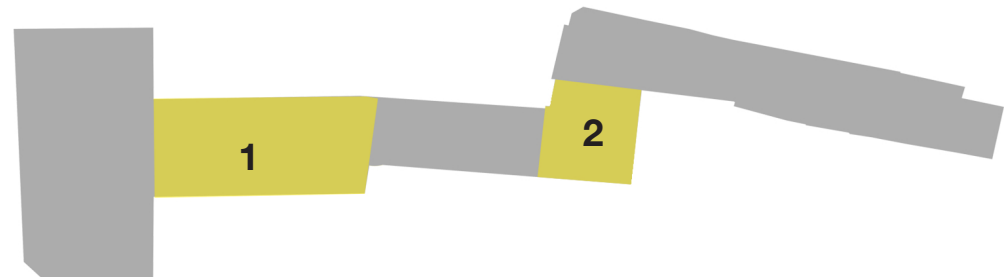
Un bâtiment en bon état présentant des qualités spatiales et esthétiques intéressantes telles que la façade patrimoine, le parquet au sol, la belle luminosité et hauteur sous-plafond

2) MAISON DES ASSOCIATIONS

Les murs en pierres apparentes est une qualité à conserver



QUALITÉS DE L'EXISTANT



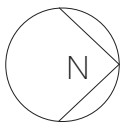


1) MÉDIATHÈQUE ESPACE LUDOTHÈQUE

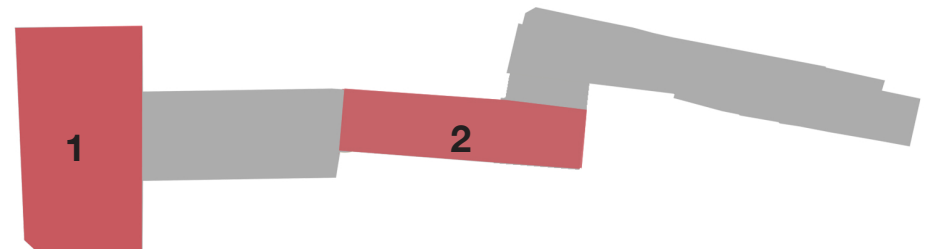
Une ambiance intérieure non chaleureuse due à l'utilisation de matériaux inadaptés (carrelage au sol, structure métallique, éclairage artificiel fait de néons, etc). Un éclairage naturel faible de part une mauvaise position des vitrages.

2) INTÉRIEUR DE LA SALLE D'ORCHESTRE ET EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Des façades complètement étouffées par la végétation et les voitures, empêchant une lecture claire des façades et des entrées.



DÉFAUTS DE L'EXISTANT

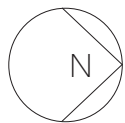




Discontinuité entre la médiathèque et la salle de danse en raison d'espaces de réserve et de stockage.
Absence de visibilité sur l'espace extérieur depuis la ludothèque

Discontinuité entre la salle de danse, la maison des arts/école de danse et la maison des associations en raison de la présence des toilettes

Discontinuité entre l'espace dédié aux expositions et la maison des associations en raison de la présence d'un bureau et de stockage



DISTRIBUTION SPATIALE ET CONFLITS D'USAGES

Sans échelle

 Zone d'intervention du projet prenant en compte la destruction des logements insalubres

 Discontinuités spatiales

1. DES ESPACES CENTRAUX DE REVITALISATION INCLUSIVE : LES TIERS-LIEUX

08 II NOUAGE (ATTR)ACTIF

PROGRAMMATION

(Voir plans PP. 56-57)

Au vu de ce diagnostic, deux scénarii sont élaborés :

1) SCÉNARIO IDÉAL (P. 56 + VOIR ANNEXES)

Ce scénario propose des modifications de grande envergure sur ce bâtiment et recouvre un coût financier plus important pour les acteurs locaux. Il implique la destruction d'une partie des bâtiments puis, une reconstruction permettant d'offrir une identité forte et des espaces dignes d'un tiers-lieu. Il s'agit de réaliser un porche d'entrée bâti devant le bâtiment au patrimoine remarquable, qui ferait office d'entrée majeure, une médiathèque sur deux étages, une ludothèque spacieuse et entièrement nouvelle, et une nouvelle façade pour la salle d'exposition. Malgré un budget conséquent, ce scénario est élaboré dans une optique de long terme, où la médiathèque serait gérée à l'échelle intercommunale, et pour lequel un bâtiment et sa programmation de qualité permettrait un rayonnement au-delà de Castillon.

2) SCÉNARIO RÉALISTE (P.57 + VOIR ANNEXES)

Ce scénario propose des solutions plus modestes, dans une perspective d'économie des moyens, prenant en compte les ressources budgétaires actuellement limitées des collectivités locales. Celui-ci n'implique aucune destruction, mise à part celle des logements insalubres adjacents en vue de réaliser la ludothèque. L'idée est de travailler à partir de l'existant en rénovant à bas coût. Il s'agit d'améliorer le confort et l'efficacité énergétique des bâtiments, en les revêtant d'une nouvelle peau, tout en intervenant sur l'isolation, la lumière, et la ventilation naturelle.



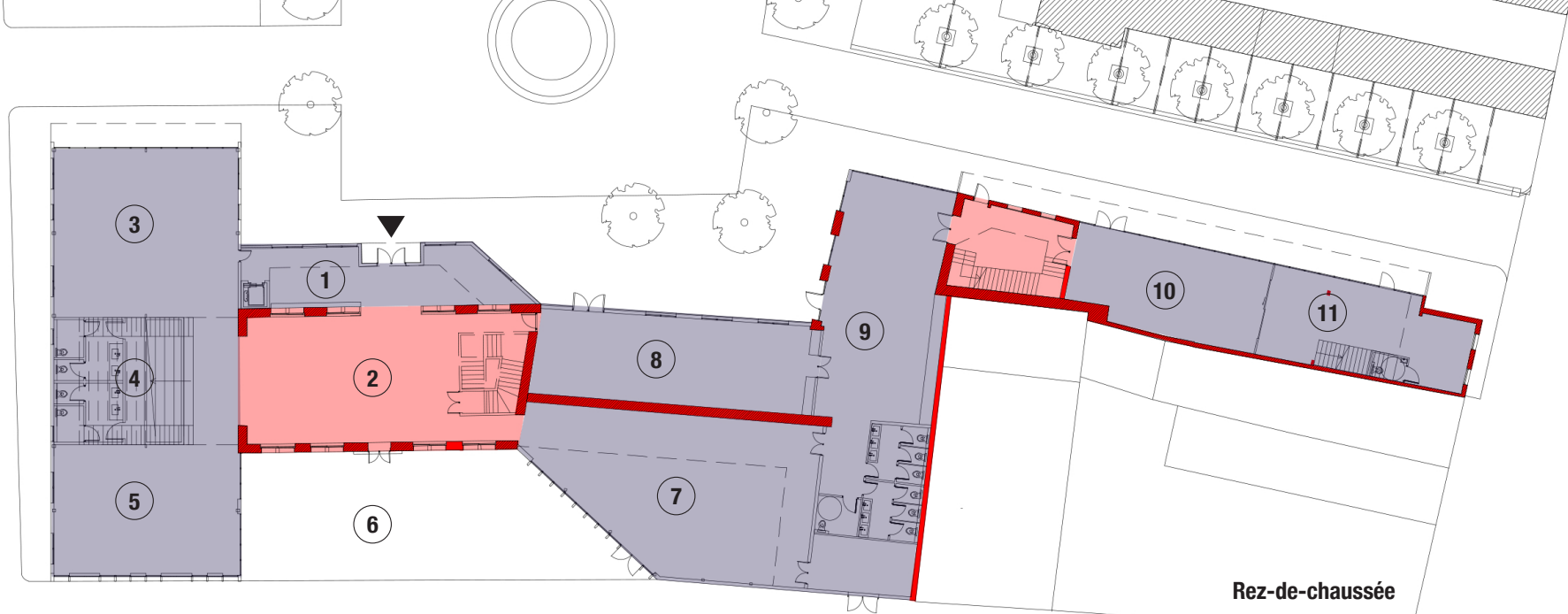
NOUAGES URBAINS

Concernant la programmation, l'idée est de mutualiser les espaces et de fluidifier le passage entre chacun d'entre eux, afin de mettre en lien les acteurs. Ainsi, le centre culturel à proximité immédiate, pourrait servir d'espace de représentation pour les spectacles organisés par la médiathèque.

La modification de cette dernière dépendra du scénario privilégié. Ce tiers-lieu sera avant tout destiné à la population castillonnaise mais dans l'éventualité que ce dernier soit pris en charge par l'intercommunalité, son rayonnement peut s'étendre aux villes voisines. Un transport en commun facilitant l'accès pour les enfants des communes périphériques pourra alors être mis en service, induisant une diversification des publics ayant accès à la médiathèque.

- 1 Parvis d'entrée
- 2 **Accueil principal** / lecture légère
- 3 Espace informatique
- 4 Escalier gradin / usages mixtes
- 5 Espace « après l'école / jeux vidéos
- 6 Aire de jeu extérieur
- 7 Ludothèque / Salle de spectacle
- 8 Atelier cuisine
- 9 Atelier Artistique / Espace d'exposition
- 10 Espace conférences
- 11 Espace réunions pour associations

- Enveloppe existante conservée
- Bâtiment conservé avec modification de l'organisation intérieure
- Bâtiments recréés



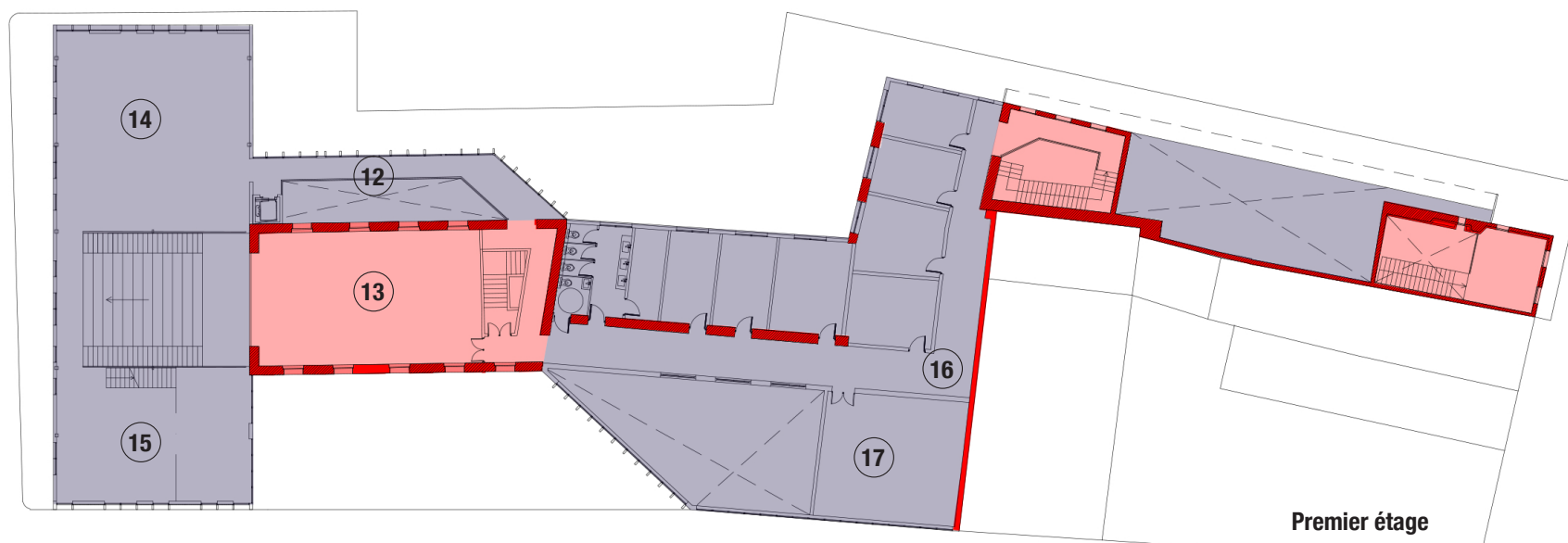
- 12 Galerie
- 13 Salle de danse
- 14 Espace lecture pour adultes
- 15 Espace lecture pour enfants
- 16 Salles de musique
- 17 Salle d'orchestre

- Enveloppe existante conservée
- Bâtiment conservé avec modification de l'organisation intérieure
- Bâtiments recréés



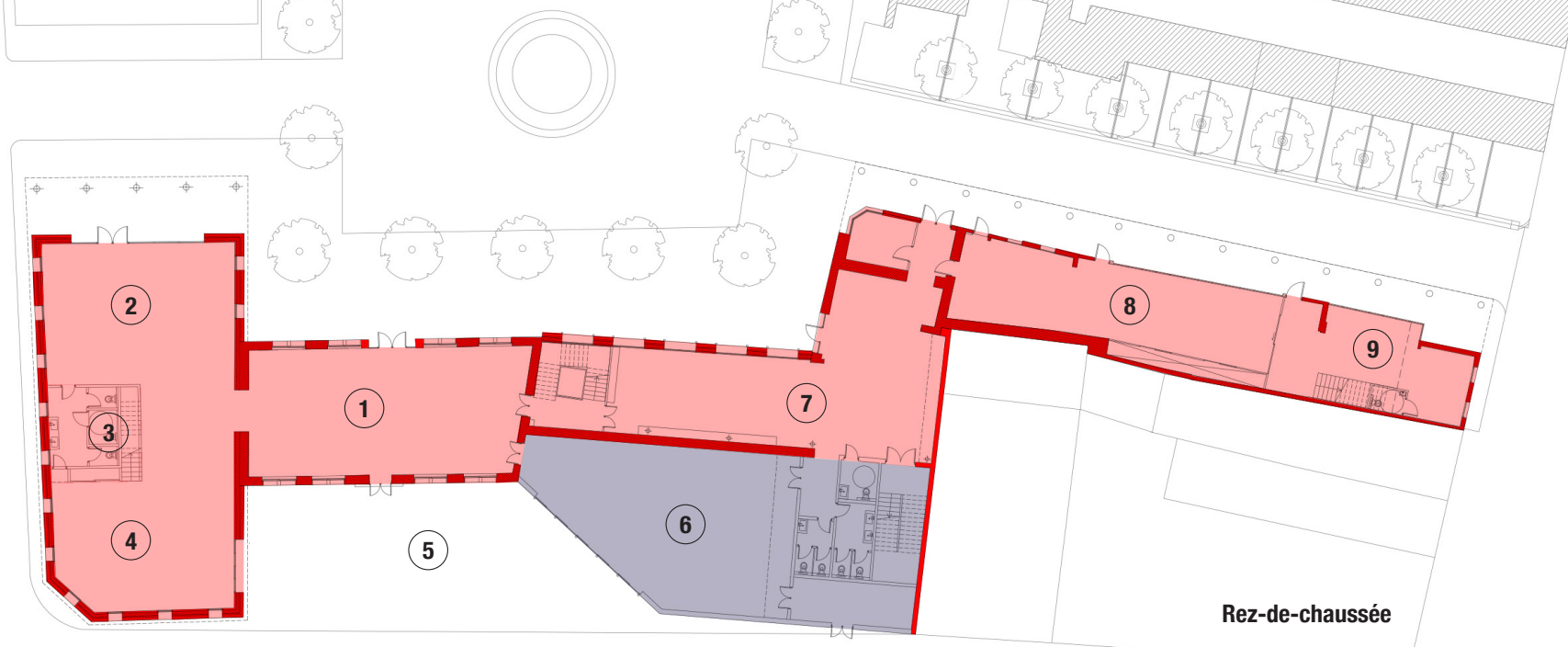
SCÉNARIO IDEAL PROGRAMMATION

Sans échelle



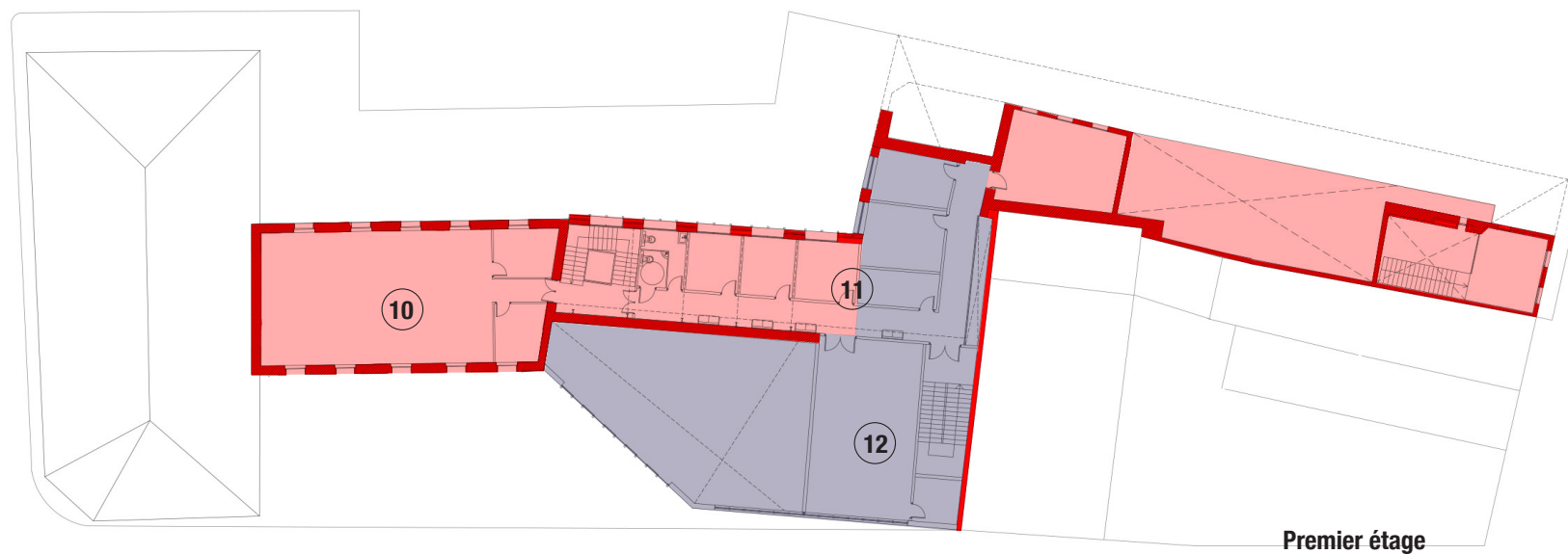
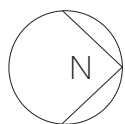
- 1 Accueil principal / espace multimédia
- 2 Espace lecture / informatique
- 3 Accès mezzanine / usages mixtes
- 4 Espace lecture pour enfants
- 5 Aire de jeu extérieur
- 6 Ludothèque / Salle de spectacle
- 7 Atelier cuisine / Artistique
- 8 Espace d'exposition / conférences
- 9 Espace réunions pour associations

- Enveloppe existante conservée et améliorée
- Bâtiment conservé avec modification de l'organisation intérieure / menuiseries
- Bâtiments recréés



- 10 Salle de danse
- 11 Salles de musique
- 12 Salle d'orchestre

- Enveloppe existante conservée et améliorée
- Bâtiment conservé avec modification de l'organisation intérieure / menuiseries
- Bâtiments recréés



**SCENARIO RÉALISTE
PROGRAMMATION**
Sans échelle

1. DES ESPACES CENTRAUX DE REVITALISATION INCLUSIVE : LES TIERS-LIEUX

08 II NOUAGE (ATTR)ACTIF



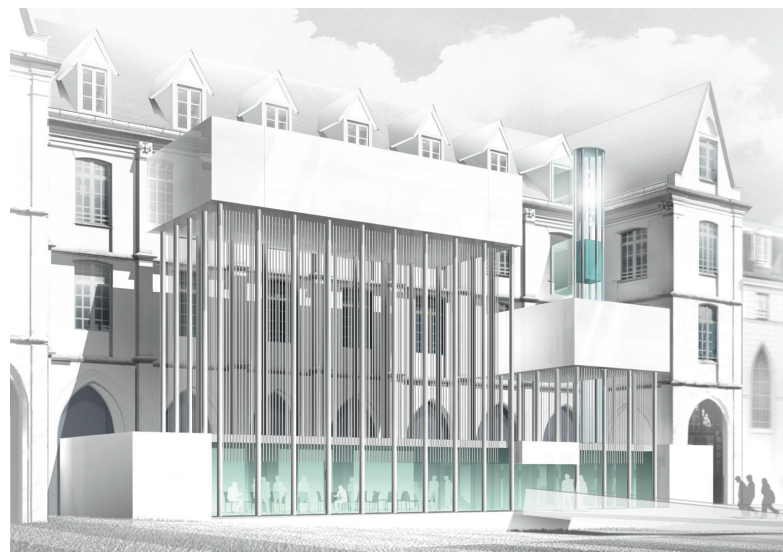
NOUAGES URBAINS

VU AILLEURS



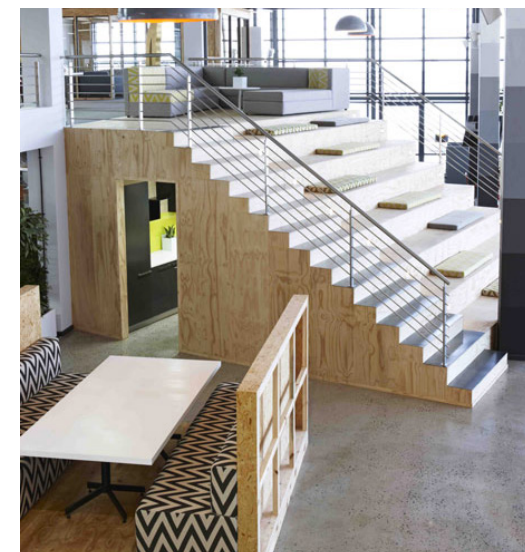
AVANT-GARDE RURALATION LIBRARY, AZL ARCHITECTS

Cette bibliothèque est une réhabilitation d'un bâtiment existant. Elle a la particularité de laisser apparaître une structure bois originale.



MÉDIATHÈQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, OPUS 5 ARCHITECTES

Il s'agit d'un ancien couvent de Conflans qui va accueillir la médiathèque du Patrimoine dont cette extension en verre créant une dualité ancien/moderne.



99C OFFICES, INHOUSE BRAND ARCHITECTS

Il s'agit d'un aménagement de bureaux dans lequel les architectes ont dessiné des espaces de travail et cet immense escalier gradin faisant à la fois office d'amphithéâtre mais aussi d'assises pour travailler.

1. DES ESPACES CENTRAUX DE REVITALISATION INCLUSIVE : LES TIERS-LIEUX

09 II LE COIN DE LA COOP'

LOCALISATION

Ancien Castiprix, rue Victor Hugo

ANALYSE DE SITE

L'EXISTENCE D'UN PROJET DE TIERS-LIEU PORTÉ PAR TRANSITION AU FIL DE L'EAU

La notion de tiers-lieu a également séduit un collectif d'habitants, Transition au Fil de l'eau, qui a élaboré un projet dont la réalisation prendrait corps au centre de Castillon. L'idée est de créer un lieu de rencontre et d'échange pour les Castillonnais, tout en valorisant le potentiel artistique et la transmission, le tout inspiré par une réflexion sur une alimentation plus durable, et une inclusion des publics castillonnais.

Le tiers-lieu disposerait d'une épicerie bio, d'un café associatif, et de salles de travail collectif (espace de coworking), s'inscrivant dans une logique d'économie sociale et solidaire. Deux espaces ont été repérés par leurs soins : un local commercial vacant place Pierre Orus et l'ancien Castiprix, rue Victor Hugo. Leur préférence en termes de localisation semble se porter sur l'ancien Castiprix, notamment du fait de sa centralité et de sa surface. Le programme paraît tout à fait en adéquation avec le projet de revitalisation du parcours marchand rue Victor Hugo, et complémentaire avec la Médiathèque.

UN SENTIMENT DE NOSTALGIE DE L'OFFRE COMMERCIALE

Par ailleurs, il ressort des entretiens réalisés auprès des acteurs locaux et d'un recueil de témoignages de Castillonnais que cet espace constitue un réel enjeu tant sa vacance marque les esprits. La nostalgie d'un site



NOUAGES URBAINS

occupé et dynamique est forte. La destruction totale du lieu pourrait être mal perçue par les Castillonnais. C'est pourquoi il est important que cet espace puisse être réinvesti.

Dans une logique de sobriété, l'idée serait de conserver le bâtiment déjà existant, tout en lui redonnant une seconde vie à travers une rénovation abordable. Plusieurs raisons poussent à opter pour sa conservation physique :

INTENTION

Conserver et rénover l'ancien Castiprix dans le but de transformer ce dernier en tiers-lieu. Le réinvestissement de cet espace central permettrait d'apporter de nouvelles offres d'activités et de services, pensées en complémentarité avec celles proposées par le « tiers-lieu médiathèque ». Dans l'éventualité de la réalisation du projet porté par Transition au fil de l'eau, cet espace accueillerait une épicerie bio et un café associatif aux entrées donnant sur la rue principale Victor Hugo, en vue de happer les passants.

Puis, des salles de travail collectif et individuel, accessibles depuis le café, utiliseraient l'autre façade ouverte sur la rue Emile Combes afin de profiter d'un apport de lumière naturelle. Pour finir, les zones de stockage, ne nécessitant pas d'éclairage naturel se situeraient au fond de la parcelle et seraient accessibles depuis la rue Emile Combes. Une nouvelle ambiance chaleureuse serait donnée au bâtiment en l'enveloppant d'un bardage bois en façade et en soulignant l'entrée du café par un porche couvert s'avancant sur l'espace public.

1. DES ESPACES CENTRAUX DE REVITALISATION INCLUSIVE: LES TIERS-LIEUX

09 II LE COIN DE LA COOP'

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: Transition au fil de l'eau

PARTENAIRES: Municipalité, club d'entreprises Terre d'entreprises de Castillon-Pujols (TECAP), association des commerçants Plein-centre

EVOLUTION

Bien que l'occupation pérenne de ce bâtiment par l'association Transition au fil de l'eau soit privilégiée, sa transformation en un tiers-lieu peut se faire de manière temporaire afin d'évaluer la pertinence de cette réhabilitation. À l'issue d'une durée d'un ou deux ans d'essai, les habitants statueraient de manière définitive sur le sort du bâtiment. L'ancien Castiprix, pourrait dans un premier temps être investi par les associations porteuses de projet et rénové en fonction des besoins.

UN EMPLACEMENT PEU APPROPRIÉ POUR UNE PLACE (VOIR ANALYSE P.61)

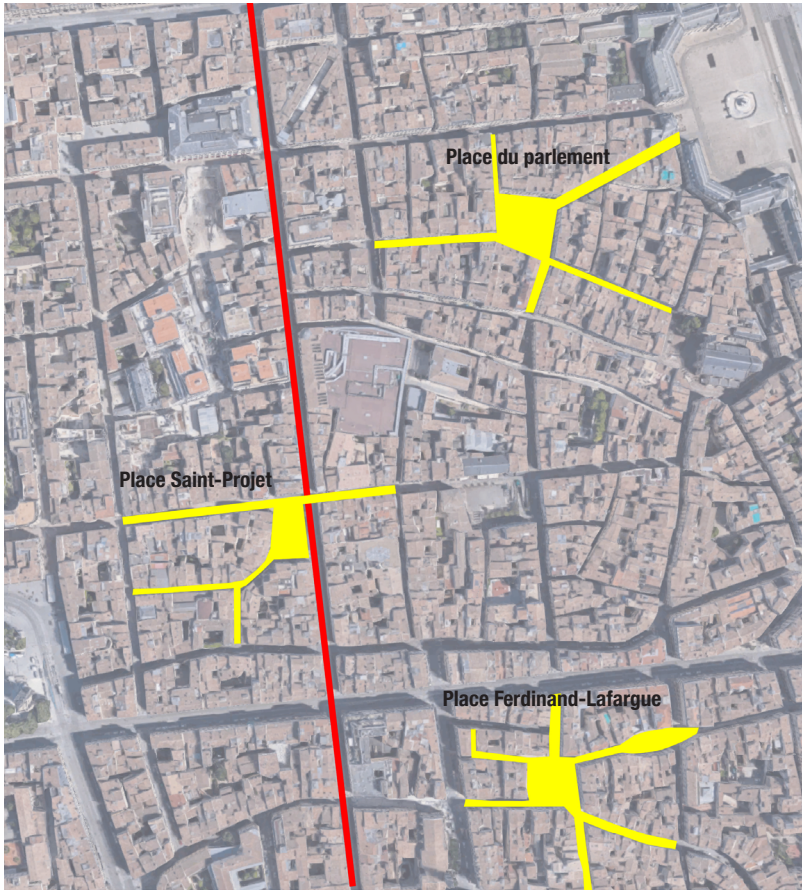
Ce bâtiment, d'une architecture très différente des autres édifices de la rue, participe à la construction d'une perspective visuelle, créée par la rue Victor Hugo, constituée de belles maisons bordelaises en pierre. Éviter cette parcelle à l'angle des rues Emile Combes et Victor Hugo par la destruction de ce bâtiment, ferait perdre cet effet.

Puis, le bâtiment occupe une parcelle se situant dans un îlot bâti et non pas à l'intersection d'îlots comme le sont généralement les places. Pour un espace public de qualité, certains angles de la parcelle doivent être ouverts par des percées afin de ne pas provoquer un sentiment de frustration auprès du passant qui ne pourrait pas parcourir le territoire sans être arrêté net par des angles morts si la place était fermée. Afin

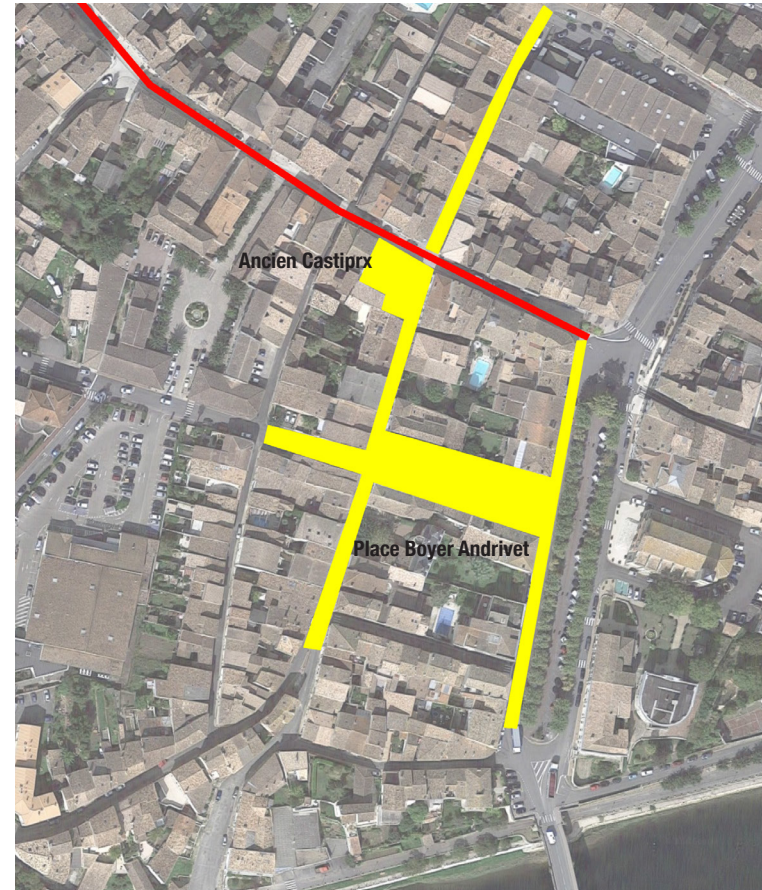


NOUAGES URBAINS

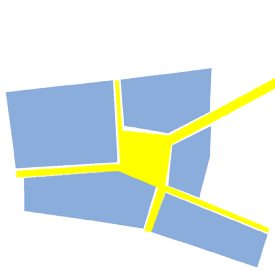
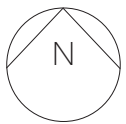
d'appuyer cet argument, nous avons comparé Castillon à Bordeaux. Bien que l'échelle de ces deux villes soit totalement différente, la logique reste la même. Par exemple, en considérant que la rue Sainte-Catherine soit la rue Victor Hugo de Castillon, puisqu'elle aussi est une artère principale de la ville, et que sa rencontre avec la Place Saint-Projet joue alors le rôle de la parcelle de l'ancien Castiprix, il apparaît que la place Saint-Projet ne possède aucun angle mort à la différence de l'ancien Castiprix. Il manquerait donc des percées afin que la parcelle puisse devenir un espace public de qualité à l'instar de la Place Saint-Projet.



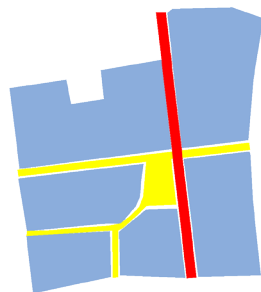
Cas de Bordeaux



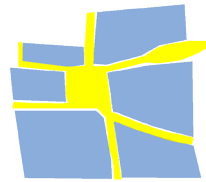
Cas de Castillon La-Bataille



Place du parlement



Place Saint-Projet



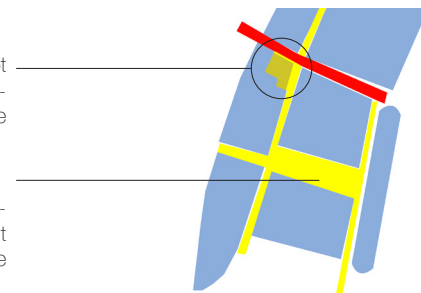
Place Ferdinand-Lafargue

L'ancien Castiprix

se positionne dans un îlot bâti et ne possède pas assez de percées pour être une place

La Place Boyer Andrivet

possède les atouts pour devenir un espace intéressant car elle présente un nombre de percées suffisant



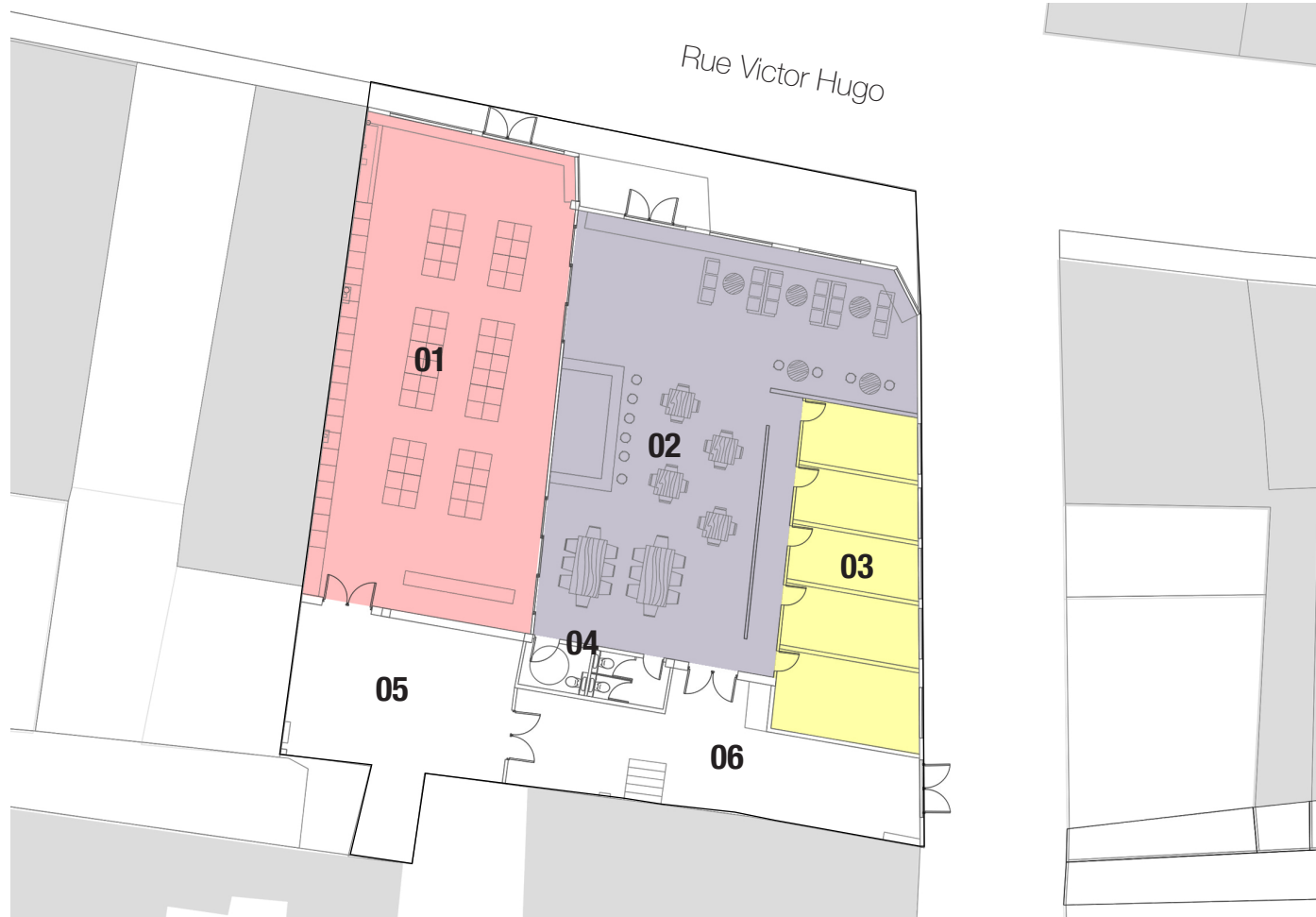
**UN EMPLACEMENT
PEU APPROPRIÉ
POUR UNE PLACE**

1. DES ESPACES CENTRAUX DE REVITALISATION INCLUSIVE :
LES TIERS-LIEUX

09 II LE COIN DE LA COOP'



NOUAGES URBAINS



PROGRAMMATION

- 01** Épicerie
- 02** Café Associatif
- 03** Box de travail
- 04** Sanitaires
- 05** Stockage
- 06** Espace de service

Plan schématique de la proposition



1. DES ESPACES CENTRAUX DE REVITALISATION INCLUSIVE : LES TIERS-LIEUX

09 II LE COIN DE LA COOP'



△ Rue Emile Combes

△ Rue Victor Hugo

Photomontage d'un scénario de réhabilitation
de l'ancien Castiprix

2. DES ESPACES PUBLICS À REINVESTIR ET À METTRE EN VALEUR

10 II LA PLACE DE TOUS LES POSSIBLES

ANALYSE DE SITE

La place Boyer Andrivet possède toutes les caractéristiques d'un espace public de qualité. Elle offre plusieurs perspectives visuelles, a des dimensions et une forme élégantes, en réponse à l'église, et des façades environnantes de qualité. Elle est investie chaque semaine par le marché et compte sur un café-restaurant à l'un de ses angles. Cependant, le conflit entre la voiture et les piétons (cf. II.B.1) sur cet espace est prégnant.

INTENTION

Exploiter les atouts de cette place par un réaménagement de l'espace. Mieux partager la voirie entre les différents modes de transport et à limiter la place de la voiture. Développer les conditions propices à une amélioration du cadre de vie et au ralentissement du rythme de vie (cf. I.C.1). Instaurer plusieurs atmosphères permettrait de lui conférer un vrai caractère de place centrale. Cette place pourrait s'articuler autour des thématiques de la lecture, du jeu, du jardinage et de la flânerie. Elle pourrait être le centre d'une future ville ludique avec l'installation de mobiliers de jeux. Travailler sur les revêtements et le mobilier urbain, tout en aérant l'espace permettrait de rendre l'espace plus lisible.

UNE PLACE À PLUSIEURS USAGES POTENTIELS (VOIR ANOMETRIE P. 64)

Bouquiner : Une boîte à livre ou une bibliothèque de rue près de la rue la plus silencieuse Emile Combes pourrait être conçue avec les enfants des établissements scolaires avoisinants dans le cadre d'un atelier organisé par une association.

Expérimenter / jouer : Du mobilier et des jeux au sol colorés pourraient



NOUAGES URBAINS

prendre place au centre pour inviter les enfants à libérer leur imagination.

Planter / faire pousser : Des jardinières en bois surélevées pourraient être mises à disposition près du mur de vignes déjà présent pour inviter ceux qui le souhaitent à jardiner sans avoir à se baisser. Cette installation serait un clin d'œil au plus vaste projet d'agriculture urbaine (cf. III.B. 2. iii).

Contempler : Du mobilier permettant une assise prolongée offrirait à ceux qui le souhaitent la possibilité de faire une pause sur un trajet et d'admirer l'église.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: Municipalité.

PARTENAIRES: Médiathèque, associations, écoles, participation citoyenne

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Permanent

EVOLUTION

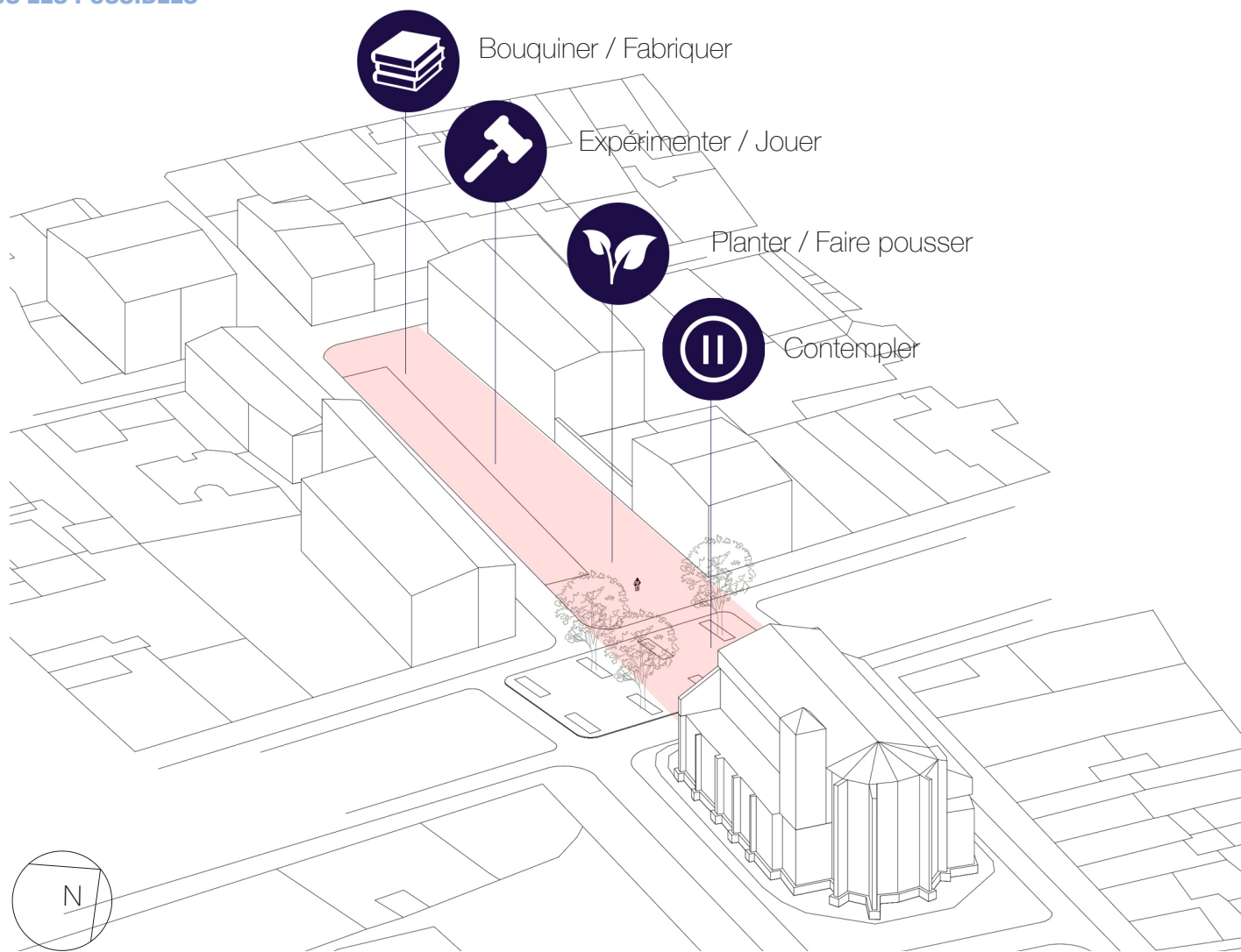
Dans un premier temps, une banalisation de certaines places de parkings permettra de limiter la place de la voiture au piéton. Ensuite, un travail sur le revêtement du sol, la végétation et l'éclairage public sera nécessaire afin de créer une continuité physique entre la place et le terre-plein central de l'église. Enfin, les acteurs de la toile pourraient investir l'espace en mettant en place les différents dispositifs permettant les usages variés de la place (mobilier, boîtes à livres, plantations, jeu, etc).

FINANCEMENT

Municipalité, artistes

2. DES ESPACES PUBLICS À REINVESTIR ET À METTRE EN VALEUR

10 II LA PLACE DE TOUS LES POSSIBLES



Axonométrie de la place

2. DES ESPACES PUBLICS À REINVESTIR ET À METTRE EN VALEUR

10 II LA PLACE DE TOUS LES POSSIBLES



NOUAGES URBAINS

VU AILLEURS



STORY TOWER / RIGA / EVELINA OZOLA

Cette bibliothèque en plein-air, tel un objet sculptural, a été conçue de toutes pièces par les étudiants de l'université technique de Riga. Evelina Ozola a également travaillé sur la couleur en ville afin d'inciter au jeu et au développement de l'imagination.



PLAZA AT BAVNEHØJ / COPENHAGUE / OPLAND LANDSKABSARKITEKTER

La place se compose de mobiliers en vue de recréer des aires de jeux et de récréation. Visuellement, la couleur rouge permet d'animer la place et d'intriguer les passants.



VANKE CENTRAL PLAZA / ZHENGZHOU / LOCUS ASSOCIATES

La place propose des mobiliers originaux proposant des activités variées. Par exemple, on peut le voir sur cette image, avec l'appropriation de ce banc pouvant servir à la fois d'assise mais aussi de rampe à skate

2. DES ESPACES PUBLICS À REINVESTIR ET À METTRE EN VALEUR

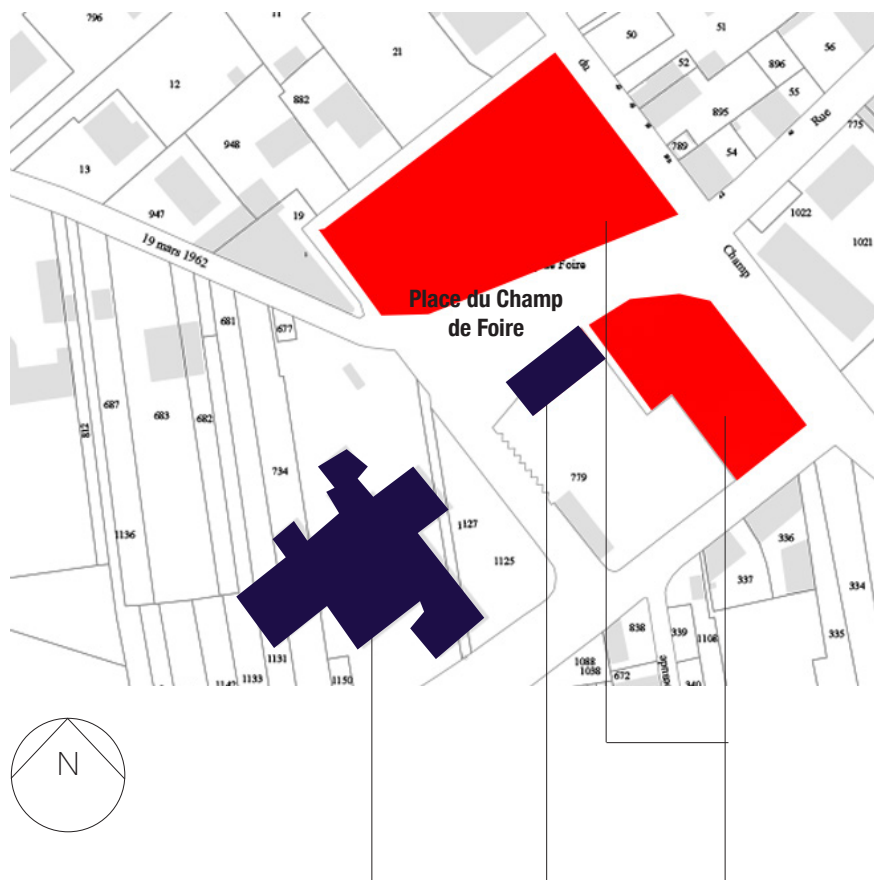
11 II UNE AIRE DE JEUX ET D'APPRENTISSAGE



NOUAGES URBAINS

LOCALISATION

Place du Champ de foire



École Henri Bardon

Piscine

Espace potentiel pour
aire de jeux

INTENTION

Réinvestir le terrain vide présent à proximité de l'École Henri Bardon et de la piscine afin d'agrandir la zone de jeux déjà existante mais limitée à quelques petites installations pour les 5-8 ans. Dans l'optique d'une ville plus ludique, où parents et enfants pourraient se retrouver, l'agrandissement de cette aire de jeux paraît nécessaire. Placé à l'opposé de l'aire de jeux existante, ce nouvel espace proposerait des aménagements destinés plutôt à la grande enfance (8-12 ans). Les terrains de jeux encadreront un espace dédié à l'agriculture urbaine, permettant l'expérimentation.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: Municipalité

PARTENAIRES: établissements scolaires, associations

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Permanant

MISE EN OEUVRE

La mairie pourrait entreprendre les travaux d'aménagement pour l'aire de jeux. Si c'est un succès, d'autres pourront voir le jour dans la ville.

PISTES DE FINANCEMENT

Fonds municipaux

2. DES ESPACES PUBLICS À REINVESTIR ET À METTRE EN VALEUR

12 II AGRICULTURE URBAINE AU COEUR DE CASTILLON



NOUAGES URBAINS

LOCALISATION

Champ de Foire, Pré de Lach, (extension à l'école des filles)



Place du champ de foire



Pré de Lach

INTENTION

Aménager un espace d'agriculture urbaine avec la volonté d'impliquer les différentes populations de Castillon. Etablir en concertation avec les associations un projet poursuivant les objectifs suivants :

1) Recréer du lien social : Cette vocation d'agriculture urbaine semble la plus importante afin d'accroître l'inclusion au sein de la ville. Ce projet encouragerait des populations diverses à créer du lien social et des échanges au sein d'un jardin partagé.

2) Recréer du lien entre les générations : Le projet pourrait amener, dans un cadre pédagogique, les enfants à la fois des écoles et du collège à travailler en lien avec d'autres populations (notamment les personnes âgées). Le jardin du Champ de Foire pourrait être agrandi entre les deux aires de jeu et adopterait un caractère intergénérationnel et multiculturel. La production agricole du champ de Foire pourrait être distribuée à l'occasion d'événements en lien avec l'agriculture et l'éducation, permettant de diffuser la culture du jardin partagé.

3) Une fonction nourricière : L'implication des enfants pourrait inciter la curiosité des parents, qui auraient eux aussi la possibilité de s'investir dans une agriculture urbaine localisée sur le Pré de Lach, participant en même temps, dans une certaine mesure, à l'approvisionnement alimentaire des familles. La localisation du Pré de Lach est idéale puisqu'il est situé à proximité des familles se regroupant dans le secteur Perrinot. La vocation nourricière de l'agriculture urbaine semble nécessaire et pertinente sur ce territoire en grande précarité.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: Établissements scolaires, ARRPEJ, associations.

PARTENAIRES: Municipalité, Maison de retraite, habitants

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Permanant

MISE EN OEUVRE

Ce projet pourrait commencer, à une échelle plus petite, en impliquant les écoles et le collège dans un cadre pédagogique au niveau du champ de Foire. Selon l'implication des différents acteurs, le projet pourrait s'amplifier à long terme et occuper un espace plus étendu. De la même façon, l'espace cultivé dans le Pré de Lach pourra s'étendre selon le succès de l'opération. Si les habitants s'approprient le projet global d'agriculture urbaine, il est possible d'imaginer de nouveaux sites comme l'ancienne école des filles.

2. DES ESPACES PUBLICS À REINVESTIR ET À METTRE EN VALEUR

13 II DES PROJETS EXISTANTS À INTÉGRER DANS LE FIL ROUGE

PISTES DE FINANCEMENT

Subventions municipales, fonds régionaux, fonds européens LIFE (soutien des projets dans les domaines de l'environnement et du climat).

LOCALISATION :

Multiples : Centre culturel, piscine, City Stade, Place Boyer Andrivet, Couvent des Carmes, Rue Victor Hugo

INTENTION

- Des projets à créer de toutes pièces
- Des projets s'inscrivant dans des initiatives déjà lancées
- Des lieux déjà existant qui nous paraissaient pertinents à ajouter dans la liste des nouages urbains

Faire connaître ces lieux et leurs actions en les rendant plus visibles tant pour la population que pour les acteurs locaux. L'école et le collège pourraient être impliqués dans la réalisation de panneaux visant à recenser et à visibiliser ces sites.



LE CENTRE CULTUREL

Lieu majeur de Castillon dans une optique d'économie de moyens et de mutualisation. Potentiel à devenir un lieu de rencontre des associations et des habitants, ainsi que d'expression des initiatives citoyennes.



NOUAGES URBAINS



LA FUTURE PISCINE

Équipement primordial pour la jeunesse permettant de se réapproprier la ville par les loisirs



LE CITY STADE

Équipement emblématique pour la jeunesse. Projet réalisé en concertation avec les jeunes de Castillon et inauguré en octobre 2018



LE MARCHÉ

Manifestation hebdomadaire phare de la vie castillonnaise, participant à la création d'échanges entre les Castillonnais, et entre les Castillonnais et les résidents de l'intercommunalité.

2. DES ESPACES PUBLICS À REINVESTIR ET À METTRE EN VALEUR

13 II DES PROJETS EXISTANTS À INTÉGRER DANS LE FIL ROUGE



Future maison des associations

LES LOCAUX DES ASSOCIATIONS (maison des associations, locaux de Cygne de vie : ARRPEJ et Association interculturelle) : les structures dont sont bénéficiaires les franges les plus fragiles de la population de Castillon.



LE COUVENT DES CARMES

Atout culturel de Castillon. Le faire connaître pour une meilleure réappropriation du patrimoine castillonnais et une redécouverte de leur ville.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: Municipalité, intercommunalité

PARTENAIRES: associations, école primaire, collège.

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Pérenne

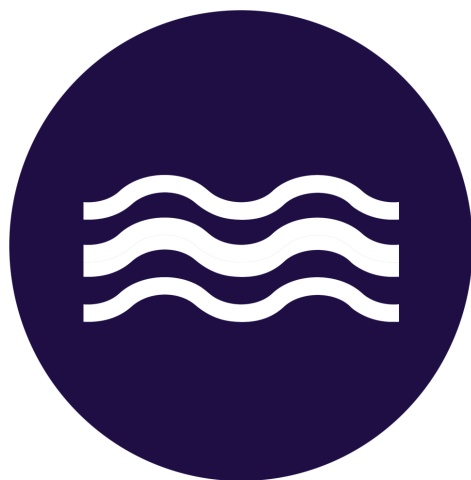
MISE EN ŒUVRE

L'action pourra commencer par un recensement des lieux existants de Castillon, correspondant à une vision inclusive du fil rouge et permettant en partie de spatialiser la toile. Un panneau représentant cette cartographie pourra être installé au centre du bourg, sur la place Boyer Andrivet ou le long des allées de la République. Les enfants pourront être inclus dans la réalisation de ces panneaux signalétiques, rappelant la vocation de certains lieux. La dimension participative permettra également une appropriation du fil rouge par les habitants et des modifications éventuelles.

PISTES DE FINANCEMENT

Fonds municipaux , intercommunaux.

C. LES BORDS D'EAU



BORDS D'EAU

Le dernier volet de propositions s'articule autour d'une concrétisation physique du fil rouge, sous la forme d'un parcours mettant en valeur les bords de Dordogne. Peu connues et dégradées, les « capillaires », petites rues sinueuses offrant une vue panoramique sur la Dordogne, ont un potentiel fort pour participer à la redécouverte des quais par ses habitants. Les quais de la Dordogne et les capillaires constituent un ensemble patrimonial homogène ; c'est pourquoi une logique de parcours y est pertinente. Le réaménagement des quais en strates permet d'inviter les habitants à investir davantage ces espaces publics et ce patrimoine naturel. Chaque strate rendra possible des usages différents. Elles seront dédiées à la redécouverte de la rivière, au sport, au jeu et à la promenade. Deux axes sont ici déclinés dans les fiches actions : le patrimoine et l'espace ludique.

« FICHES ACTION »

1. DÉCOUVRIR LES QUAIS DEPUIS LA VILLE

● 14 II LES CAPILLAIRES

2. LES QUAIS ET SES DIFFÉRENTS USAGES

● 15 II UN LIEU DE PATRIMOINE ET DE LOISIRS

● 16 II JOUER PRÈS DE L'EAU

1. DÉCOUVRIR LES QUAIS DEPUIS LA VILLE

14 II LES CAPILLAIRES



BORDS D'EAU

LOCALISATION

Le long de la Dordogne



Capillaires partant
de la rue Jean Jaures

INTENTION

Les capillaires représentent des connexions entre le tissu bâti de la ville et les berges de la Dordogne. Débutant sur les hauteurs de la ville, ces chemins étroits offrent des aperçus plongeants et panoramiques sur les bords de la Dordogne, incitant à la découverte. Marquer l'existence de ces passages à travers un travail sur la signalétique et la mise en lumière, qui guiderait les habitants vers ces lieux peu fréquentés et les encouragerait ainsi à les explorer. Afin de permettre une appropriation de ces lieux par les habitants, des déambulations artistiques (contes, danse, ...) pourront être effectuées avec la population.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: Écoles, associations de la maison des arts

PARTENAIRES: Médiathèque, associations, écoles, participation citoyenne

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Permanent

MISE EN OEUVRE

Le projet pourra s'articuler en plusieurs temps : d'un aménagement léger à un aménagement plus conséquent. Il s'agira tout d'abord de mettre en place des panneaux de signalisation. Ensuite, des artistes, tels que Bon pour 1 tour, peuvent participer à animer ces rues en peignant les murs en mauvais état, par des fresques par exemple. Enfin, un aménagement plus conséquent pourra à terme être envisagé.

En complémentarité avec une lutte contre les logements insalubres, l'aménagement de la voirie pourra être repensé afin d'améliorer le cadre de ces rues tout en gardant leur charme de petites rues étroites mystérieuses.

PISTES DE FINANCEMENT

Municipalité

2. LES QUAIS ET SES DIFFÉRENTS USAGES

15 II UN LIEU DE PATRIMOINE ET DE LOISIRS



BORDS D'EAU

LOCALISATION: Le long de la Dordogne

PROGRAMMATION

La programmation se présente autour de deux dimensions:

Méditation et découverte

Un travail sur le mobilier urbain permettra à ce lieu de devenir un espace de pause et de promenade, où le visiteur pourra contempler le patrimoine naturel environnant. La strate, dédiée à la découverte de l'eau, invitera également à se réappropriier la rivière grâce à des pontons avançant sur l'eau.

Culture et contemplation

Le nouveau mobilier urbain, ainsi que des points de vue dégagés, sur le village, la nature, et le Pont Eiffel, inviteront à la photographie et à l'admiration du paysage. Une amélioration du revêtement permettra de mettre en valeur des sites patrimoniaux dont l'ancien lavoir, la Porte de Fer et les Chais. Il est prévu que les écoles réalisent des panneaux informatifs sur la faune et la flore de la Dordogne, ce qui permettra de redécouvrir ce patrimoine naturel. En s'inscrivant dans cette promenade, ces lieux seront redécouverts aisément par les Castillonnais.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: La municipalité

PARTENAIRES: Associations, Ecoles

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Permanent

MISE EN OEUVRE

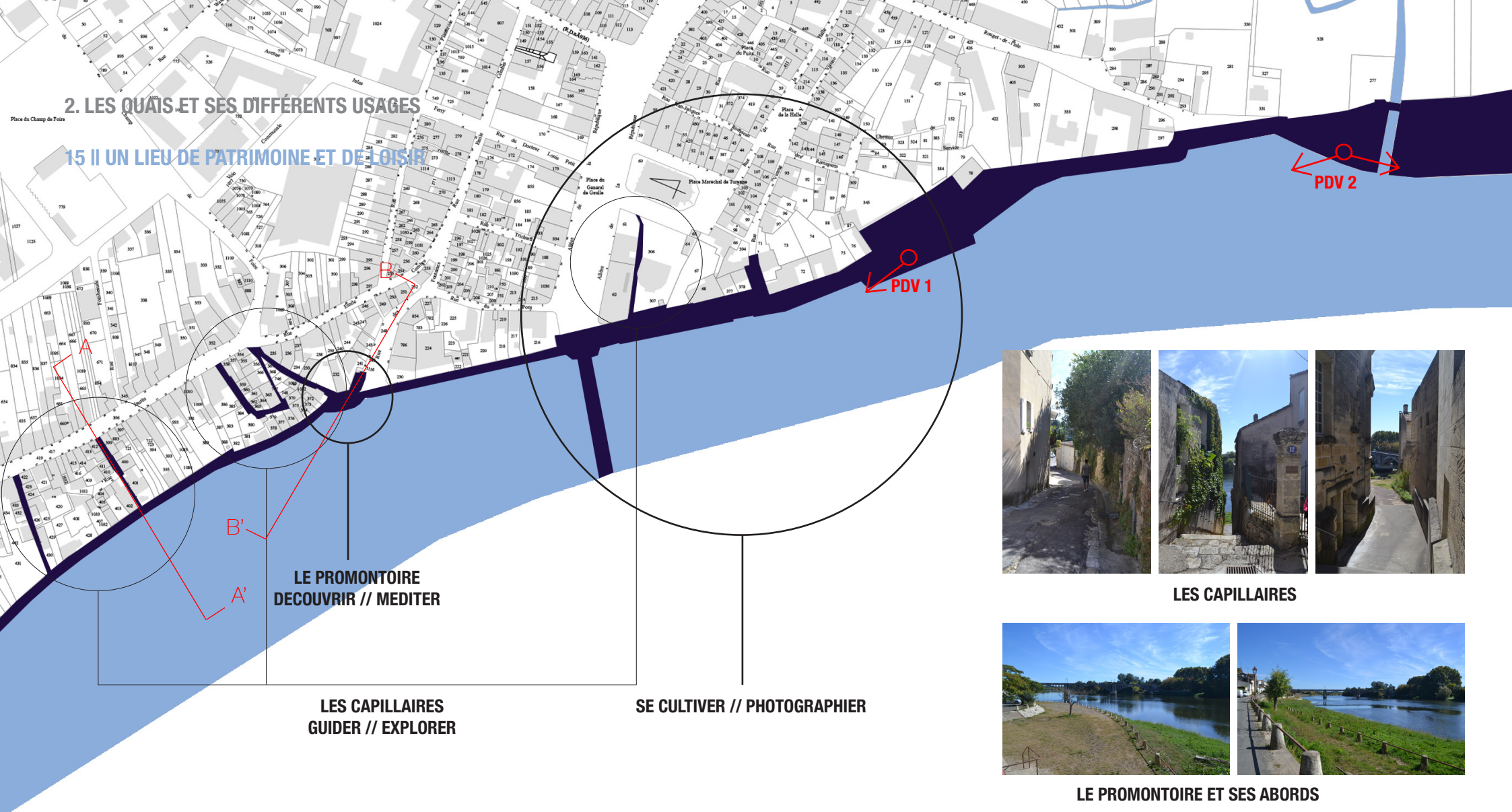
Après le réaménagement des quais et le traitement des revêtements, imaginer l'intervention des écoles et des associations artistiques dans la création des panneaux informatifs sur la faune et la flore, constituant une activité créative et pédagogique. La municipalité pourrait procéder à l'installation du nouveau mobilier urbain. Certaines associations pourront ensuite progressivement installer du mobilier ludique.

PISTES DE FINANCEMENT

Subventions municipales et régionales (notamment pour les pancartes faune et flore)

2. LES QUAIS ET SES DIFFÉRENTS USAGES

15 II UN LIEU DE PATRIMOINE ET DE LOISIR



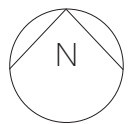
LES CAPILLAIRES



LE PROMONTOIRE ET SES ABORDS



LES VUES SUR LE VILLAGE / LE PONT / LA NATURE



UN PATRIMOINE LES BORDS D'EAU
A REVELER

2. LES QUAIS ET SES DIFFÉRENTS USAGES

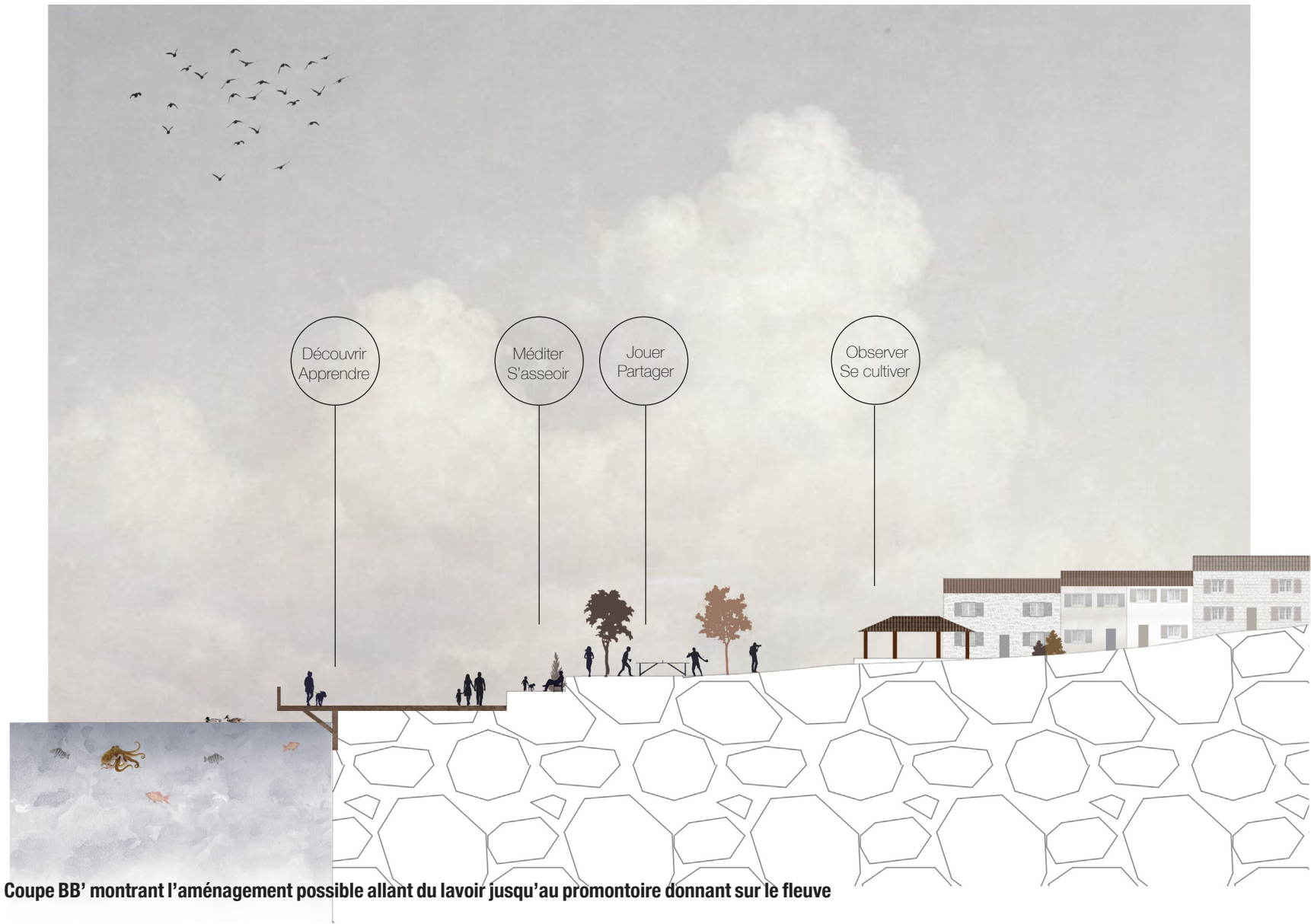
15 II UN LIEU DE PATRIMOINE ET DE LOISIRS



**Coupe AA' montrant l'aménagement possible des strates (et des activités)
depuis un capillaire (Rue Pétiion) jusqu'au fleuve**

2. LES QUAIS ET SES DIFFÉRENTS USAGES

15 II UN LIEU DE PATRIMOINE ET DE LOISIRS



2. LES QUAIS ET SES DIFFÉRENTS USAGES

16 II JOUER PRÈS DE L'EAU

LOCALISATION

Le long de la Dordogne

LA PROGRAMMATION

se présente autour de trois dimensions :

Promenade, course, vélo

Une strate dédiée à la pratique du sport pourra être créée. L'espace sera aménagé afin d'accueillir une nouvelle piste cyclable et un espace dédié à la course à pied.

Jeu, pêche

Des dispositifs incitant au divertissement au bord de la rivière pourront être installés. A proximité des berges, le Pré de Lach pourrait accueillir des jeux d'eau pour enfants, pendant les périodes estivales. Ces jeux seront l'occasion de reconnecter les habitants avec les quais et la Dordogne, en s'y approchant. L'espace sera réapproprié par les habitants, notamment par les enfants, qui pourront avoir un lieu de loisir aquatique en attendant la construction d'une nouvelle piscine. De plus, des guinguettes, installées l'été, pourraient permettre aux habitants de s'attarder sur les quais. Dans cette même thématique de l'enfance, un mobilier permettant le jeu (jeux sensoriels et didactiques, tables de ping-pong) pourrait être installé au bord de la rivière. La pratique de la pêche est déjà présente mais limitée, d'après les habitants, par une mauvaise image des quais et par un manque d'espace dédié. Cette pratique pourra être encouragée à travers des aménagements, tels qu'un ponton, des parasols stylisés, des bancs permettant aux passants de contempler, le tout améliorant l'image des quais et encourageant à les investir.



BORDS D'EAU

Musculation, activités sportives

Des équipements sportifs variés à destination des adolescents et adultes pourront être installés. Ce mobilier sportif ne serait pas voué uniquement à la musculation, investi en grande majorité par les garçons (Maruéjols, 2011). Il est possible d'installer du mobilier urbain dédié à la danse (barres de danse), qui permettrait de diversifier les activités sportives et d'inclure les filles. La demande en équipement sportif est régulièrement revenue dans les entretiens réalisés et témoigne d'un réel manque en infrastructure de ce type. En créant des espaces sportifs, les jeunes pourront disposer d'espaces légitimes de pratique du sport et ainsi les tensions seront atténuées sur ce sujet.

ACTEURS POTENTIELS

PORTAGE: La municipalité et les associations (notamment Bon pour 1 tour pour les jeux d'eau)

PARTENAIRES: Associations, Ecole, Intercommunalité

TEMPORALITÉ DE L'ACTION

L'aménagement des berges : Permanent

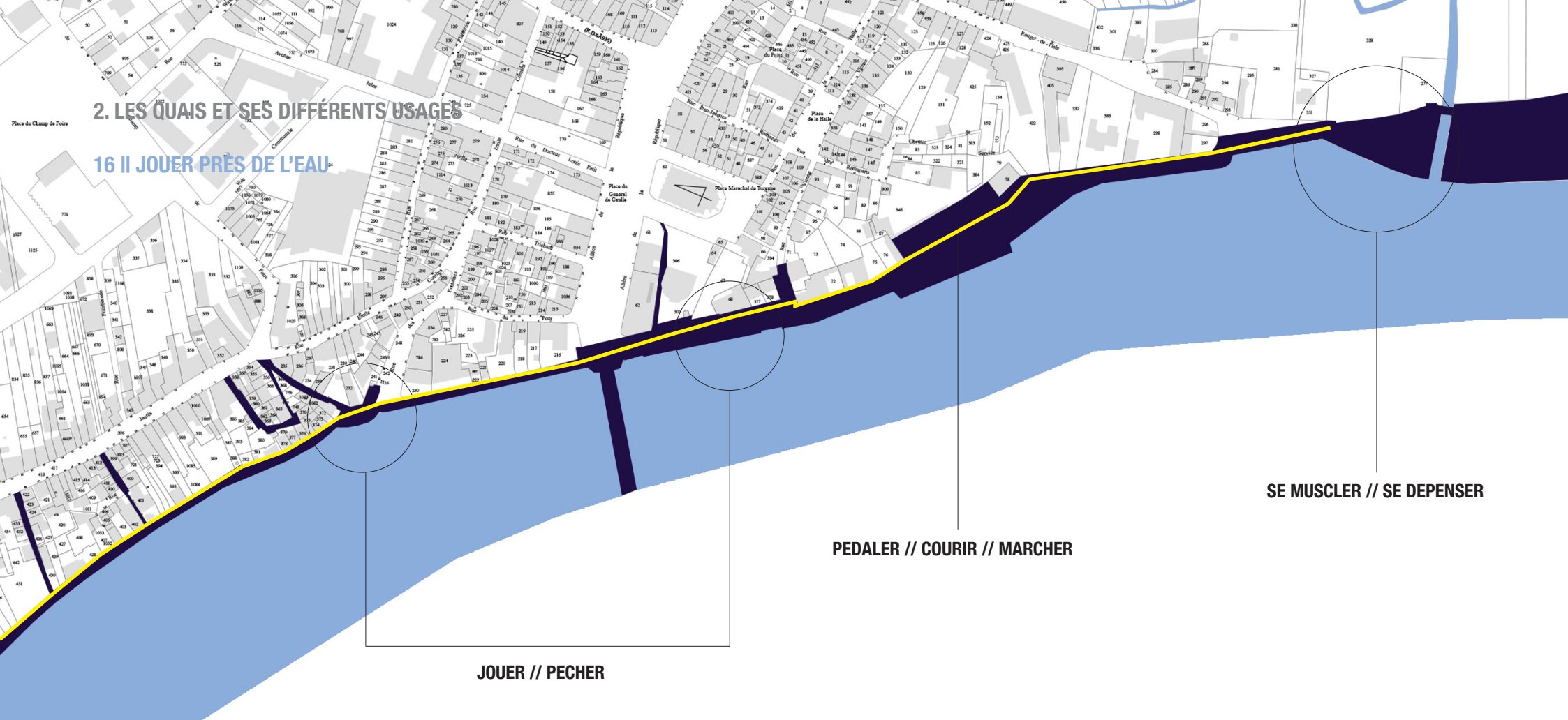
Les jeux d'eau du Pré de Lach: Sur une période de quatre mois durant l'été / Les guinguettes : saisonnier (printemps et été)

MISE EN OEUVRE

La piste cyclable des quais pourra, à terme, faire partie d'un circuit cycliste plus vaste traversant la ville et matérialisant le parcours au bord de la Dordogne. Les jeux d'eau du Pré de Lach pourraient être activés seulement durant la période estivale, de mai à octobre, dans l'attente de l'ouverture de la piscine. La continuité de cette installation dépendra de sa fréquentation et de sa popularité.

2. LES QUAIS ET SES DIFFÉRENTS USAGES

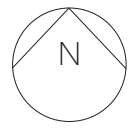
16 II JOUER PRÈS DE L'EAU



SE MUSCLER // SE DEPENSER

PEDALER // COURIR // MARCHER

JOUER // PECHER



LAVILLE
INCLUSIVE



LES BORDS D'EAU



PROFITER DU POTENTIEL SPATIAL POUR
VARIER LES ACTIVITES



VALORISER LES STRATES POUR DIFFERENTS USAGERS

2. LES QUAIS ET SES DIFFÉRENTS USAGES

16 II JOUER PRÈS DE L'EAU

LOCALISATION: Le long de la Dordogne

PISTES DE FINANCEMENT

Subventions municipales

VU AILLEURS

ALEKSA SKYERS SQUARE

Riga, Evelina Ozola



CHAMARANDE LES BAINS

Bordeaux, Bruit du Frigo



Dans le parc du château, un bassin à l'ancienne est investi par une installation de Bruit du frigo. Le but était d'utiliser d'anciens bains en vue de détourner leur fonction initiale en mobilier urbain décalé.

BAINS PUBLICS

Dakota Opération Aquitania



Bains Publics est une installation participative de baino-stations et de performances destinées à transformer l'espace urbain en zone de bien-être.

CONCLUSION

Le projet de revitalisation porté par la mairie de Castillon et confié à InCité et O+, est en soi un projet ayant vocation à en engendrer d'autres, tout en révélant les atouts d'un bourg fortement marqué par une image négative et par des conflits socio-culturels. La commande initiale formulée par InCité concernait la réflexion autour des problématiques de décroissance avec un focus particulier sur la mise en place d'un fil rouge dans l'espace public, mettant en valeur les lieux symboliques de la ville pour les habitants et ainsi participant à l'atténuation des tensions. Le travail de diagnostic et de revue de littérature a confirmé l'idée qu'un fil rouge seul ne suffirait pas à développer une dimension inclusive à la ville, quand bien même il serait fait de manière participative. Ainsi, l'étude menée en 2018 a montré que Castillon-la-Bataille foisonne de projets. Les propositions présentées visent à compléter au mieux les projets préexistants. L'élaboration de ces projets a été rendue possible par un terrain qui regorge de potentiels et d'atouts à mettre en valeur.

Il était clairement nécessaire de travailler d'abord à la mobilisation des acteurs et à la coordination de leurs projets. La proposition présentée ici est donc structurée en trois axes : les nouages urbains, les bords d'eau et la toile. Ces propositions ont toujours été sous tendues par l'idée de développer une ville ludique, patrimoniale solidaire et inclusive. Les nouages urbains correspondent à des lieux à la fois symboliques et du quotidien qui sont en phase avec une vision du fil rouge inclusive mais qui nécessiteraient d'être valorisés et visibilisés. Les quais de la Dordogne possèdent un potentiel important pour permettre aux habitants de se réapproprier la ville et de l'apprécier. Un parcours, les bords d'eau, démarrant par les capillaires et arrivant le long de la rivière a alors paru particulièrement pertinent pour révéler le patrimoine méconnu. Par un réaménagement en différentes strates, ces quais seront un endroit

idéal pour développer une pratique sportive, pour se détendre ou pour contempler le paysage. La dernière dimension abordée, la toile, paraît capitale dans sa fonction de coordination. En effet, c'est elle qui soutient toutes les autres. La toile est un réseau d'acteurs et d'évènements, alimenté par des festivals et des projets fédérateurs. L'objectif est avant tout de coordonner les acteurs et leurs actions tout en valorisant leur travail d'inclusion dans une ville qui en a grandement besoin.

Le travail présenté comporte cependant des limites. En raison du temps imparti pour réaliser l'étude, des acteurs clés comme l'association des commerçants, le club d'entreprises (TECAP), l'association des commerçants (Plein-Centre) et les vignerons n'ont pas pu être interrogés. Ces derniers sont directement concernés par les problématiques de logement saisonnier qui est un enjeu fort du territoire. Les prendre en compte dans l'étude permettrait de compléter la vision du fil rouge.

Bien que ces propositions comportent une partie matérielle et une partie immatérielle, la concrétisation physique ne pourra se suffire à elle-même pour achever les buts du fil rouge : plus d'inclusion et un apaisement des tensions. Le fil rouge doit être mis en place conjointement avec des politiques traitant des logements insalubres, de la vacance commerciale, des mobilités, et d'éducation, afin d'espérer influencer bénéfiquement et durablement la vie castillonnaise.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

Brenner, N., 2004. *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*. Oxford : Oxford University Press, 351 p.

Caillois, R., 1967 (1ère éd. 1958). *Les Jeux et les Hommes*. Paris : Gallimard, 374 p.

Delaporte, I., 2018, *Les raisins de la misère, une enquête sur la face cachée des châteaux bordelais*. Paris : La Brune au Rouergue, 208 p.

Oldenburg, R., 1998. *The Great Good Place, Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*. Boston : Da Capo Press, 384 p.

Oswalt, P., 2005. *Shrinking cities volume 1 – International research*. Ostfildern : Hatje Crantz, 736 p.

Putnam, R., 2000. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon & Schuster, 544 p.

Razemon, O., 2017. *Comment la France a tué ses villes*. Paris : Rue de l'Échiquier, 187 p.

Sowa, C., 2017, *Penser la ville en décroissance : pour une autre fabrique urbaine au XXIème siècle. Regard croisé à partir de six démarches de projet en France, en Allemagne et aux Etats-Unis*. Thèse, Université Grenoble Alpes : Architecture, Aménagement de l'Espace, 576 p.

ARTICLES UNIVERSITAIRES

Brook, D., 2017. « History of the Present: Mexico City », *Places Journal*, URL : <https://doi.org/10.22269/170214>

Burret, A., 2013. « Démocratiser les tiers-lieux », *Multitudes*, vol. 52, no. 1, p. 89-97. URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2013-1-page-89.html>

Crenn, C., 2013. « Des invisibles trop visibles ? Les ouvriers agricoles 'marocains' dans les vignobles du Bordelais », *Hommes et migrations*, vol. 1301, p. 99-106. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1923>

Donzelot, J., 2004. « La Ville à Trois Vitesses : Relégation, Périurbanisation, Gentrification », *Esprit*, vol. 303, no. 3-4, p. 14–39. URL : www.jstor.org/stable/24249396.

Duflo, C., 2001. « Grandeur et misère du jeu à l'ère du divertissement », *Cités*, vol. 7, no. 3, p. 109-118. URL : <https://proxy.sciencespobordeaux.fr:2061/revue-cites-2001-3-page-109.htm>

Lefebvre, H., 1974, « La production de l'espace », *L'Homme et la société*, no. 31-32, *Sociologie de la connaissance marxiste et anthropologique*, p. 15-32.

Maruéjols, E., 2011. « La mixité (filles garçons) à l'épreuve du loisir des jeunes dans trois communes », *Agora débats/jeunesses*, vol. 59, no. 3, p. 160.

Oppenheim, N., 2010. « Foules, espaces publics urbains et apprentissage de la co-présence chez les adolescents des quartiers populaires d'Ile de France », Conserveries mémorielles, no. 8. URL : <http://journals.openedition.org/cm/713>

Serfaty-Garzon, P., 1988. « La Sociabilité publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains », Architecture et Comportement, vol. 4, n° 2 p. 111-132.

Roucous, N., 2006. « Ludothèque, un territoire de l'enfance », Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle, vol. 39, no. 2, p. 15-32. URL : <https://proxy.sciencespobordeaux.fr:2061/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2006-2-page-15.htm>

Unemoto, K., 2001. « Walking in another's shoes: epistemological challenges in participatory planning », Journal of Planning Education and Research, vol. 21, no. 1, p. 17-31.

ARTICLES DE PRESSE

Cumier, S., 2014. « Programmer le jeu dans l'espace public ? », Métropolitiques, 10 novembre. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Programmer-le-jeu-dans-l-espace.html>

Demazière, C., Erdi, G., Galhardo, J. et al., 2018. « 50 ans après : actualités du droit à la ville d'Henri Lefebvre », Métropolitiques. URL : <https://www.metropolitiques.eu/50-ans-apres-actualites-du-droit-a-la-ville-d-Henri-Lefebvre.html>

Garnier, P., 2015. « Une ville pour les enfants : entre ségrégation, réappropriation et participation », Métropolitiques. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Une-ville-pour-les-enfants-entre.html>

Girard, H., 2015. « La Bibliothèque troisième lieu permet de tisser du lien social », La Gazette. URL :

<https://www.lagazettedescommunes.com/417841/la-bibliotheque-troisieme-lieu-permet-de-tisser-du-lien-social/>

Grenier, F., 2018. « La marche fait rouler l'économie », 100° Magazine. URL : <https://centdegres.ca/magazine/sante-et-societe/la-marche-fait-rouler-leconomie/>

Grimault, V., 2018. « Des centres-villes en mode survie », in dossier « Les villes moyennes sont-elles condamnées ? », Alternatives Économiques. URL : <https://www.alternatives-economiques.fr/centres-ville-mode-survie/00082846>

G., J.C., 6 mars 2018. « Selon le ministre Mézard : 'Le territoire [de Castillon] n'est pas le plus malheureux de France' », Sud-Ouest. URL : <https://www.sudouest.fr/2018/03/06/selon-le-ministremezard-le-territoire-de-castillon-n-est-pas-le-plus-malheureux-de-france-4256843-2966.php>

Le Parisien, 2 juin 2017. « Bretons et Berbères en fête à Saint-Denis », Le Parisien. URL : <http://www.leparisien.fr/saint-denis-93200/bretons-et-berberes-en-fete-a-saint-denis-02-06-2017-7011495.php>

Molénat, X., 2018, « Requiem pour les sous-préfectures ? », in dossier « Les villes moyennes sont-elles condamnées ? », Alternatives Économiques. URL : <https://www.alternativeseconomiques.fr/requiem-prefectures/00082979>

Morel Journel, C., Sala Pala, V., 2018. « La ville en décroissance, laboratoire du droit à la ville ? », Métropolitiques. URL : <https://www.metropolitiques.eu/La-ville-en-decroissance-laboratoire-du-droit-a-la-ville.html>

Paddeu, F., 2017. « Sortir du mythe de la panacée. Les ambiguïtés de l'agriculture urbaine à Détroit », Métropolitiques. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Sortir-du-mythe-de-la-panacee-Les->

[ambiguités-de-l-agriculture-urbaine-a-Detroit.html](#)

Peborde, I., 2015. « Evelina Ozola and Toms Kokins fine young urbanists », Cities in Transition. URL : <https://citiesintransition.eu/interview/fine-young-urbanists>

Perrot, A., 2010. « Tirana la ville couleur », Vacarme. URL : <https://vacarme.org/article1911.html>

Rivoire, A., 2003. « Révolution de façades à Tirana », Libération. URL : https://www.liberation.fr/week-end/2003/11/15/revolution-de-facades-a-tirana_451962

Sahraoui, M., 2018. « La richesse de Bordeaux ne ruisselle pas à plus de 20 kilomètres », Le Monde. URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/12/27/la-richesse-de-bordeaux-ne-ruisselle-pas-a-plus-de-20-kilometres_5402493_3232.

COMPTES RENDUS DE SÉMINAIRES

Javary, M.-C., 2018. Des villes en décroissance : de la reconnaissance à l'émergence de stratégies urbaines alternatives, Synthèse du séminaire Altergrowth de janvier 2018, Collection Réflexions en Partage, Ministère de la Transition écologique et solidaire. URL : http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/synth_altergrowth_web.pdf

Vallat, D., 2017. Que peut-on apprendre des tiers-lieux 2.0 ?, XXVIème conférence de l'AIMS, Association Internationale de Management Stratégique, Lyon, France. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01512929/document>

RAPPORTS

Duhamel, P.-M., Narring, P. et al, 2016. La revitalisation commerciale des centres-villes, Rapport Inspection Générale des Finances et CGEDD, URL :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/Rapport_RevitalisationcentresvillesVdef_octobre2016.pdf

Incité, 2017. Livret Habitat, Castillon-La-Bataille

Ministère de la Culture et de la Communication, 2014. Catalogue des subventions. Ministère de la Culture et de la Communication. p. 12-15. URL : https://cultureveille.fr/wp-content/uploads/2016/01/catalogue_subventions_fevrier_2014.pdf

SITES WEB

Afazia, 2018, Fine Young Urbanists, URL : <https://afasiaarchzine.com/2016/06/fine-young-urbanists/>

Assembly Design, 2017. Uber Advanced Technologies Group Offices – Pittsburgh, [en ligne]. Office Snapshot. URL : <https://officesnapshots.com/2017/01/30/uber-advanced-technologies-group-offices-pittsburgh>

Associations.gouv, 2016. Le soutien à l'emploi associatif et bénévole, [en ligne]. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, URL : <https://www.associations.gouv.fr/le-soutien-a-l-emploi-associatif-et-a-la-formation-des-benevoles.html>

AZL Architects, 2016. Avant-Garde Ruralation Library / AZL Architects, [en ligne]. ArchDaily, URL : <https://www.archdaily.com/790181/librairie-avant-garde-ruralation-library-azl-architects>

Brault, E., 2018. L'idée de micro-foncière locale séduit les députés, [en ligne]. Banque des Territoires. URL : <https://www.banquedesterritoires.fr/revitalisation-des-centres-villes-lidee-des-micro-foncières-locales-seduit-les-deputés?cid=1250280656150&pagename=Territoires/Articles/Articles>

Bruit du frigo, 2013. Chamarande-les-bains, [en ligne]. Bruit du frigo. URL: <http://www.bruitdufrigo.com/index.php?id=178>

Bruit du Frigo, 2016. Les Jeux Murolympiques, A vous de jouer !, [en ligne]. Bruit du frigo. URL <http://www.bruitdufrigo.com/index.php?id=342>

Carignan, M-A., 2014. Un autre tour du monde via le Parking Day, [en ligne]. Marc-André Carignan, Urbanisme. URL: <https://marcandre-carignan.com/tag/urbanisme/>

Charret, C., 2016. Gaming : la concertation par le jeu, [en ligne]. CitadiaVision. URL: <http://www.citadiavision.com/2016/01/gaming-la-concertation-urbaine-par-le-jeu/>

Cittaslow, 2015, Bonnes pratiques, 2015. URL: https://cittaslow.fr/category/bonnes_pratiques/

Clichés Urbains, 2013. Médiation par l'image, [en ligne]. Médiation socio-artistique. URL : <https://www.cliches-urbains.org/mediation-socio-artistique>

Clichés Urbains, 2018, Expositions, URL: <https://www.cliches-urbains.org/expositions>

CNER, 2018. Des micro-foncières locales pour revitaliser les centres-villes, [en ligne]. CNER. URL : <http://www.cner-france.com/Actualites/Actualites-generales/Des-micro-foncieres-locales-pour-revitaliser-les-centres-villes>

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, 2017. Et si cette boutique était la vôtre? Testez cette idée !, [en ligne]. Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. URL : <https://www.cc-montsdulyonnais.fr/et-si-cette-boutique-etait-votre-testez-votre-idee/actualite>

La Coopérative des tiers-lieux, 2018. Typologies et définitions, [en ligne].

La Coopératives des tiers-lieux. URL : <https://coop.tierslieux.net/tiers-lieux/typologies-definition/>

Codigo, 2015, Parque(ando): 5 propuestas para crear espacio público, URL: <https://revistacodigo.com/arquitectura/parqueando-5-propuestas-para-crear-espacio-publico/>

Dédale, 2018, PARK(ing) DAY - Réinventez l'espace public !, URL: <http://www.dedale.info/annuaire/park-ing-day-reinventez-l-espace-public.html>

Direction Générale des Entreprises, 2018. Coeur de ville, Toutes les bonnes pratiques, [en ligne]. Ministère de l'Economie et des Finances. URL : <https://www.entreprises.gouv.fr/coeur-de-ville/toutes-bonnes-pratiques>

Duriaux, Y., 2018. Laboratoires en mode de vie durable et site informationnel des tiers lieux, [en ligne]. Movilab. URL : <http://movilab.org/index.php?title=Accueil>

Élections, 2017. Résultats de l'élection présidentielle, [en ligne]. Ministère de l'intérieur. URL : [https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult__presidentielle_2007/\(path\)/presidentielle_2007/072/033/33108.html](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult__presidentielle_2007/(path)/presidentielle_2007/072/033/33108.html)

Fondation de France, 2018. Ecomobilité : des transports moins gourmands et moins polluants, [en ligne]. Fondation de France. URL : <https://www.fondationdefrance.org/fr/ecomobilite-des-transports-moins-gourmands-et-moins-polluants>

Inhouse Brand Architects, 2016. 99c Offices - Cape Town, [en ligne]. Office Snapshot. URL: <https://officesnapshots.com/2016/01/05/99c-offices-cape-town>

INSEE, 2015. Dossier complet commune de Castillon-la-

Bataille, [en ligne]. INSEE. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-33108>

Opland Landskabsarkitekter, 2011. Plaza At Bavnehøj Arena, [en ligne]. Landezine. URL : <http://www.landezine.com/index.php/2014/02/plaza-at-bavnehøj-arena-by-opland-landskabsarkitekter/>

Opus 5 Architectes, 2009. Charenton : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, [en ligne]. Opus 5 Architectes. URL : <https://www.opus5.fr/CHARENTON-Mediatheque-de-l-Architecture-et-du-Patrimoine>

Région Nouvelle-Aquitaine, 2018. Manifestations d'arts visuels, [en ligne]. Région Nouvelle-Aquitaine. URL : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/manifestations-darts-visuels>

Riga Technical University, 2013. International Summer School Story Tower, [en ligne]. Riga Technical University URL : <https://www.rtusummerschool.lv/Story-Tower>

Rues du Développement Durable, 2018. Le quartier du Crêt de Roch, [en ligne]. Rues du Développement Durable. URL : <https://www.ruesdudeveloppementdurable.fr/index.php/lassociation/quartier/?fbclid=IwAR1wpHLxROe0NSYrXGbh8nkxfc4ne0YKf2EEHuFpU0rUnNoxpBqYJNaDYfM>

Scool Bus 2016. On parle de Scool Bus, [en ligne]. Scoolbus. URL : <https://www.scool-bus.org/>

Sites et Cités Remarquables de France, 2017. Les quartiers anciens, modèles de ville durable, [en ligne]. Urbanisme, patrimoine et développement durable. URL : <http://www.sites-cites.fr/urbanisme-patrimoine-et-developpement-durable/developpement-durable/>

Suger, 2018. Fête bretonne-berbère le samedi 2 juin, [en ligne]. Saint-

Denis ma ville. URL : <https://www.saintdenismaville.com/fete-bretonne-berbere-le-samedi-2-juin>

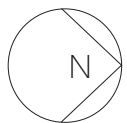
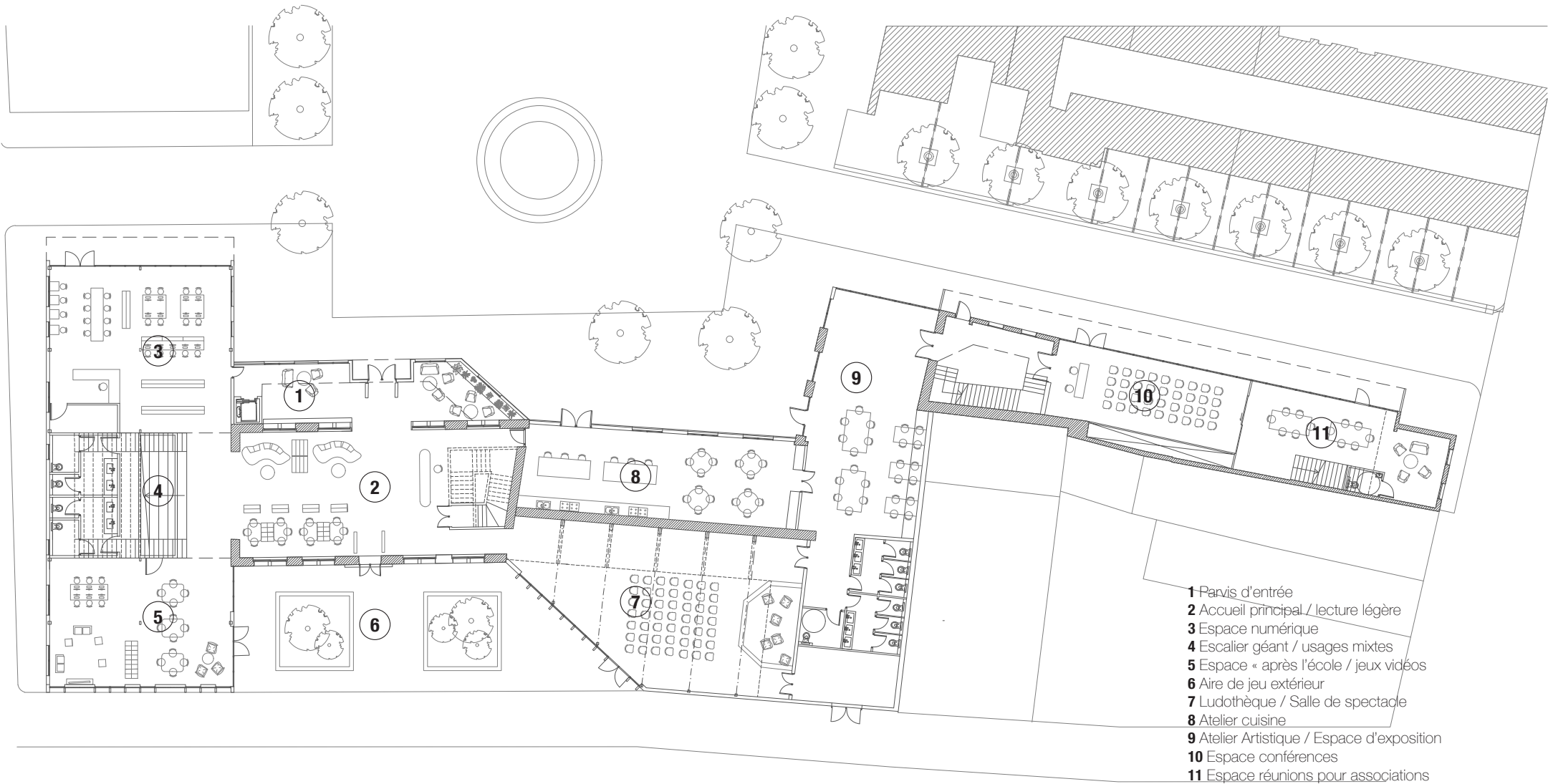
Velazquez, J., 2018. "What Happens to Kid Culture When You Close the Streets to Cars", Citylab. URL : <https://www.citylab.com/design/2018/11/car-free-pedestrianization-made-pontevedra-spain-kid-friendly/576268/>

ANNEXES

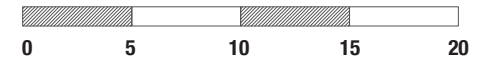
1. GRILLE D'ANALYSE DES ESPACES PUBLICS

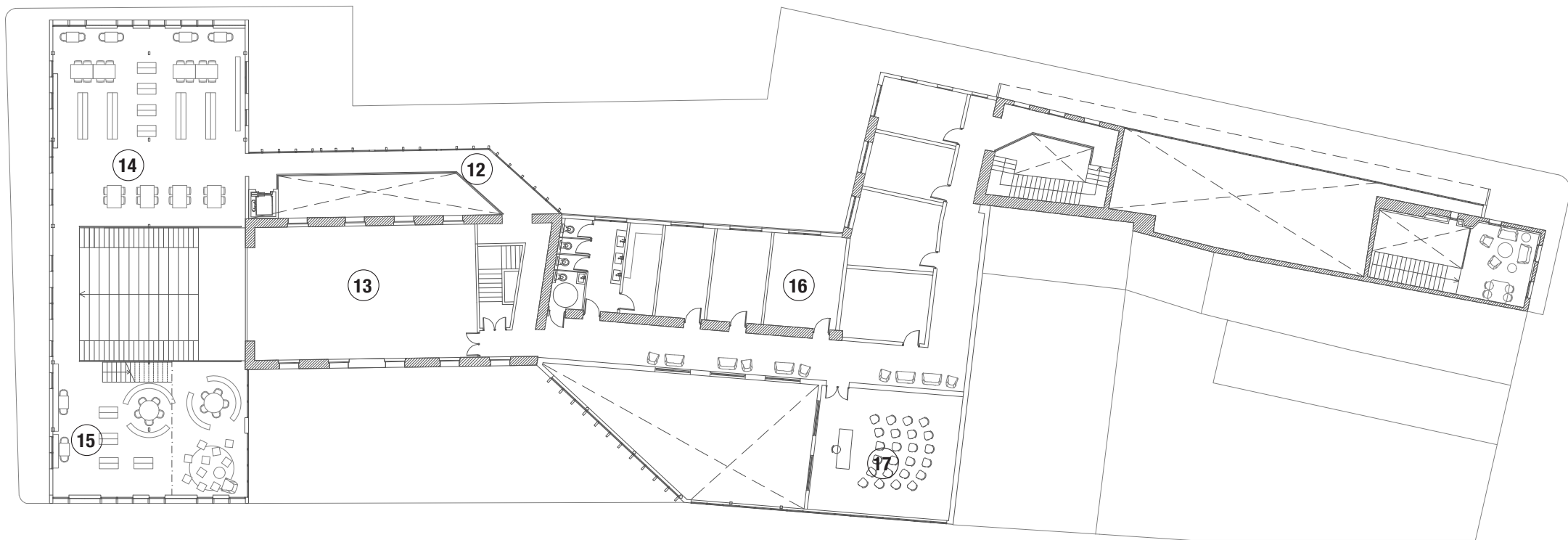
Espaces	Présence de Mobilier urbain et végétation	Disposition	Orientation	Présence de voitures	Points conflictuels de croisement de flux	Thème physique				thème usage des lieux					
						rapport de surface entre espaces végétalisés/ asphalté	Entretien	perspective sur le reste de la ville	besoin d'amélioration?	Finalité de l'espace	détournement d'usages	temporalités	fréquence des allers venues/ vs. nombre d'activités pratiquées sur place	marqueurs d'identité et représentations symboliques de l'espace	
Capillarités	Aucun	Petites rues peu lumineuses.	Nord-Sud	Traversant l'espace	Croisement avec un grand axe	Espace majoritairement en asphalte.	Route en mauvais état.	Belle perspective (vue sur la Dordogne, sur le lavoir, sur les ponts)		Revêtement de la route, indications/ signalétique; murs décrépis	Passage			Peu de passage	Pierre bordelaise, petits balcons, végétation
Bords de Dordogne	Quelques uns mais délabrés.	Bon éclairage naturel, dégagé.	Plein Ouest	Beaucoup de voitures le long des quais/ sur le promontoire	Axe de passage des voitures	Organisation en strates: asphalte sur la route, promenade végétalisée.	Mauvais entretien, tant de la route que de l'espace végétalisé en bord de Dordogne	Perspective sur la Dordogne et sur les ponts	Aménagement de la route, de la promenade, ajout de mobilier urbain en bon état; chaussée et piste cyclable; promenade piétonne; bancs; arbres; rampes d'accès; éclairage; propreté (ajout de poubelles); végétation (fleurs, arbustes, arbres...)	Promenade, détente, passage	parking, barbecue, feu.	Passage faible, voitures, piétons, feu le soir	Peu de passage	Lavoir, encadrement par les ponts, petites bâtisses en bord d'eau et végétation. différents niveaux de lecture à conserver. Réfléchir à des aménagements par strates.	
Promontoire	Barrière et quelques poteaux, petits escaliers.	Face à la Dordogne, encadrement par deux ponts.Lumineux.	Plein Nord	Garées sur la place	Espace en recul de l'axe principal	Promontoire en asphalte; contrebas végétalisés.	Moyennement bien entretenu	Perspective sur la Dordogne et sur les ponts	accès; mise en valeur du lavoir; sacralisation du lavoir; aménagement pour les pêcheurs; espace de pique nique; jeux pour enfants; végétation; parkings à vélo; propreté.	Parking; promenade; loisirs	parking	Peu de passage	Peu de passage	Lavoir en face, vue sur la Dordogne et les ponts	
Espace en face du pré de LACH	Petit muret, poubelles, lampadaires.	Espace dégagé, bonne luminosité.	Plein Nord	Quelques voitures garées autour.	Espace en retrait de l'axe.	Terre balue et herbe le long de la Dordogne.		Vue sur les ponts, sur l'eau, le clocher, la ville, les chais.	ajout de bancs, mobilier sportif; place de jeux pour les enfants; accroche vélos; signalisation du camping	Détente; arrêt; loisirs			Peu de passage	Pas de panneaux d'indication, bruit de l'industrie en face; pas d'identité particulière.	
Pré de LACH	Aucun	Dégagé, bon éclairage naturel.	Plein Nord	Aucune	Aucun	Espace majoritairement végétalisé, un chemin en terre battue	Bon entretien.	Vue sur le dos des maisons du centre ville (rue Montaigne)	utilisation possible pour des usages temporaires, agriculture urbaine, espaces de jeux temporaires,...	à déterminer	ceuillette	Peu de passage	Peu de passage	à déterminer	
Espace devant les chais	Barrières de protection, escaliers.	Dégagé, bon éclairage naturel.	Plein Nord	Quelques voitures	Aucun	Asphalte.	Moyennement bien entretenu	Vue sur les ponts et la Dordogne	Aménagement, repenser les strates	à déterminer	/		Peu de passage	Bâtisse des chais qui a du potentiel, mais l'espace devant nécessiterait d'être repensé.	
Esplanade Marcel Jouanno (Place devant la médiathèque)	Arceaux à vélos, 3 bancs, arbres, places de parking, rond point végétalisé.	Rond point au milieu, des places de parking autour avec des arbres. Les bâtiments sont cachés par le parking et les arbres, les piétons sont gênés par les voitures.	Nord-Sud	Très présentes sur les places de parking. Important passage par ce rond point.	Conflits d'usage entre piétons et voitures.	Espace végétalisé au milieu, arbres autour.	Bon entretien, la place a été refaite assez récemment	Vue sur l'intermarché et la rue victor hugo	éclaircissement de la place en repensant la disposition des arbres.	Parking, passage, rencontre	n'est utilisé que par les voitures, sauf pendant le temps du marché	Marché le lundi matin		Cette place donne accès à des activités associatives (médiathèque, école de danse, école de musique, amicale du 3ème age) et aussi au centre des impôts.	Ancien bâtiment qui est aujourd'hui la salle de danse et école de musique
Place devant l'église Alliés de la République	Bancs, poubelles, bacs à fleurs, arbres.	Pas de trottoirs, place de la voiture très importante.	Est-Ouest et Nord Sud (place en forme de croix)	Le parking occupe un grand espace. Axe important de circulation dominant accès au pont.	Conflits d'usage entre piétons et voitures.	Végétalisé, présence d'arbres qui cachent l'église	Goudron vieillissant	Vers la dordogne et l'entrée de ville	Espace peu pensé pour les piétons, place de la voiture trop importante, arbres cachent la ville	Parking, marché, terrasses de restaurants, personnes assises sur les bancs	foot par les jeunes	Marché le lundi matin / sortie de la messe le dimanche ?	Lieu de passage	église, Dordogne	
Place des Halles (Place Jacques Boyer Andrivet)	Bancs, poubelles, arbres.	Lumineux.	Est Ouest	Parking sur le côté.	Conflits d'usage entre piétons et voitures.	Vignes sur les murs et arbres sur la place : assez végétalisé	Bon entretien.	Perspective sur l'église	Meilleure perspective sur l'église, peut être plus de mobilier	Parking, marché, espace piéton	inconnu	Marché le lundi matin	Lieu de passage	Regret des halles, appréciation de la pierre	
Espace vert derrière la piscine	bancs, poubelle, un bassin asséché.	Jardin clôturé en accès libre, semblant abandonné, bancs rouillés. Aucun éclairage public.	Nord-Sud	Parking le long de la rue du champ de foire	/	Végétalisé	Mauvais entretien	Vue sur le centre culturel, ancienne piscine.	réaménagement nécessaire pour faire revivre le jardin.	Loisirs	semble inutilisé	/	Peu de passage	Ancienne piscine et centre culturel	
Espace vert devant l'école	Jeux, bancs, poubelles, jardin partagé.	Parking au milieu de la place qui cache l'espace vert, place de la voiture très importante, taille de la route disproportionnée. Bon éclairage naturel.	Est Ouest	Voitures garées sur l'herbe le lundi (jour de marché); le long les autres jours.	Intersection entre la rue du 19 mars 1962 et la place du champ de foire (devant l'école). Conflits d'usage entre piétons et voitures	Assez végétalisé mais caché par les voitures	Espace vert entretenu	Vue sur l'école, collège, ancienne piscine	Réaménagement nécessaire pour diminuer la place de la voiture	Passage, loisirs, apprentissage et agriculture	parking sur l'herbe	Plus de présence sur l'espace végétal après l'école	Passage en fonction des horaires scolaires.		

2. LES DEUX SCENARI ARCHITECTURAUX

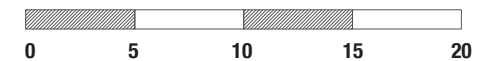
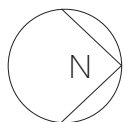


SCÉNARIO IDÉAL
PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE

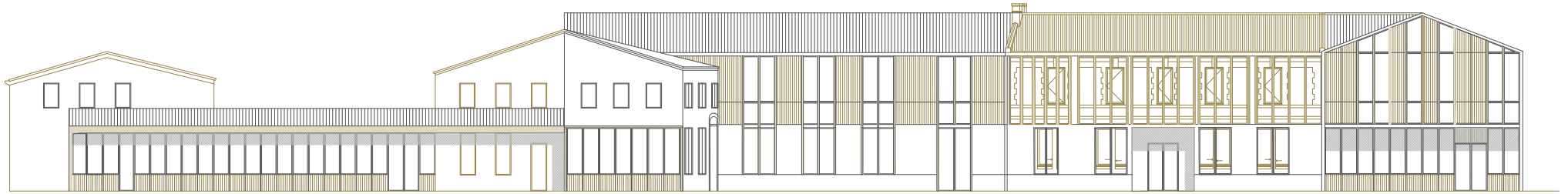




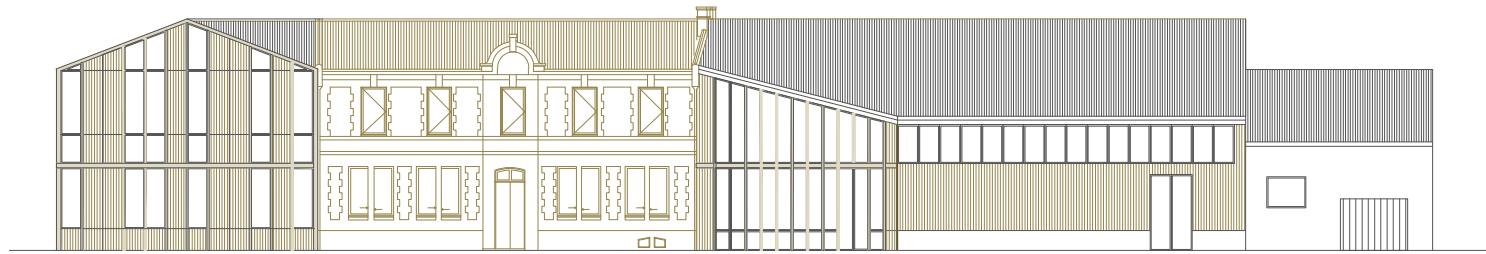
- 12 Galerie
- 13 Salle de danse
- 14 Espace lecture pour adultes
- 15 Espace lecture pour enfants
- 16 Salles de musique
- 17 Salle d'orchestre



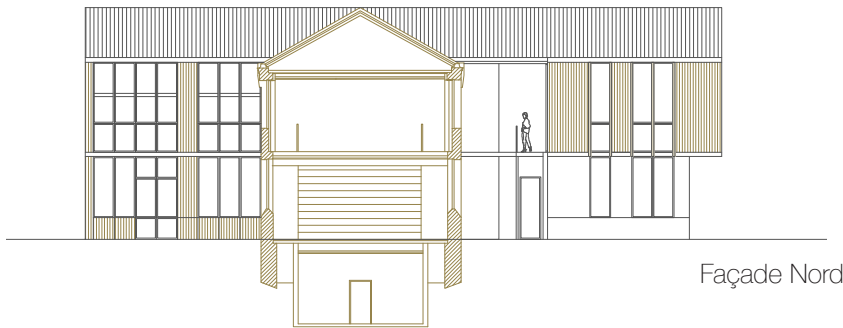
**SCÉNARIO IDÉAL
PLAN 1^{ER} ÉTAGE**



Façade Nord-Ouest



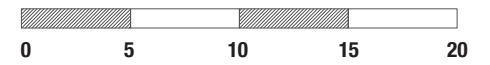
Façade Sud-Est

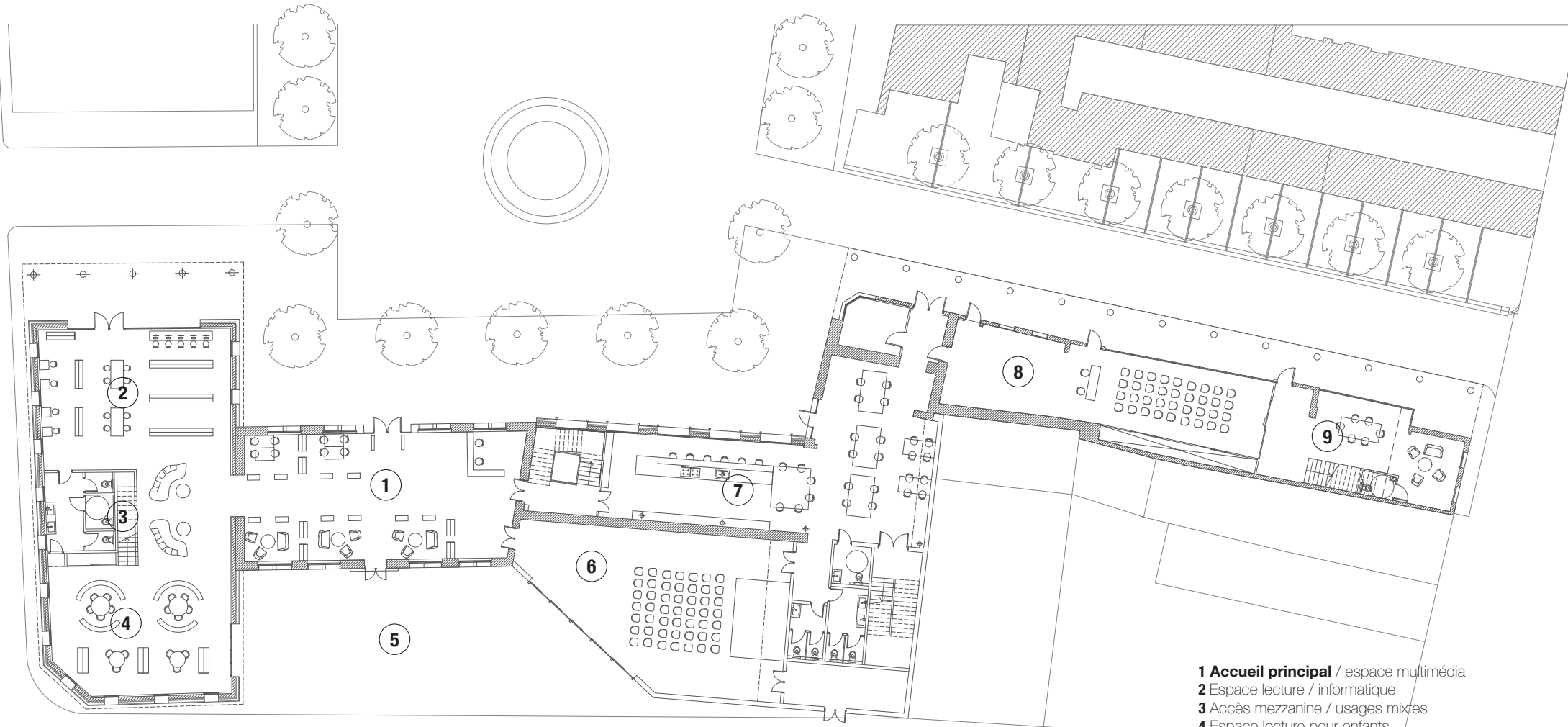


Façade Nord

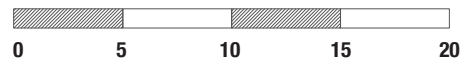


Façade Sud

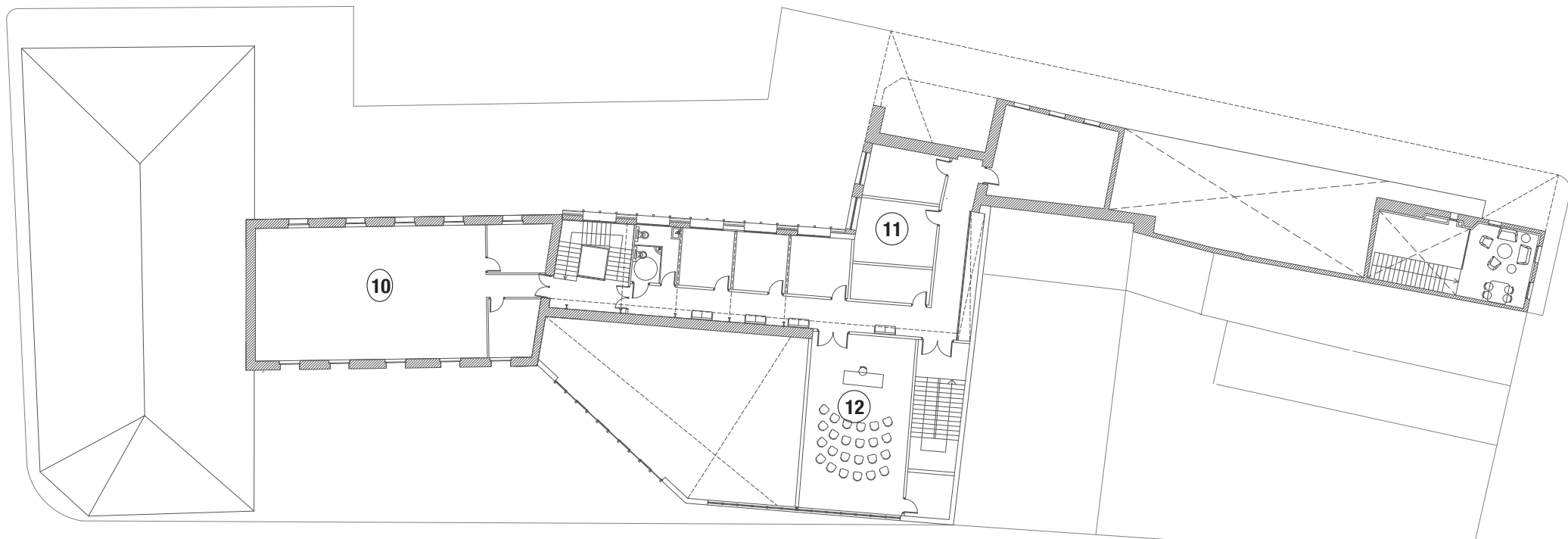




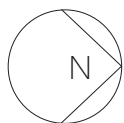
- 1 Accueil principal /** espace multimédia
- 2 Espace lecture /** informatique
- 3 Accès mezzanine /** usages mixtes
- 4 Espace lecture pour** enfants
- 5 Aire de jeu extérieur**
- 6 Ludothèque /** Salle de spectacle
- 7 Atelier cuisine /** Artistique
- 8 Espace d'exposition /** conférences
- 9 Espace réunions pour** associations



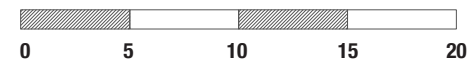
**SCÉNARIO RÉALISTE
PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE**



- 10** Salle de danse
- 11** Salles de musique
- 12** Salle d'orchestre

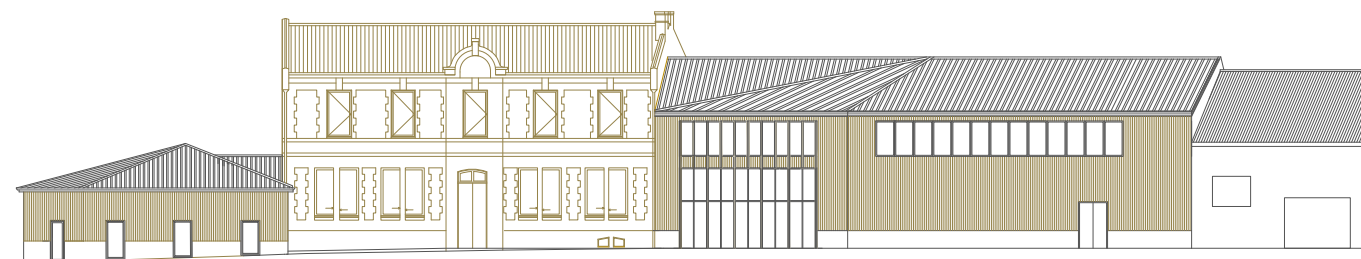


SCÉNARIO RÉALISTE
PLAN 1^{ER} ÉTAGE

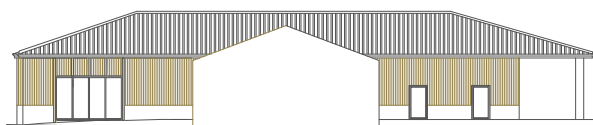




Façade Nord-Ouest



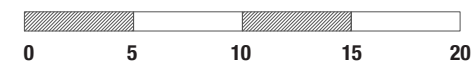
Façade Sud-Est

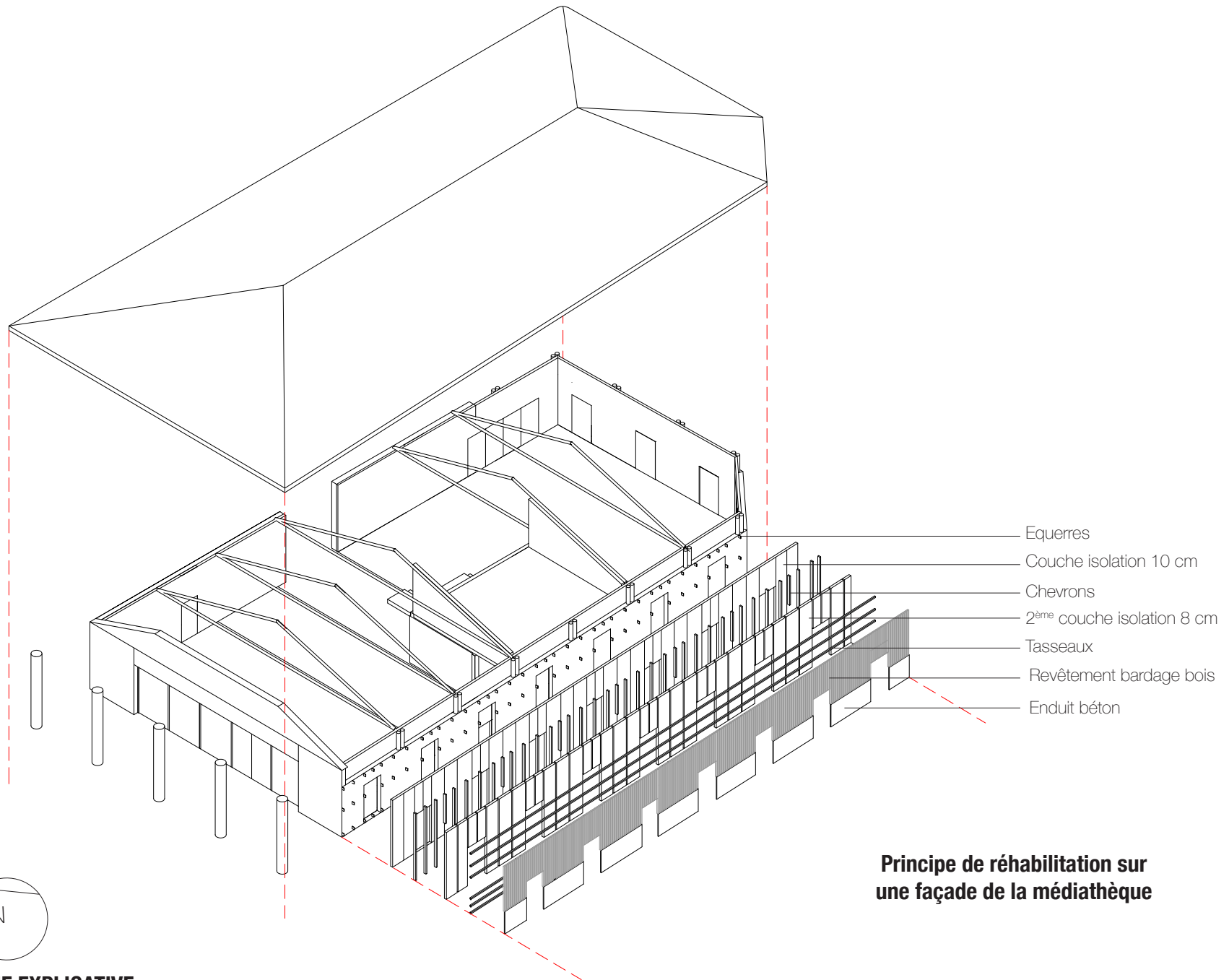


Façade Nord



Façade Sud





- Equerres
- Couche isolation 10 cm
- Chevrons
- 2^{ème} couche isolation 8 cm
- Tasseaux
- Revêtement bardage bois
- Enduit béton

**Principe de réhabilitation sur
une façade de la médiathèque**

